

**VILLE DE LA GARENNE-COLOMBES**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2013**

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 6 juin 2013.

**I - Pôle Administration générale**

*Secrétariat Général*

- 1.1 - Désignation d'un administrateur à l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA).
- 1.2 - Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Études et de Projets du territoire des Deux Seine : prolongation de la durée du Syndicat.
- 1.3 - Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2012.

*Économie, Commerces et Développement durable*

- 1.4 - Institution du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux – Délégation du droit de préemption à Monsieur le Maire.

**II - Pôle Ressources**

*Finances*

- 2.1 - Admission en non-valeur au titre des exercices 2009 et 2011.
- 2.2 - Rapport commun :
  - Compte de gestion de la Ville, compte administratif et budget supplémentaire ;
  - Compte de gestion de l'assainissement, compte administratif et budget supplémentaire ;
  - Affectations de résultats 2012 sur 2013 pour chacun des deux budgets ;
  - Attribution de subventions.
- 2.3 - Acquisition de parts sociales de la Société Locale d'Épargne (SLE) affiliée à une Caisse d'Épargne.

*Ressources Humaines*

- 2.4 - Personnel communal - Modification du tableau des emplois.
- 2.5 - Personnel communal - Protection sociale complémentaire du personnel.
- 2.6 - Personnel communal - Convention d'aménagement d'emploi relative à l'insertion des sportifs de haut niveau avec la Direction régionale de la jeunesse et des Sports et la Fédération Française Handisport.

**III - Pôle Services à la population**

*Affaires scolaires*

- 3.1 - Participation communale aux dépenses de fonctionnement d'un établissement privé sous contrat d'association.

*Actions Familiales et Sociales*

- 3.2 - Demande de subventions relatives à la réalisation d'un multi-accueil de 27 berceaux, avenue Joffre.

**IV - Pôle Enfance, Jeunesse, Culture, Sports**

- 4.1 - Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour la Médiathèque municipale, au titre de l'année 2013.
- 4.2 - Convention tripartite de mise à disposition de la salle de gymnastique du collège Les Vallées, à titre onéreux, par le Conseil Général des Hauts-de-Seine au profit de la Ville de La Garenne-Colombes.

**V - Pôle Services Techniques**

*Urbanisme*

- 5.1 - Droit de préemption urbain.

- 5.2 - ZAC des Champs-Philippe - autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de démolir pour le bien sis 70, rue Jules-Ferry, cadastré section B numéro 154.
- 5.3 - Propriété 34, rue Voltaire - Acquisition et rétrocession à l'Office Public de l'Habitat des Hauts-de-Seine (OPH 92).
- 5.4 - ZAC des Champs-Philippe - Acquisition du lot 30 de la copropriété sise 33, boulevard National cadastrée section D numéro 268 appartenant à Madame Issaad.
- 5.5 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable portant sur la piscine du complexe sportif Chedal-Anglay sis 3/5ter, rue Lucien-Jeannin.
- 5.6 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour la modification des façades de l'ancienne bibliothèque, une demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public et un permis de démolir portant sur l'escalier extérieur mis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sis 48, rue de l'Aigle.
- 5.7 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable relative à la création d'une rampe d'accessibilité dans le jardin de l'équipement d'accueil petite enfance sis 45, avenue Joffre, ainsi qu'une demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public au sein du bâtiment annexe sis 45, avenue Joffre.

### **Aménagement urbain**

- 5.8 - Opération d'aménagement du quartier des Champs-Philippe - résolution de la concession d'aménagement conclue entre la Ville et la SEM 92, le 20 décembre 2004 - finalisation des conséquences foncières.
- Approbation du transfert, à la Ville, des biens immobiliers encore détenus par la SEM 92 qui n'ont pu être intégrés initialement au sein de l'annexe 5 du protocole d'accord de résolution amiable de la concession d'aménagement du quartier des Champs-Philippe signé le 11 janvier 2013 ;
  - Approbation du transfert, à la Ville, des biens immobiliers ayant fait l'objet de l'ordonnance d'expropriation rendue par le Tribunal de Grande Instance de Nanterre le 16 janvier 2013 au nom de la SEM 92 et pour lesquels le jugement en fixation d'indemnité n'est pas intervenu ;
  - Approbation du projet d'acte authentique de réitération de ces transferts complémentaires et de ses annexes ;
  - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'acte authentique de réitération de ces transferts complémentaires et, le cas échéant, d'y apporter toutes modifications d'ordre purement technique.

### **VI - Divers**

- 6.1 - Décisions.
- 6.2 - Remerciements.
- 6.3 - Questions orales.

---

La séance du Conseil Municipal est ouverte, à 20 heures 32, sous la présidence de Philippe Juvin, Maire de La Garenne-Colombes.

#### **M. le Maire**

Mesdames et Messieurs, nous allons débiter cette séance du Conseil Municipal.

Je vais vous donner lecture des délégations de vote : M<sup>me</sup> Raimbault donne délégation à M. Hervo ; M<sup>me</sup> Raimbault a participé aux fêtes des écoles, elle s'est sentie un peu mal, elle devait venir et vous prie de l'excuser. M<sup>me</sup> Vingering donne délégation à M<sup>me</sup> Vaussoué, M. Citerne à M. Butet, M. Graux à M<sup>me</sup> Kalfon, M. Barraquand à M. Zacaropoulos, M<sup>lle</sup> Haberah à M. Ballin. Avez-vous des nouvelles de M. Ranji ?

#### **M. Macé**

Il arrive dans quelques minutes.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 6 juin 2013.**

#### **M. le Maire**

Avez-vous des remarques à faire sur le PV du 6 juin ? Pas de remarque ? (*Non.*)

On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

Il faut que nous désignions un secrétaire de séance.

M. Dubois est candidat.

Y a-t-il d'autres candidats ? Pas d'autre candidat.

Je vous remercie.

## **I - Pôle Administration générale**

### **Secrétariat Général**

#### **1.1 — Désignation d'un administrateur à l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA).**

##### **M. le Maire**

Le premier point à l'ordre du jour est la désignation de l'administrateur à l'EPADESA.

Vous vous souvenez que le 30 septembre 2010, vous m'avez désigné pour trois ans en vue de siéger au Conseil d'administration de l'EPADESA, je représente La Garenne-Colombes comme le Maire de Nanterre représente Nanterre, le Maire de Courbevoie Courbevoie et le Maire de Puteaux Puteaux.

Il se trouve que le mandat de trois ans arrive à échéance le 29 septembre 2013. Il convient donc de désigner à nouveau un représentant de la commune.

Il est possible que le gouvernement, m'a-t-on dit, prenne une disposition législative pour proroger les mandats des représentants des collectivités territoriales jusqu'à la fin du mandat normal de Maire ou de conseiller municipal, mais dans l'hypothèse où le gouvernement, finalement, ne prendrait pas cette disposition, je vous demande, comme le font actuellement, d'ailleurs, tous les Maires des quatre communes, d'accepter de me réélire membre du Conseil d'administration de l'EPADESA.

Je dois vous demander s'il y a d'autres candidats ; y a-t-il d'autres candidats ?

Monsieur Macé, vous êtes candidat ?

##### **M. Macé**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, bonsoir.

Ce soir, notre premier point de l'ordre du jour aborde une question importante pour notre commune, puisque, comme nous le savons tous,

*(Entrée en séance de M. Ranji.)*

Comme nous le savons tous, l'EPADESA est maintenant sur le territoire de La Garenne-Colombes, dans le quartier des Champs-Philippe. Vous représentez la Ville depuis trois ans.

Ma première question, avant de parler de qui est candidat, est : est-ce que vous pouvez nous rendre compte des trois années où vous avez siégé au Conseil d'administration, parce que, jusqu'à maintenant, nous n'avons absolument pas parlé depuis trois ans en Conseil Municipal de ce qui se passait à l'EPADESA et peut-être d'un certain nombre de décisions prises pour notre Ville ?

Je vous remercie.

##### **M. le Maire**

Merci beaucoup.

Monsieur Macé, c'est un sujet intéressant et je vous propose de l'aborder lors d'un point qui sera à l'ordre du jour spécifiquement sur cette question. Vous avez raison, mais ce n'est pas le point à l'ordre du jour ; l'ordre du jour concerne l'élection d'un représentant.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Monsieur Macé, puis Monsieur Conway ?

##### **M. Macé**

Je fais acte de candidature.

##### **M. le Maire**

Merci beaucoup, Monsieur Macé.

Monsieur Conway, je vous en prie.

##### **M. Conway**

C'est pour m'associer à Christophe Macé sur le fait que je m'étonne qu'au bout des trois années, il vous faut une interpellation de notre part pour que vous fassiez un compte rendu de votre mandat au sein de l'EPADESA.

Je signale aussi que vous aviez un compte à rendre, non seulement au Conseil Municipal, mais aussi au public garennois, ce qui n'a jamais été fait.

Dernière chose, puisque ce soir, on va aborder aussi les problèmes budgétaires, c'est un modèle financier qui est très incertain ; du fait que, maintenant, la Ville appartienne à ce périmètre, il me paraît anormal, étant donné les enjeux financiers, qu'il n'y ait aucune information sur ce point.

##### **M. le Maire**

Merci.

Je suis ravi de voir l'émotion que provoque cette demande d'élection, sachant que votre curiosité, que je trouve très avivée ce soir, ne s'est pas du tout manifestée pendant trois ans.

Je suis intéressé de voir que vous vous intéressez enfin à l'EPADESA.

Vous avez tout à fait raison, nous ferons un point à l'ordre du jour dans un prochain Conseil Municipal pour faire le bilan de tout cela.

Le premier bilan est que contrairement à ce qu'un certain nombre de gens écrivaient, disaient, expliquaient, il y a trois ans, lors de l'entrée de La Garenne-Colombes dans l'EPADESA, il n'y a toujours pas de tours à La Garenne-Colombes ; comme quoi, parfois, on peut se tromper, même quand on est de bonne foi.

Tant que je serai Maire et que cette majorité gouvernera La Garenne-Colombes, il n'y en aura pas.

Nous avons donc deux candidats : M. Macé et votre serviteur, Philippe Juvin.

Est-ce que quelqu'un souhaite que l'on vote à bulletin secret ? (*Non.*)

Monsieur Macé, on vote à main levée ?

(*M. Macé acquiesce.*)

Il n'y a pas d'opposition particulière ?

Je vous remercie ; je le note.

Qui vote pour M. Macé ? 4 voix.

Je vous remercie.

Qui vote pour Philippe Juvin ? 29 voix.

Je vous remercie.

Qui s'abstient ? Une abstention.

Je vous remercie de votre confiance et je continue à vous représenter au sein du Conseil d'administration de l'EPADESA.

## **1.2 — Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Études et de Projets du territoire des Deux Seine : prolongation de la durée du Syndicat.**

### **M. le Maire**

Le point suivant concerne le SIEP et la prolongation de la durée du syndicat.

Je vous propose de le proroger, dans la mesure où le travail réalisé par le SIEP n'est pas tout à fait terminé, particulièrement, bien entendu, la question liée à la signature éventuelle d'un contrat de développement territorial. Je vous demande d'approuver la prolongation jusqu'au 31 décembre 2015 de la durée du SIEP.

Y a-t-il des questions particulières sur le SIEP ?

Je vous en prie, Monsieur Macé.

### **M. Macé**

Quand je lis les considérants et les éléments contenus dans la délibération du SIEP du 8 avril dernier sur le point sur la modification des statuts, qui va d'ailleurs faire complément par rapport à ce que vous venez juste de dire, on se rend compte – je remarquerai, d'ailleurs, que vous avez décidé que l'opposition municipale n'y serait pas représentée – que les arguments donnés sont justement de conduire des réflexions stratégiques sur l'avenir d'un territoire commun, donc regroupant les Villes de ce syndicat, de peser sur les négociations en cours sur la contractualisation des engagements du futur développement de ce territoire de l'Ouest parisien.

J'aimerais bien, Monsieur Juvin, que vous indiquiez quelles sont les négociations en cours. Vous parlez d'un « contrat de développement territorial » ; où en est-on ? C'est un élément important pour le devenir de La Garenne-Colombes et des communes qui s'y associeraient.

Il est indiqué, et je lis : « *Dans ce cadre, le SIEP des Deux Seine pourra conserver sa vocation et poursuivre utilement des travaux de réflexion et d'étude pour contribuer à l'émergence d'un territoire cohérent et pertinent* », donc tout cela est intéressant.

Je rappellerai aussi, comme pour le point précédent, que vous n'avez jamais rendu compte, vous ou vos collègues qui siégeaient dans ce syndicat, d'éléments pour lesquels vous avez participé à ces différentes réunions. Il y a eu, *a priori*, un certain nombre d'études qui ont été lancées, nous n'en avons jamais parlé au sein de ce Conseil Municipal.

Je constate qu'une nouvelle fois, comme pour l'EPADESA, ce Conseil n'est pas tenu, *a priori*, informé d'éléments importants et pour lesquels vous nous annoncez ce soir que vous êtes quasiment prêt à signer un contrat de développement territorial.

### **M. le Maire**

Je vous remercie.

Y a-t-il d'autres remarques, puisque ce n'est pas une question, c'est une affirmation ?

Monsieur Conway, je vous en prie.

**M. Conway**

C'est effectivement une autre remarque, ce n'est pas une question, parce que je connais la réponse.

Lors de la création du Syndicat Intercommunal d'Études et de Projets du territoire des Deux Seine, nous nous étions réjouis de cette initiative, qui allait dans le bon sens, voyant dans le SIEP des Deux Seine, un premier pas vers une intercommunalité, et donc une manière de sortir La Garenne-Colombes de son isolement au sein de l'agglomération parisienne qui compte 11 millions d'habitants pour seulement 27 000 habitants à La Garenne-Colombes. Une démarche de bassin de vie autour du quartier de La Défense, ainsi, se dessinait. Notre seule réserve était, encore une fois, plus la méthode et l'information. C'est une démarche qui a été menée en catimini, sans aucune concertation, sans partage, sans étude du périmètre au sein de ce Conseil Municipal, hormis, faut-il le noter, un compte rendu qui était fait sur le plan de déplacements sur ce territoire.

On peut se poser légitimement, entre autres, les questions suivantes :

- Quel est le véritable rôle du SIEP, ce qu'a soulevé Christophe Macé ?
- Quelles ont été ses prises de position ?
- Qu'est-ce que le SIEP des Deux Seine apporte à La Garenne-Colombes et aux Garennois ?
- Quel est notre rôle au sein de cet organisme ?
- Comptez-vous y associer plus l'ensemble des Garennois à travers une représentation de l'opposition ?
- Avons-nous été moteurs sur certaines positions ?

À ce jour, nous n'avons aucune réponse à ces questions.

On ne peut que regretter, Monsieur le Maire, votre manière de gérer notre Ville, et je suis persuadé que vous allez nous répondre que cela va être géré dans un prochain Conseil et que n'avions-nous posé cette question plus tôt.

**M. le Maire**

Effectivement, je suis très étonné de cette sorte de passion que vous prenez d'un coup pour le SIEP, vous n'en avez jamais parlé ; le budget, on en parle, jamais aucune question ; c'est quand même très surprenant. Au SIEP, il y a des représentants de plusieurs Villes, de droite, de gauche, et une large publicité est faite dans les médias sur l'activité que nous avons, bref... Là aussi, si vous le souhaitez, nous ferons avec plaisir un point sur les activités du SIEP.

À quoi sert le SIEP ? Évidemment, à beaucoup de choses, mais s'il y avait une leçon à tirer aujourd'hui, compte tenu de la situation politique catastrophique dans laquelle nous sommes en France et compte tenu des projets catastrophiques que le gouvernement s'apprête à poser pour la région Ile-de-France, le SIEP a une utilité : faire en sorte que les collectivités territoriales parlent d'une seule voix face à l'État tout-puissant qui veut nous imposer une politique dont nous ne voulons pas.

Cette politique se traduit aujourd'hui par un projet gouvernemental, mes chers amis, qui, s'il aboutissait – pour être très franc, je ne sais pas si on peut qualifier de gouvernemental ou de parlementaire, mais, en réalité, poussé par le gouvernement ; formellement, je ne suis pas certain qu'il soit gouvernemental, mais, en réalité, il est gouvernemental de fond – , consisterait tout simplement à supprimer les départements de la petite couronne et à dépouiller chacune de ces communes de ses prérogatives actuelles qui en font des communes de plein exercice.

Le projet du gouvernement est celui-ci : créer une très grande agglomération, dans laquelle nous ne serions plus que des arrondissements parisiens, c'est-à-dire même incapables de gérer un trou dans la voirie.

Je crois qu'il est important que les communes parlent d'une seule voix et puissent, vis-à-vis de l'État, dire : « *Il y a des choses qui suffisent, il ne faut pas faire n'importe quoi et nous sommes tous très inquiets* » ; que ce soient les communes de droite ou les communes de gauche du SIEP, nous nous retrouvons pour défendre l'intérêt général qui est aujourd'hui mis en grand danger.

S'il y avait une leçon à tirer du SIEP et une utilité, ce serait évidemment celle-ci.

Sur ce point de la prolongation de la durée du syndicat, y a-t-il des oppositions ?

**M. Macé**

Je souhaite intervenir.

**M. le Maire**

Je croyais que vous étiez intervenu.

**M. Macé**

Non.

**M. le Maire**

Vous aviez oublié ?

**M. Macé**

Non, je n'ai pas oublié, mais je vais vous répondre.

Tout d'abord, ce que nous pouvons constater par rapport à ce que vous dites sur l'intercommunalité, c'est que dans la composition des Villes du SIEP, toutes les Villes sont en intercommunalité sauf La Garenne-Colombes, donc on ne peut que, aujourd'hui, s'interroger légitimement sur le devenir de notre Ville dans ce cadre-là. Je rappelle que Courbevoie et Puteaux sont en intercommunalité maintenant et que Nanterre a rejoint la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien, formée à l'origine des Villes de Rueil-Malmaison et de Suresnes. Dans les six Villes qui forment le SIEP, nous sommes aujourd'hui l'exception en termes de communauté d'agglomération, et nous savons tous qu'autour de La Garenne-Colombes, il y a un projet qui regrouperait, s'il aboutissait, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, une nouvelle Communauté d'agglomération autour des Villes de Bois-Colombes, Colombes, Asnières, Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers. Vous nous avez même annoncé, Monsieur le Maire, et d'ailleurs, ce sera un point sur une question orale de ce soir, que nous étions en train de voir dans une étude une possibilité de rejoindre l'intercommunalité de Puteaux et Courbevoie.

Évidemment que le SIEP est un élément, mais c'est un élément qui doit déterminer aussi, si je comprends bien, éventuellement, où nous irons demain, étant donné que la carte de l'intercommunalité est en train d'être construite.

Sur vos propos, comme d'habitude, vous souhaitez faire peur, de questions qui sont débattues depuis des années, qui sont débattues par des élus parlementaires de droite et de gauche sur l'avenir de la région parisienne, je voudrais juste vous rappeler que c'est un sénateur de Seine-Saint-Denis, le Maire de Pavillons-sous-Bois, qui n'est ni socialiste ni communiste ni vert, mais qui est un élu proche de l'UMP, qui a été le premier, dans un fameux rapport parlementaire qui a fait couler beaucoup d'encre, à proposer qu'il y ait fusion, justement, des départements de la petite couronne et de Paris.

Ne dites pas qu'aujourd'hui, c'est un projet uniquement voulu par l'actuel gouvernement ; ce sont des questions qui sont discutées maintenant depuis de très nombreuses années, par des élus de droite ou de gauche qui s'intéressent sur le devenir. Ne faites pas peur, cela ne sert à rien ; la peur n'évite pas qu'il faut débattre de ces questions et de l'avenir de l'Ile-de-France, comme vous le savez comme moi.

### **M. le Maire**

Merci, Monsieur Macé.

Je vais vous répondre deux choses, puis je vais vous poser une question.

Première remarque, quand vous dites que j'essaie de faire peur, je vous rassure, je n'ai pas besoin d'essayer de faire peur, vu les projets qui sont en face de nous, tout le monde a peur.

Le deuxième point concerne le SIEP lui-même. Quand vous nous expliquez qu'il y a une relation entre le SIEP et l'intercommunalité, c'est que, manifestement, depuis trois ans que le SIEP existe, vous n'avez pas pris la peine de vous pencher sur ce à quoi servait le SIEP, parce que le SIEP, ce n'est pas l'intercommunalité. La preuve, d'ailleurs, vous l'avez fait remarquer dans votre démonstration, il y a, dans le SIEP, des communes en intercommunalité et des communes qui ne sont pas en intercommunalité, en l'occurrence La Garenne-Colombes, il y a dans le SIEP des communes avec une certaine intercommunalité, Mont-Valérien, et d'autres avec une autre intercommunalité, Puteaux et Courbevoie, donc le SIEP, ce n'est pas l'intercommunalité.

Je vous engage simplement à étudier le b.a.-ba du dossier.

Ma question est la suivante, Monsieur Macé. Il est vrai, vous avez tout à fait raison, que c'est même, je crois, un sénateur, le fameux...

### **M. Macé**

M. Dallier.

### **M. le Maire**

En effet, M. Dallier est sénateur de droite ; je ne sais pas s'il est UMP ou centriste, peu importe, mais il est effectivement de droite. Nous avons tous dans nos camps des gens qui pensent différemment de la majorité de notre camp, heureusement ; les camps politiques ne sont pas des casernes. Il n'en reste pas moins que quand nous étions au pouvoir, nous n'avons pas poussé à ce type d'idée, parce que nous pensons, majoritairement, que les communes de plein exercice, comme il en existe une à La Garenne-Colombes et chez ses voisines, sont des éléments structurants de la démocratie locale et du lien social, les citoyens ont des élus directement responsables de leur vie quotidienne qu'ils peuvent aller trouver.

Si, demain, les communes comme La Garenne-Colombes étaient dépourvues de leur pouvoir propre et si nous ne devenions que de simples arrondissements parisiens d'un Grand Paris, il ne faudrait plus compter, malheureusement, sur l'utilité des Conseils Municipaux, des Maires adjoints et des Maires, dans leur capacité à régler beaucoup de problèmes, puisque la plupart de nos compétences seraient déléguées à un échelon central.

J'avoue que je suis effrayé quand j'entends mes collègues Maires d'arrondissement de Paris, donc communes, mais pas de plein exercice, qui ont quelques compétences, mais pas toutes comme nous, m'expliquer les plus grandes difficultés qu'ils ont à régler des questions que nous nous réglons nous-mêmes, par exemple en matière de voirie, de nettoyage urbain, d'espaces verts, d'ordures ménagères, d'écoles primaires, de garderies d'enfants ; toutes ces questions sont désormais gérées à un échelon central qui éloigne le centre de décisions du citoyen, tout simplement.

Il y a des gens très intelligents qui ont imaginé un tel système, qui, probablement, a des avantages, je ne vois pas encore lesquels, mais il a probablement des avantages ; je pense simplement, et c'est mon droit, que c'est un système fou. Dans une société qui a besoin de proximité, de solidarité, il ne faut pas éloigner les décideurs politiques des citoyens, et c'est ce que s'appête à faire le gouvernement.

Ma question est simple : vous, Monsieur Macé, en tant que citoyen, en tant qu'élu, en tant que responsable politique du parti du gouvernement, puisque vous êtes le patron du PS à La Garenne-Colombes, je crois, et le PS est au gouvernement, est-ce que vous trouvez que c'est bien si, demain, aboutit un projet, et vous avez raison de le dire, y compris soutenu par quelques-uns de mes amis, mais peu

nombreux, très peu nombreux, et beaucoup de vos amis ? D'ailleurs, je crois qu'il est combattu par le Maire de Paris lui-même, d'après ce que j'ai cru comprendre ; peut-être qu'il sait ce que cela signifie en pratique. Est-ce que vous êtes d'accord sur un tel projet, qui consiste simplement à dépouiller les communes de leur plein exercice, parce que c'est un vrai débat structurel politique ?

Autrement dit, nous serions, dans cette hypothèse malheureuse, la dernière assemblée municipale de La Garenne-Colombes qui aurait à décider de tous les sujets que vous avez à gérer en termes d'assemblée délibérative.

Est-ce que vous êtes pour un tel projet d'un Grand Paris qui dépouillerait les communes de leur plein exercice ? Cela m'intéresse de le savoir, Monsieur Macé. Autrement dit, est-ce que vous soutiendrez le projet du gouvernement ?

**M. Macé**

Pour soutenir un projet, Monsieur Juvin, il faut qu'il soit totalement arrêté, ce qui n'est pas le cas...

**M. le Maire**

On peut avoir des idées, quand même.

**M. Macé**

Je vais aller jusqu'au bout.

Aujourd'hui, je pense que vous faites un procès d'intention par rapport aux discussions, qui sont compliquées, il faut bien l'avouer, sur le devenir de l'acte III de la décentralisation, puisque c'est ce dont on parle, au Sénat et, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale. Qui, autour de cette table, pourrait être d'accord sur le fait que les élus municipaux n'ont aucun intérêt, que ce sont des élus de proximité et que le lien privilégié que nous avons à la population n'est pas à maintenir ? Évidemment, je ne vais pas vous dire que tout cela ne doit pas exister ; évidemment que cela doit continuer à exister.

Après, Monsieur Juvin, vous êtes comme moi, vous savez que la gestion des collectivités territoriales se fait aussi dans un ensemble plus global, avec d'autres collectivités territoriales et des compétences à partager et à clarifier aujourd'hui, quand on voit le millefeuille que c'est entre les uns et les autres. Je pense qu'une clarification serait une bonne chose.

Que les communes continuent à exister avec un Conseil Municipal ne me pose pas de souci, et je ne crois pas que ce seront des conseillers d'arrondissement demain qui seront à La Garenne-Colombes et j'espère que notre Ville continuera à exister avec un Conseil Municipal.

D'un autre côté, quand vous minimisez le rôle des conseillers d'arrondissement qui existent à Paris, à Lyon et à Marseille, je trouve cela pas très sympathique vis-à-vis de nos collègues élus, qui sont des élus aussi de proximité ; les conseils d'arrondissement ont un certain nombre de pouvoirs qui peuvent ne pas être suffisants à vos yeux, mais qui existent, donc je crois que la caricature, si vous me permettez, que vous faites aussi des conseils d'arrondissement et des élus qui sont dans ce cadre est loin d'être la réalité, et tant mieux, d'ailleurs, que ce ne soit pas cette réalité. Ces élus sont tout aussi respectables et font un travail important dans le cadre défini par la loi.

Je rappellerai, d'ailleurs, Monsieur Juvin, que cette loi, entre autres, est une loi qui a été votée à l'époque et qui avait été proposée à l'époque, entre autres, par des élus de droite, reprise ensuite dans les années quatre-vingt et développée dans les années quatre-vingt. C'est, d'ailleurs, dans les années quatre-vingt, de mémoire, en 1983, que le gouvernement socialiste de l'époque, qui était dirigé par quelqu'un qui nous a malheureusement quittés il y a quelques jours, Pierre Mauroy, avait fait des avances importantes par rapport au pouvoir des conseils d'arrondissement.

**M. le Maire**

Merci, Monsieur Macé.

Vous êtes très fort pour ne pas répondre aux questions, mais vous le faites remarquablement, donc je dois vous avouer que j'ai beaucoup d'admiration.

**M. Macé**

Je ne suis pas le seul.

**M. le Maire**

Vous le faites très bien, ne minorez pas vos mérites.

La structure politique telle qu'elle existe aujourd'hui, les équilibres des pouvoirs dans le Paris historique intra-muros, c'est la loi de décentralisation, et vous le savez bien, Defferre, donc ce ne sont pas des élus de droite.

Je rigole, un peu en faisant grise mine, je ne vous le cache pas, quand j'entends parler de l'acte III de la décentralisation. L'acte III de la centralisation me semble plutôt être un acte III de la recentralisation, puisqu'on s'apprête à retirer aux communes des pouvoirs que nous avons pour les donner à un échelon central ; quand j'ai appris le français, cela s'appelle plutôt de la recentralisation.

Enfin, pour éviter de répondre, vous confondez le respect, comme vous l'avez dit, que l'on doit aux élus municipaux d'arrondissement, la question n'est vraiment pas là, évidemment, ce sont des élus du peuple, évidemment, ils font un travail au quotidien qui est aussi admirable que celui nous essayons de faire nous-mêmes, la question n'est pas du tout là, la question est de savoir s'ils ont les outils politiques pour rendre le service qu'ils souhaitent rendre à leurs concitoyens, et vous ne trouverez pas un seul élu parisien, qu'il soit de droite ou de gauche, conseiller d'arrondissement, qui vous dira qu'effectivement, il a à sa disposition la totalité des pouvoirs, comme nous l'avons.

L'exemple du trou dans le trottoir, je vous le donne, parce que je l'ai vécu ; j'ai participé à la campagne municipale en allant soutenir un de mes amis qui était candidat Maire dans un arrondissement de Paris, Maire sortant ; il y a un trou dans la chaussée, tout le monde se

plaignait, il pleuvait, c'était terrible, il y avait une mare d'eau, cela faisait des mois que c'était là et il n'arrivait pas à faire boucher ce trou, parce que, tout simplement, l'entretien de la voirie n'était plus de la compétence de l'arrondissement.

Ce que je crains, c'est qu'on nous dépouille de nos compétences d'ordre général, sous des motifs vertueux, le fameux millefeuille administratif, mais c'est oublier que particulièrement en période de crise, les Français ont besoin d'un échelon local de proximité extrêmement fort ; c'est cela, la question.

Enfin, sur la question du coût des échelons, d'abord, personne ne sait répondre à cette question et je ne comprends toujours pas en quoi un coût local, en l'occurrence garennois plus courbevoisien plus nanterrien, serait supérieur à un coût des trois Villes, pour prendre cette échelle, et *a fortiori*, si on prend le futur Grand Paris, du 75 et des trois départements de petite couronne.

Je suis, en même temps, persuadé qu'en matière de gestion des deniers publics, l'échelon local, à condition qu'il ait une taille suffisante, et c'est le cas à La Garenne-Colombes, nous sommes des Villes importantes à l'échelon national, permet justement une optimisation de la dépense, parce que nous connaissons et nous avons le souci du détail. Mon inquiétude est là.

J'ai entendu que vous ne répondiez pas sur le fait d'être pour ou contre le projet. Quand vous dites : « Je souhaite qu'il y ait toujours des conseillers municipaux à La Garenne-Colombes », il y en aura toujours, comme il y a des conseillers d'arrondissement ; simplement, ils n'auront plus les mêmes pouvoirs, et moi, je crois que c'est grave.

Je fais un vœu : que le gouvernement, là encore, ne trouve pas la majorité qu'il souhaite, ni au Sénat ni à l'Assemblée nationale, parce que vous avez remarqué, Mesdames et Messieurs, que le Sénat est une chambre d'opposition, puisqu'elle retoque la quasi-totalité des grands textes qui lui sont donnés ; je souhaite que le Sénat fasse son travail d'opposition et mette en défaut ce projet qui serait un projet malheureux pour notre vie quotidienne, et là, je m'adresse à tout le monde, quelle que soit l'étiquette politique ; la question est de savoir si vous voulez un Maire et un Conseil Municipal capables de décider de vos problèmes quotidiens, d'apporter des solutions. Ma crainte est que demain, nous ne puissions plus, et je trouve que ce projet est tout simplement fou.

Peut-être me trompais-je, Monsieur Macé, et que dans quelques années, je vous dirai : « C'était formidable » ; aujourd'hui, je ne vois pas ce caractère formidable, tout simplement. Nous ne sommes pas d'accord, mais ce n'est pas un problème majeur.

Si, en revanche, nous avons l'impression que le gouvernement s'entêtait dans cette disposition et qu'il y avait un danger, nous pourrions, lors d'un Conseil Municipal, voter un vœu qui exprimerait notre défiance vis-à-vis d'un tel projet, une fois que celui-ci, et Monsieur Macé a raison de le dire, sera précisé, puisque la fabrique parlementaire est là aussi pour amender le texte, mais je parle bien du texte initial qui m'inquiète, parce que c'est celui que je vous ai, malheureusement, décrit.

De toute façon, si un tel projet arrivait sur le devant de la scène, il faudrait qu'on en parle entre nous.

Je vous propose de voter...

Monsieur Conway, je vous en prie ; allez-y, c'est toujours intéressant.

Ce que je regrette, c'est que je demande au début qui veut prendre la parole et personne ne veut.

**M. Conway**

J'ai l'habitude d'écouter et d'intervenir... Si on parle tous en même temps, cela me paraît compliqué.

**M. le Maire**

Bien entendu, Monsieur Conway ; je vous en prie.

**M. Conway**

Je rappelle quand même, parce que, dans votre réponse, vous l'avez peut-être oublié, que nous étions favorables à ce syndicat entre les Villes autour de La Défense, nous avons voté pour ce projet.

En revanche, effectivement, sur l'intercommunalité, comparer La Garenne-Colombes à Paris et aux Maires d'arrondissement, c'est vraiment de la caricature...

**M. le Maire**

Monsieur Conway, excusez-moi, vous dites que je caricature ; je voudrais vous poser la question : est-ce que vous avez lu le projet ?

**M. Conway**

Non, je n'ai pas lu le projet.

**M. le Maire**

Très bien, donc ne dites pas que c'est une caricature.

**M. Conway**

Je dis simplement que vous comparez les mairies d'arrondissement à la mairie de La Garenne-Colombes. Je rappelle que La Garenne-Colombes fait 27 000 habitants et qu'effectivement, on peut gérer en direct et facilement des soucis ; je le dis d'ailleurs régulièrement, pour moi qui suis nouveau dans ce monde politique...

**M. le Maire**

Cela va faire cinq ans...

**M. Conway**



Nouveau, dans le sens où c'est une commune suffisamment grande pour permettre des options, des choix, des arbitrages, et suffisamment petite pour qu'on voie les tenants et aboutissants.

On n'arrive pas à gérer forcément le nettoyage de la rue entre Courbevoie et La Garenne-Colombes par jour de grand froid ; vous imaginez de multiplier cela à la frontière de tous les arrondissements de Paris ; il y a un problème de taille.

Pour revenir sur l'intercommunalité, nous avons toujours – quand je dis « nous », je parle de tous les représentants du Mouvement démocrate autour de La Défense – milité pour une intercommunalité de projet ; cela ne veut pas dire qu'on dessaisit les Maires de leurs pouvoirs et que l'on met cela dans une mégastucture anonyme et intouchable ; on décide ensemble quels sont les projets où chaque commune trouverait un avantage à mettre cela en commun.

C'est, par exemple, au niveau de la prévention et de la répression sur la délinquance, où l'on dit : « Il vaut mieux agir chacun dans son coin, mais dans une cohérence d'ensemble, et pas à coup de vidéo par-ci, par-là, de repousser cela chez le voisin ». Même chose pour les ordures ; on peut mutualiser un certain nombre de choses qui seraient profitables si les communes décidaient que c'était profitable. J'ai déjà parlé aussi de l'intérêt de mutualiser des équipements, de ne pas avoir deux cinémas qui se font concurrence pour mourir tous les deux.

Vous parlez de plein exercice. Si vous voulez être Maire de plein exercice, il faut aussi respecter la loi. Dans ce syndicat, outre le fait qu'on est la seule commune à ne pas être en intercommunalité, on est la seule à ne pas respecter le taux des logements sociaux. Pour être de plein exercice et être traité comme tel, il faut aussi montrer qu'on est capable de prendre en charge l'intérêt collectif.

Dernière chose, vous parlez de la centralisation outrancière, et je suis tout à fait d'accord avec vous là-dessus, mais vous parlez de Maires de droite, de gauche, avec des exceptions d'un côté ou de l'autre ; je crois qu'il n'y a aucune Ville qui veut du mal à La Garenne-Colombes, qu'elle soit de droite ou de gauche ; le but est de travailler ensemble, d'être dans une approche de bon sens sur beaucoup de choses.

Dans cette démarche, quand vous dites qu'il faut être au plus près des habitants, soyez aussi au plus près des habitants qui n'ont pas voté pour vous aux municipales en associant les gens qui ne pensent pas comme vous dans les commissions municipales, dans les débats, rendez compte régulièrement et ne vous offusquez pas si on demande des comptes là-dessus. Vous avez la chance de pouvoir avoir une opposition constructive, et, franchement, toute cette mandature, je l'ai dit au début, je suis et je serai positif malgré vous, parce qu'il y a de quoi décourager n'importe quel participant à ce Conseil qui a envie d'apporter des choses, quand bien même ce ne seraient pas vos premières idées.

Je vous remercie.

#### **M. le Maire**

Merci, Monsieur Conway.

D'abord, je vous remercie d'avoir donné votre avis sur le texte que vous n'avez pas lu, c'est toujours intéressant ; comme cela, au moins, vous avez les idées vierges.

Vous nous donnez le conseil de mutualiser un certain nombre de choses ; en particulier, vous dites qu'il faut mutualiser les ordures ; je suis content d'observer qu'après cinq ans de Conseil Municipal, vous n'avez toujours pas remarqué qu'on mutualise une partie des ordures.

Vous nous dites qu'il faut respecter la loi et que nous ne la respectons pas sur le logement social ; je vous invite à lire la loi sur le logement social et vous verrez que nous la respectons, puisque la loi, contrairement à ce que la plupart des gens qui n'ont pas lu la loi prétendent, mais on ne peut pas en vouloir à tout le monde, fixe des objectifs de flux ; il faut, chaque année en faire. Nous en faisons chaque année, donc nous respectons la loi, puisque nous ne sommes pas taxés.

Vous nous avez dit qu'il fallait respecter la loi sur l'intercommunalité ; je ne la connais pas, donc je vous prie, s'il vous plaît, de me faire passer le texte de loi qui fait que nous ne respecterions pas une loi sur l'intercommunalité ; celle-ci m'est inconnue et, probablement, a-t-elle échappé à ma sagacité, ainsi qu'au service juridique de la Ville de La Garenne-Colombes. En tout cas, il serait bon que nous fassions le point.

Enfin, vous nous donnez la leçon habituelle de la démocratie locale, etc. D'abord, c'est tout à fait dans votre place, l'opposition doit bien trouver des choses à reprocher, donc quand, sur le fond, on a un peu de mal à être en désaccord avec ce qu'on fait, on dit finalement : « La démocratie locale n'est pas respectée ». Hier soir, il y avait une centaine de personnes ici, qui sont venues parler de l'évolution d'un quartier ; je n'ai pas eu le sentiment qu'elles aient eu leur expression particulièrement bridée ni brimée et elles ont pu s'exprimer largement. D'ailleurs, j'observe que vous étiez là, Monsieur Conway, et que vous n'avez pas pris la parole pendant deux heures, sauf à la fin, vous avez posé deux questions ; il faut participer au débat, n'hésitez absolument pas.

On va passer au vote...

*(M. Conway demande la parole.)*

#### **M. le Maire**

Je vous en prie.

Vous pouvez me faire passer cette loi sur l'intercommunalité que nous ne respectons pas, s'il vous plaît.

#### **M. Conway**

Je vous invite déjà à relire le compte rendu, le JO de la dernière fois ; si vous regardez votre façon de reformuler, je vois que vous continuez dans ce petit travers qui est de me faire poser des questions sur quelque chose que je n'ai pas dit. Je n'ai pas parlé de loi sur l'intercommunalité, j'ai dit que nous étions pour une intercommunalité de projet...

**M. le Maire**

Non, pardon, vous nous avez dit, et tout le monde vous a entendu, que nous ne respectons pas la loi ; vous avez un peu hésité et vous avez cité deux exemples que j'ai notés ; vous avez dit que sur les logements sociaux, on ne respectait pas, donc je vous ai expliqué que vous aviez faux, et, ensuite, sur l'intercommunalité. J'aimerais savoir la loi que nous ne respectons pas sur l'intercommunalité ; pourriez-vous me la donner ?

**M. Conway**

Je ne sais pas... On relira.

**M. le Maire**

J'ai remarqué que vous ne saviez pas.

**M. Conway**

Je vous dis ce que j'ai voulu dire : le fait qu'on ne respecte pas la loi sur les logements sociaux et, effectivement, le gouvernement, dans sa grande sagesse, plutôt que d'appliquer des pénalités, a négocié avec les mairies pour faire qu'il y ait un objectif, et tant que vous atteignez cet objectif intermédiaire, il ne vous met pas de pénalités...

**M. le Maire**

Vous vous trompez ; c'est faux.

**M. Conway**

Attendez, je finis. J'ai également dit : dans cette intercommunalité, on est la seule commune à ne pas respecter ou à ne pas atteindre le taux de 20 %. Je n'ai pas dit que l'intercommunalité nous obligeait à cela. J'ai dit simplement que si vous voulez être maire de plein droit, il faut aussi avoir cette approche-là, qui intègre cela.

**M. le Maire**

Ce n'est pas ce que vous avez dit, mais ce n'est pas grave, vous avez le droit de vous corriger.

Sur l'intercommunalité...

**M. Conway**

Je peux terminer ?

**M. le Maire**

... vous avez lu la loi SRU ou pas ?

**M. Conway**

Non...

**M. le Maire**

C'est embêtant.

**M. Conway**

Oui, c'est embêtant...

**M. le Maire**

C'est dommage.

**M. Conway**

... sauf que ce n'est pas à l'ordre du jour.

**M. le Maire**

Vous nous expliquez que je ne respectais pas la loi ; avez-vous lu la loi que je ne respecte pas ?

**M. Conway**

Vous parlez de l'intercommunalité, et après, vous parlez du taux de logements sociaux.

**M. le Maire**

C'est vous qui en parlez.

**M. Conway**

Je parle des taux de l'intercommunalité et je dis : autre particularité, dans le SIEP – et pas l'intercommunalité –, dans les six communes, La Garenne-Colombes est la seule à ne pas atteindre les 20 % et en est très loin ; c'est tout.

Deuxième chose, quand vous dites : « Au niveau des ordures ménagères, vous n'avez pas fait de proposition, etc. »...

**M. le Maire**

Non... Je dois très mal m'exprimer ce soir. Vous nous avez expliqué qu'il fallait mutualiser et vous avez dit : « en particulier, une partie des ordures », donc je vous réponds très tranquillement que je vous informe, mais cela ne fait que cinq ans que vous êtes élu municipal, qu'il se trouve que nous mutualisons une partie des ordures. Je vous expliquerai en quoi ; d'accord ?

**M. Conway**

Quand, par exemple, sur La Garenne-Colombes, on fait trois ramassages par semaine, qu'on sort les poubelles des trucs, tandis qu'une autre commune nettoie les poubelles, etc., il y a des prestations qui sont différentes.

Autre exemple, puisque vous voulez des exemples, au niveau de l'équipement, je rappelle que j'avais donné comme exemple aussi le fait qu'il y avait les ateliers municipaux – je n'ai plus le terme, mais cela me reviendra –, et qu'au lieu de chercher à « délocaliser » cela à Bezons, il y avait certainement de quoi mutualiser au niveau d'au moins une ou deux communes à côté.

**M. le Maire**

Je vous remercie de cette leçon.

**M. Conway**

Dernière chose...

*(Protestations des élus de la majorité.)*

**M. le Maire**

Laissez, c'est très intéressant.

Allez-y, Monsieur Conway.

**M. Conway**

Au niveau de la réunion d'hier, je suis venu, j'ai écouté...

**M. le Maire**

*Veni, vidi...*

**M. Conway**

C'est pour ça que je dis ça, parce que vous aviez utilisé...

**M. le Maire**

Et *vici* ou pas ?

**M. Conway**

... cette expression hier et je faisais un petit clin d'œil à l'expression que vous aviez utilisée.

Deux questions... Une question m'avait paru ne pas avoir été abordée, je pense que vous en ferez votre miel ou pas, mais je l'ai posée sur la table, sans polémique. La deuxième chose, c'était une démarche que je trouve assez habituelle et que je regrette, qui est que, d'abord, il n'y avait pas 100 personnes, il y en avait 50...

*(Rires.)*

**M. le Maire**

Vous avez compté ?

**M. Conway**

Oui, bien sûr ! Cela donne une idée du nombre de personnes qui sont là.

**M. le Maire**

C'est vrai que cela a duré tellement longtemps que vous avez eu le temps.

**M. Conway**

Ces personnes viennent, il y a eu beaucoup de débats préparatoires avec des personnes, etc., c'est une très bonne chose. Après, ce qui me gêne toujours, c'est quand des choses apparaissent et que les gens sont obligés de se prononcer un peu sur-le-champ et n'ont pas de support écrit et repartent sans support écrit.

C'étaient les deux interventions que j'avais faites.

**M. le Maire**

Très bien.

Merci beaucoup.

Écoutez, on va avancer...

Monsieur Ranji, je vous en prie, allez-y.

**M. Ranji**

Bonsoir à tous.

Excusez-moi pour mon retard.

Pour compléter un peu ce que viennent de dire Christophe Macé et Christophe Conway, aujourd'hui, à La Garenne-Colombes, on paye quand même, il faut le rappeler, même si ce sont des chiffres que vous ne souhaitez pas publier, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères la plus élevée du département. Je pense que si on continuait dans cette démarche de mutualisation, d'intercommunalité, on pourrait peut-être payer encore moins cher, même si, aujourd'hui, une partie est déjà mutualisée.

Ensuite, simplement une petite remarque pour vous, Monsieur le Maire ; c'est assez marrant, en politique, on nous dit souvent qu'on n'a pas de mémoire ; je voudrais simplement vous rappeler, parce que là, on dérive pas mal sur les projets gouvernementaux, etc., il est assez marrant de constater que jusqu'à présent, vous nous avez dit qu'il ne fallait surtout pas faire de politique nationale, et maintenant que le gouvernement a changé, passe à gauche, à nouveau, vous faites de la politique, et là, toute votre idéologie de droite, à nouveau, réapparaît, dégouline, mais on sera là pour le rappeler aux Garennois quand vous avez toujours dit que vous ne faisiez une politique ni de gauche ni de droite.

Je vous remercie.

**M. le Maire**

Je vous remercie, Monsieur Ranji.

Il est vrai que dans cette assemblée, j'ai toujours veillé – j'ai totalement échoué en ce qui vous concerne, puisqu'évidemment, vous ne respectiez pas du tout cette idée, à ce que ce ne soit pas un endroit où la droite et la gauche devaient s'affronter, mais devaient s'affronter des visions éventuellement différentes de questions garennoises, et si j'ai abordé cette question, ce n'est pas parce que c'est un projet gouvernemental, c'est parce que c'est un projet gouvernemental qui aura des effets immédiats sur la vie quotidienne de ce Conseil Municipal ; c'est en cela que c'est important, premièrement.

Deuxièmement, auriez-vous l'amabilité, Monsieur Ranji, d'expliquer à M. Conway, qui semblait l'ignorer, en quoi nous mutualisons une partie des ordures, puisque vous avez fait remarquer qu'effectivement, nous mutualisons ?

**M. Ranji**

Je ne vais pas tomber dans votre petit piège, ce n'est pas à moi de répondre à Christophe Conway, il a les dossiers comme moi, comme vous, au sein de ce Conseil Municipal.

Maintenant, je constate simplement que dans le département, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du 92, c'est à La Garenne-Colombes qu'on la paye. C'est à vous que je voudrais poser une question : pourquoi est-ce le seul taux qu'on ne voit pas apparaître dans le bulletin municipal, sans parler des taux qui sont totalement obsolètes ?

**M. le Maire**

Je vous remercie, Monsieur Ranji.

Manifestement, vous avez une connaissance parfaite des dossiers. Dans ce cas, je me permettrai de vous expliquer ensuite, dans une réunion, si vous le souhaitez, en quoi nous mutualisons les ordures.

Monsieur Macé, je crois que vous souhaitez la parole.

**M. Macé**

Monsieur le Maire, je veux bien que vous tentiez, mais c'est normal quand on est en juin 2013 et qu'il y a une échéance électorale dans quelques mois importante pour notre Ville, de faire croire que tout est parfait, que vous respectez toutes les lois, sauf que la réalité est évidemment différente, elle est, malheureusement, différente ; je le déplore.

Quand vous nous dites : « J'applique la loi sur le logement social », c'est faux ! Pourquoi ? Parce que, tout simplement, la loi a prévu un pourcentage en 2000, qui était de dire : « Chaque commune doit avoir au minimum – pas au maximum – 20 % de logements sociaux ». La dernière loi de janvier 2013 a augmenté ce pourcentage à 25 %.

Là où vous avez raison, c'est que les gouvernements de gauche, que ce soit sur la loi de 2000 ou sur la loi de 2013, qui sont des gouvernements responsables, sont bien conscients que, du jour au lendemain, on ne peut pas arriver à réaliser un nombre de logements sociaux quand, à La Garenne-Colombes, parce que c'est ce qui nous intéresse ce soir, on est à 10 % péniblement et que vous vous entêtez depuis la loi de 2000 à en faire au compte-gouttes. Comme je l'avais dit lors du dernier Conseil Municipal, si on continue à ce rythme-là, je me demande si en 2100, en 2200, on arrivera enfin aux 25 % qui, d'ailleurs, seront peut-être, à ces époques-là, un peu plus élevés.

Effectivement, la loi n'est pas respectée et, en plus, vous ne faites aucun effort – je dis bien « aucun effort » – pour arriver à améliorer cette situation. Alors, vous allez nous dire : « On en fait au niveau de la ZAC des Champs-Philippe » ; c'est un peu normal, parce que pour arriver à faire la ZAC des Champs-Philippe, il vous fallait faire un minimum de logements sociaux ; sinon, le préfet de l'époque ne vous aurait pas autorisé à créer la ZAC. Après, vous en faites un peu en centre-ville quand il y a une opération, et, d'ailleurs, ce soir, un dossier passe dessus, mais ce n'est pas une véritable politique de logement social, de logement accessible à tous, étant donné que vous avez les moyens, parce que vous avez aussi tenté de nous démontrer en Conseil Municipal que vous n'aviez pas de moyens et vous nous avez raconté les prix, la propriété, mais tout cela est évidemment faux aussi. Quand on voit l'ensemble des opérations que les promoteurs immobiliers font aujourd'hui sur la ville, il y a effectivement du terrain, sauf que vous n'avez pas la volonté de dire : « J'ai une politique, j'ai un plan local d'urbanisme qui me permet de réaliser convenablement du logement social ». Voici la réalité.

On ne vous laissera surtout pas dire que vous respectez la loi sur le logement social. Non, notre commune est hors la loi et vous ne respectez pas la loi, parce que vous ne faites pas l'effort nécessaire pour réaliser du logement social ; voici la réalité.

Ce sera évidemment, dans les semaines qui viennent, démontré aux Garennois, qui, tous – je dis bien « tous » –, attendent qu'il y ait des solutions à la question du logement qui est une question centrale aujourd'hui en région parisienne quand on connaît les coûts. Il n'y a pas que du logement social à réaliser, parce que vous allez, comme d'habitude, faire la caricature de nos positions, mais entre ne pas du tout en réaliser à La Garenne-Colombes ou si peu et en réaliser quand même un certain nombre pour tenter d'améliorer la situation, il y a une différence, et c'est ce qui nous différencie sur cette question comme sur d'autres questions.

**M. le Maire**

Merci, Monsieur Macé.

Je vous confirme que nous sommes très différents sur beaucoup de sujets.

Je vous confirme, Mesdames et Messieurs, et j'invite ceux qui n'ont pas eu le plaisir ni la chance de lire cette loi sur le logement social de la lire. Vous observerez que La Garenne-Colombes n'est pas en infraction avec la loi, tout simplement pour une raison simple : le législateur, et pas le gouvernement, comme l'a dit M. Conway, dans sa grande sagesse, a prévu ce délai et fixe un objectif, non pas en 2013 ni en 2014, mais bien plus tardivement, pour réaliser ces logements sociaux et, en attendant, fixe un objectif de flux triennal aux communes, et nous respectons ce flux triennal, tout simplement, donc nous ne sommes pas en infraction avec la loi.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre la prolongation de la durée du syndicat ? 3 voix. Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui est pour ? 31 voix. Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

### **1.3 — Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2012.**

#### **M. le Maire**

Sur le rapport d'activité de la CCSPL, y a-t-il des remarques particulières ? Il s'agit, je crois, d'un « prend acte » ; on ne fait pas de vote.

*(M. Sammut acquiesce.)*

Pas de question sur ce point qui est une sorte de marronnier ? *(Non.)*

Je vous remercie.

#### ***Économie, Commerces et Développement durable***

### **1.4 — Institution du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux – Délégation du droit de préemption à Monsieur le Maire.**

#### **M. le Maire**

Le point suivant, je passe la parole à M. de Boutray sur les baux commerciaux et les fonds de commerce.

#### **M. de Boutray**

Merci.

Bonsoir, mes chers collègues.

L'objectif de cette délibération est de l'étendre à ce que nous avons déjà entériné lors de certains Conseils Municipaux il y a quelques années.

La loi du 2 août 2005 a donné la possibilité aux communes d'intervenir pour préserver la diversité commerciale au travers de la possibilité de préemption.

Le 14 décembre 2005, lors du Conseil Municipal, nous avons instauré un premier périmètre, qui couvrait principalement les secteurs de l'époque qui étaient le secteur Centre, le secteur dit « des Vallées », le secteur dit « de la Fontaine » et le secteur de la Colonne ; vous les voyez ici.

Par une nouvelle délibération du 22 mars 2007, nous avons étendu ce périmètre pour le compléter avec le boulevard de la République.

Il est vrai que pendant ces quelques années, ce droit nous a permis de sauver quelques commerces, notamment deux ou deux dans la rue Voltaire.

Nous vous proposons aujourd'hui de l'étendre à d'autres secteurs qui n'avaient pas été couverts, notamment : le secteur de l'avenue du Général-de-Gaule, que vous voyez ici, autour de l'avenue Joseph-Froment, le boulevard de la République côté sud, la place de Belgique et le long du boulevard National.

L'objectif est donc d'étendre ce périmètre, de façon à être garanti de pouvoir préserver notre commerce de proximité.

Pour cela, Yann Martin-Chauffier a fait un diagnostic très complet sur la situation, sur ces futures extensions. Les deux chambres consulaires, à qui nous avons soumis cette extension du droit de préemption, ont accepté et approuvé, notamment la CCI et la CMA.

Nous vous proposons aujourd'hui d'autoriser le Maire à étendre ce périmètre et de donner la possibilité d'ouvrir ce périmètre de préemption sur ces quatre nouveaux secteurs que l'on a proposés, tout en sachant que là, vous avez une vision globale du périmètre que nous vous proposons.

Je vous remercie.

#### **M. le Maire**

Merci, Monsieur de Boutray ; c'était très clair.

Y a-t-il des questions à M. de Boutray ?

Mademoiselle Naturel, vous avez la parole.

Bonsoir, Mademoiselle.

**M<sup>lle</sup> Naturel**

Bonsoir, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, bonsoir.

Nous serons favorables à cette délibération sur le choix de préemption de la municipalité sur les commerces vacants.

Vous avez donné quelques exemples, vous avez parlé de deux ou trois commerces qui ont pu être sauvés ; peut-être aurez-vous d'autres exemples pour étayer un peu l'application de ce dispositif depuis cinq ans ; ce serait intéressant.

Je vois que le périmètre a été étendu à la place de la Colonne, ce qui est très bien, puisque vous pourrez peut-être nous en reparler, mais les commerçants sont devant certaines difficultés ; peut-être que vous en savez plus, mais il semblerait que le propriétaire, par exemple, des commerces ait une velléité de vendre ; c'est peut-être pour cela que votre choix a été d'élargir...

**M. le Maire**

Lequel ?

**M<sup>lle</sup> Naturel**

Sur tout ce qui concerne pharmacie, boucherie...

**M. le Maire**

La pharmacie veut vendre ?

**M<sup>lle</sup> Naturel**

Non, le propriétaire. Après, je ne connais pas le dossier en détail ; c'est pour cela que je vous demande si vous avez eu des vents...

**M. le Maire**

Je vous suggère de regarder le dossier en détail, puis vous me poserez les questions.

Je vous remercie.

Vous regarderez le dossier, puis vous nous en reparlez.

Y a-t-il d'autres questions ?

**M. de Boutray**

Je peux peut-être répondre sur les deux commerces.

**M. le Maire**

Que vous avez cités ?

**M. de Boutray**

Oui. Il s'agit de Mademoiselle non-non, rue Voltaire, et d'ex-JFK, qui est devenu maintenant le marchand de chaussures, à l'entrée de la rue Voltaire ; vous vous souvenez qu'il y avait un marchand de prêt-à-porter qui avait un projet de cession auprès d'un agent immobilier, nous sommes intervenus, nous avons préempté et ce commerce a été recédé à cette boutique de chaussures. Voilà les deux exemples concrets.

**M. le Maire**

Il n'y avait pas le restaurant ?

**M. Conway**

Un troisième exemple est la boucherie à l'angle du boulevard de la République et de Maréchal-Joffre.

**M. de Boutray**

Exact.

**M. le Maire**

Cela a été le premier, d'ailleurs.

Boucherie qui est devenue restaurant.

D'autres questions ?

Monsieur Macé, Monsieur Conway, allez-y, dans l'ordre que vous voulez.

**M. Macé**

Dans l'avis, qui date du 24 avril 2013, de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, il est indiqué : « *La CCI Hauts-de-Seine préconise vivement, en parallèle à la mise en place d'un périmètre de préemption, un accompagnement en amont des projets de cession des commerçants, afin d'assurer un renouvellement pérenne et équilibré du tissu commercial, ainsi que de limiter la vacance des locaux. À cet égard, la CCI Hauts-de-Seine peut assister la Ville dans ses démarches par la mise en œuvre de programmes d'accompagnement destinés à faciliter et à assurer la recomposition commerciale des territoires. Ainsi, mes équipes se tiennent-elles disponibles pour tout échange que vous jugeriez utile à ce sujet* ».

Monsieur de Boutray, est-ce que vous allez répondre favorablement à cette proposition qui me semble intéressante de la Chambre de Commerce et d'Industrie ?

**M. de Boutray**

Affirmatif. Ce courrier a généré des contacts spécifiques avec eux, nous avons des liens assez proches avec les différents intervenants de la Chambre de Commerce et nous avons, effectivement, tout à fait récemment, émis un certain nombre de projets sur cette thématique.

Dès qu'on aura avancé, bien sûr, on vous tiendra informés.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Je voterai pour ce projet ; cela me paraît effectivement absolument indispensable d'avoir une action volontariste en matière de commerce de proximité.

Je voulais féliciter M. Martin-Chauffier pour la qualité du travail qui a été fait ; c'est très volumineux, très documenté. Je regrette que ce travail ait été fait sans partage et sans discussion ; je rappelle ce que je disais la dernière fois : la commission développement économique ne s'est jamais réunie, on n'a jamais eu l'occasion de partager nos réflexions et d'avoir une approche constructive là-dessus. Dans le rapport, d'ailleurs, j'ai de nombreuses remarques, mais bon, ce n'est pas le sujet aujourd'hui... Je souhaiterais vivement que cette commission se réunisse, et notamment sur la base de ce rapport.

**M. de Boutray**

Déjà, merci pour Yann Martin-Chauffier. Effectivement, le dossier est d'une très grande qualité, je le remercie de tout cœur et je lui transmettrai vos remerciements.

Deuxième point, il est vrai que c'est la première fois que nous avons un dossier où nous avons fait beaucoup de diagnostics sur des quartiers ponctuellement, et là, c'est une superbe synthèse.

Si vous avez des questions spécifiques dessus, je serais tout à fait heureux d'en discuter avec vous, mais on peut aussi en discuter un jour, lors d'une commission que l'on pourrait réunir. Bien sûr, cette commission, qui est une commission développement économique, pourrait s'étendre beaucoup plus sur l'économie en général, mais sur la partie commerce, c'est tout à fait envisageable et nous vous tiendrons informés d'une prochaine réunion.

**M. Conway**

Je vous remercie.

**M. le Maire**

Merci.

Pas d'autres questions ?

Je vous remercie.

On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

**II - Pôle Ressources**

**Finances**

**2.1 — Admission en non-valeur au titre des exercices 2009 et 2011.**

**M. le Maire**

Admission en non-valeur au titre des exercices 2009 et 2011 pour la somme abyssale de 428,89 euros.

Il n'y a pas d'opposition ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**2.2 — Rapport commun :**

- **Compte de gestion de la Ville, compte administratif et budget supplémentaire ;**
- **Compte de gestion de l'assainissement, compte administratif et budget supplémentaire ;**

**M. le Maire**

Nous allons passer donc à une série de délibérations du Conseil Municipal qui ont trait en particulier au compte administratif et la tradition veut que le Maire quitte la salle pendant que vous travaillez ; je trouve que cette tradition est une excellente tradition !

*(Rires.)*

Je laisse la parole à Yves Perrée, qui va être un Président attentif, comme d'habitude. Je peux d'ores et déjà, avant de quitter la salle, donner la parole à M. Ballin pour le compte de gestion de la Ville, le compte administratif de la Ville, le compte de gestion de l'assainissement et le compte administratif de l'assainissement, une présentation de ces quatre points. Ensuite, vous passerez au vote, après la discussion, bien entendu, et le débat ; je me permettrai, après, de revenir, si vous voulez toujours de moi.

Je vous remercie ; à tout à l'heure.

*(M. le Maire sort de séance. M. Perrée, premier adjoint remplace M. Juvin au fauteuil de la présidence.)*

**M. Perrée, président de séance**

Jean-Philippe Ballin, je te laisse parler du compte de gestion et du compte administratif de la Ville et du compte de gestion et du compte administratif de l'assainissement.

Comme vient de le dire le Maire, on reprendra les cinq points suivants tout à l'heure, parce que dans la présentation, on peut ne pas obligatoirement le comprendre, mais les budgets supplémentaires des deux comptes et les affectations de résultat, ainsi que l'attribution des subventions seront traités après.

Jean-Philippe, nous t'écoutons.

**M. Ballin**

Concernant le premier point sur les comptes de gestion, comme tous les ans, le trésorier municipal nous demande de statuer sur les comptes de gestion des budgets principaux et d'assainissement de l'exercice 2012 ; comme tous les ans, les écritures sont en tous points semblables. Il nous demande de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire, et de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires. C'est le premier point...

**M. Perrée, président de séance**

On va grouper les quatre points dont je viens de parler ; on regroupera les cinq autres points après, quand le Maire sera revenu.

**M. Ballin**

Concernant le compte administratif de la Ville, là encore, il s'agit d'établir, comme tous les ans, le bilan réel des opérations qui se sont déroulées tout au long de l'année 2012.

D'une manière générale, on peut dire que – vous aurez pu le constater dans le rapport et dans les chiffres et pour ceux qui ont assisté à la commission finances – la gestion a été, cette année 2012, tout à fait rigoureuse, et que nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés en début d'année.

Un peu plus en détail, les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 41,2 millions d'euros, soit une exécution des crédits à hauteur de 96,4 %. La surprise est venue essentiellement des charges de personnel qui ont été plus élevées que ce que nous avons anticipé en début d'année, notamment dues à la hausse du SMIC et à la fin du régime spécial qui a été voté par le gouvernement sur les heures supplémentaires. Cette augmentation, d'ailleurs, a fait l'objet d'une décision modificative durant l'année 2012.

Les autres charges courantes étaient essentiellement des contrats de prestations de services pour 6,5 millions d'euros, dont plus de 3,2 millions d'euros pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, 1,7 million d'euros pour les contrats de nettoyage, 1 380 000 euros pour les contrats de maintenance, 1 033 000 euros pour les fluides et 304 000 euros de frais de nettoyage des locaux.

Il est à préciser que ces trois derniers postes (fluides, maintenance et frais de nettoyage) augmentent avec l'ouverture de la Médiathèque depuis le 11 décembre 2011.

En termes de subvention, nous sommes à 2,5 millions d'euros, dont 1,7 million pour les associations de La Garenne-Colombes et 625 000 euros pour le budget action sociale du CCAS.

Point important, les intérêts de la dette sont ramenés à 403 000 euros, on en reparlera, mais nous avons réduit l'encours de la dette pour la quatrième année consécutive, puisqu'il n'y a plus que 4,4 millions d'endettement principal de la Ville.

Les dépenses d'équipement, quant à elles, s'élèvent à 7 millions, 11,7 millions avec la Médiathèque, avec un taux de réalisation qui est de 53 % ; ces travaux ont été financés par de l'autofinancement et la Ville s'est désendettée.

Voilà ce qu'on pouvait dire sur le compte administratif de la Ville.

Concernant le compte administratif de l'assainissement, je n'ai pas de point particulier à présenter, l'essentiel est dans le rapport.

Ensuite, nous avons l'affectation des résultats, que l'on va présenter d'ores et déjà. Suite à la présentation, sur le compte administratif de la Ville, il est proposé d'affecter un résultat de fonctionnement en excédent de fonctionnement de 1 588 545,91 euros et, pour le budget de l'assainissement, d'affecter 40 224,16 euros.

Voilà pour ma présentation.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Jean-Philippe.

Quelqu'un a-t-il des questions à poser sur ce rapport ?

Monsieur Macé ?

**M. Macé**

Tout d'abord, quelques constats.

Page 2 de votre document, qui continue à me choquer en termes de rédaction, Monsieur Ballin et les collègues de la majorité municipale, vous nous indiquez 6 945 heures de travail non réalisées, mais rémunérées ; certes, c'est du travail non réalisé, mais ce sont surtout des



heures consacrées à la formation des agents, donc ce ne sont pas des heures non réalisées, ce sont des heures qui ont permis la formation des agents de notre collectivité ; c'est important et je ne comprends toujours pas comment vous pouvez inscrire ce type de propos dans un document qui relate le compte administratif, alors que la formation est un élément important pour nos agents, que cela leur permet, évidemment, d'être toujours à niveau et de continuer à acquérir des connaissances nécessaires, donc c'est un bon investissement et cela ne correspond pas à des heures de travail non réalisées, mais, au contraire, à une bonne utilisation par rapport à la formation indispensable de nos agents.

Je suis toujours peiné de voir que vous continuez dans cette affirmation qui n'est pas juste et qui, vis-à-vis des agents de notre collectivité locale, les dévalorise et vous vouliez aussi dévaloriser la formation professionnelle.

En ce qui concerne, maintenant, le taux de réalisation que vous venez de nous annoncer en investissement, quand vous dites qu'il est de 53 %, je constate – je ne sais pas où vous trouvez les 53 % – qu'il y a 29,7 millions de crédits ouverts et 7 millions de réalisés. Certes, il y a peut-être des crédits de l'année d'avant réalisés en 2012, vous nous citez, entre autres, la Médiathèque et, éventuellement, la réfection de l'avenue du Général-Leclerc, mais en tout cas, sur les dépenses proprement dites que vous aviez engagées et que vous vouliez réaliser sur l'année 2012, 7 millions réalisés d'un côté, 29 millions inscrits, donc on est très loin, évidemment, des 53 %.

Il faudrait, je pense, Monsieur Ballin, vraiment s'interroger sur les raisons pour lesquelles ce taux est si faible en termes de réalisation, alors que notre Ville, et vous le savez comme moi, souffre d'un manque criant de certains types d'équipements. Il faut intervenir, rénover et reconstruire, même, le gymnase Pierre Denis, il y a un certain nombre de rues à refaire, vous avez totalement abandonné le projet paysager du cimetière, nous n'en connaissons toujours pas les raisons ; pourtant, les études ont été réalisées et il y a un travail aussi de voirie à réaliser au sein de cet équipement. Je ne parle même pas du local d'accueil qui avait été endommagé lors de la tempête de 1999, où vous n'avez toujours pas – on est 14 ans après – réalisé les moindres travaux, et pourtant, c'est nécessaire. On n'a toujours pas un Conservatoire de musique digne de ce nom par rapport à un enseignement et aux 600 Garennois inscrits dans cet équipement culturel.

La liste est longue et, aujourd'hui, on constate que vous réalisez, en fin de compte, 30 %, parce que c'est le bon pourcentage, de travaux en investissement, donc chiffre et pourcentage largement insuffisants par rapport aux besoins de notre collectivité.

Quand vous nous dites aussi que c'est une gestion rigoureuse, faudrait-il vous rappeler une nouvelle fois que vous n'avez cessé d'augmenter les impôts locaux depuis 2008 – j'allais dire, même, on pourrait reprendre avant, votre premier mandat, Monsieur Ballin, ainsi que M. le Maire ? C'est une augmentation continue des impôts. Certes, vos partis politiques défendent l'idée qu'il ne faut pas augmenter les impôts ; vous faites, comme je le dis à chaque fois, tout le contraire en gestion locale et vous n'arrêtez pas d'augmenter les impôts, et donc de pressurer les classes moyennes et les personnes défavorisées sur notre ville.

Une nouvelle fois, on en a la démonstration, alors que vous nous dites, d'un autre côté, en augmentant les impôts, vous avez réussi, par des recettes supplémentaires, à encaisser 1,9 million d'euros supplémentaires par rapport aux prévisions, donc, d'un côté, vous nous disiez qu'il fallait augmenter les impôts pour équilibrer le budget, sauf que le budget est excédentaire, comme vous nous l'avez annoncé, de plus de 5 millions, donc CQFD, il n'était pas utile d'augmenter les impôts ; vous l'avez fait délibérément et vous actez donc une politique de matraquage fiscale que l'on peut dénoncer, parce que ce ne sont pas les deux pages de propagande éhontée que vous publiez maintenant de manière identique depuis deux ans qui font croire que les taux n'ont pas bougé depuis 2010... Il faut quand même le faire, en termes d'informations municipales, deux pages depuis deux ans à chaque bulletin municipal, vous voyez ce que cela coûte de nous raconter que les chiffres depuis 2010 n'ont pas bougé, alors que les impôts augmentent et que les chiffres ont évidemment évolué depuis 2010 ; il faut quand même le faire, en termes d'utilisation des deniers publics et de dépenses inutiles par rapport à ce qu'il faudrait faire et d'autres dépenses utiles que vous ne faites pas pour les Garennois.

Voici, pour l'instant, mes quelques remarques. J'en ai d'autres, mais je vais laisser mes collègues continuer le débat, parce que j'espère qu'il y aura débat et questions sur ce compte administratif.

#### **M. Perrée, président de séance**

Merci, Monsieur Macé.

Avant de donner la parole de nouveau à Jean-Philippe Ballin, j'aurais bien voulu qu'Isabelle Juvin nous parle du personnel communal qui souffre, qui a tous les ennuis du monde dans cette mairie...

#### **M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Si vous voulez, Monsieur Perrée, mais bon, à chaque fois, avec M. Macé, c'est : du côté de l'opposition, on aime les agents communaux, et du côté de la majorité, naturellement, on maltraite presque le personnel communal. N'est-ce pas, Monsieur Macé ?

Je ne souhaite même pas répondre à M. Macé, parce qu'effectivement, on consacre un budget de formation important, et c'est normal ; d'abord, c'est notre obligation d'employeur, et quand bien même la loi ne prévoirait pas cette obligation de formation, nous l'aurions prévue dans le budget et c'est ce qui est le cas.

Effectivement, c'est vraiment la langue de bois du politique, mais qui m'est assez étrangère, et j'avoue que je la manie mal, de mon côté. Quand des heures de formation sont faites par des agents, ce ne sont pas des heures de travail, je suis désolée ; cela ne vous plaît pas et ce n'est pas minimiser le travail de l'agent ou être péjoratif, ce sont des heures que nous payons, nous devons les payer et nous l'inscrivons au budget, et je trouve cela très bien, il faut continuer dans cette voie, parce qu'il y a un plan pluriannuel qui est arrêté avec le CTP, et c'est très bien, mais dire que ce sont des heures de travail effectuées, je ne vois pas ce que cela apporte et je ne vois pas en quoi le fait de dire que ce ne sont pas des heures de travail, c'est un fait, c'est un constat, je ne vais pas aller travestir la réalité en disant que les heures de formation sont des heures de travail ; non, ce ne sont pas des heures de travail.

On distingue, en droit de la Fonction publique, des heures de travail effectuées et des heures de travail non effectuées, qui sont utiles à l'agent, qui sont utiles à la collectivité, qui sont utiles à tout le monde ; il y a un budget aussi et ce n'est pas vulgaire de parler argent, je

suis désolée. Quand on est responsable des comptes publics, il faut parler de cela, même quand il s'agit des fonctionnaires, même quand il s'agit des agents de la Fonction publique, et, au contraire, on est là pour en débattre.

Je ne vois pas en quoi c'est toujours une langue de bois : « Oh là là, ce ne sont pas des heures travaillées », « si vous dites que ce ne sont pas des heures de travail, c'est que vous êtes péjoratifs » ; je ne comprends même pas où est le sujet.

Monsieur Perrée, merci de m'avoir donné la parole, mais je ne souhaitais vraiment pas la prendre.

*(Rires.)*

**M. Perrée, président de séance**

Non, mais elle a été prise et la réponse a été faite à M. Macé qui est donc satisfait de cette réponse, j'en suis certain.

Je vais redonner la parole à Jean-Philippe Ballin pour répondre à Christophe Macé.

**M. Ballin**

Sur le taux de réalisation, je vous confirme bien le taux de réalisation de 53 %. Tout simplement, et vous le savez très bien, le budget a été « artificiellement » gonflé de la reprise de la ZAC. Évidemment, sur ce que nous avons inscrit en budget réalisation Ville, on est bien à 53 % de réalisation, puisqu'il y a pratiquement 16 millions qui ont été crédités dans les comptes de la Ville au titre de la reprise de la ZAC. Évidemment, ce n'est pas à comparer en termes de réalisation de la Ville ; on était au taux, effectivement, de 14 millions et réalisé 53, avec des reports en plus, c'est-à-dire des travaux qui vont être maintenus et réalisés au cours des années suivantes.

Concernant les augmentations d'impôts, on est toujours sur le même débat, mais bon... On vous rappelle qu'effectivement, nous maintenons le taux d'imposition depuis plusieurs années. Maintenant, après, effectivement, les bases fiscales évoluent et nous n'y pouvons pas grand-chose, puisque ce n'est pas à notre niveau, mais cela permet, et il faut être très clair, de gérer les années à venir, où, effectivement, il va falloir s'inquiéter de l'absence d'aide de l'État et des difficultés à gérer une commune qui a de plus en plus de responsabilités et d'actions à mener au niveau social et au niveau développement de la commune.

Très clairement, on est toujours sur les mêmes débats, donc je ne vais pas répondre plus, on va laisser les autres questions arriver.

**M. Perrée, président de séance**

Je voulais juste rajouter quelque chose, parce qu'on a parlé du Conservatoire qui m'est cher, on a dit que c'était un Conservatoire qui était mal logé ou dont on ne s'occupait pas suffisamment. Je voulais quand même signaler que le Conservatoire, depuis des années et des années, ne refuse plus jamais personne.

Il y a encore des gens qui m'ont parlé de pouvoir inscrire leurs enfants récemment et ils ont été immédiatement pris. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de communes qui peuvent immédiatement prendre des enfants, même en cours d'année, etc.

Donc le Conservatoire, c'est assez désagréable d'entendre des choses là-dessus, parce que je crois qu'il est reconnu qu'il est quand même très bon et que les gens y sont particulièrement heureux ; ils font du très bon travail. Je ne sais pas si vous avez assisté aux concerts récents qu'il y a eus et à tout ce que le Conservatoire fait, mais je crois que c'est un exemple.

Je tenais quand même à le dire.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Cela n'empêche pas les élèves d'être brillants, pour certains, même, de faire des carrières professionnelles de musiciens, les professeurs d'être tout à fait brillants et les élèves d'être à la hauteur de leurs professeurs.

**M. Perrée, président de séance**

Merci.

Je passe la parole à qui, cette fois-ci ?

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Je vais répondre.

Tout d'abord, Monsieur Perrée, je n'ai pas dit que l'association qui gère le Conservatoire de musique était une association qui gérait mal le Conservatoire de musique, je vous ai juste dit, et cela fait déjà quelque temps que nous en parlons, que les locaux doivent être nettement améliorés, je pense, même reconstruits, pour permettre d'accueillir dignement l'ensemble des élèves. Je n'ai pas dit que la prestation et l'enseignement étaient de mauvaise qualité, je vous ai dit que les locaux, en revanche, le sont et ne permettent pas, à mon avis, un développement comme il se doit de l'apprentissage de la musique et de son développement par rapport à ceux qui sont dans des classes avancées ; c'est tout ce que j'ai dit.

Je pense que dans une ville qui a près de 30 000 habitants, qui est membre de l'EPADESA et du SIEP, entre autres, on doit avoir un équipement culturel digne de ce nom et ce n'est pas le cas ; c'est tout.

Je vous rappellerai qu'un ancien Maire, que vous avez soutenu jusque quasiment la fin, c'est-à-dire M. Catrin, avait mis dans son programme en 2001 la reconstruction du Conservatoire de musique, entre autres. On n'invente rien et c'est bien un élément de discussion sur la ville depuis un certain nombre d'années.

En ce qui concerne maintenant, Monsieur Ballin, ce que vous nous avez dit sur la non-augmentation des taux est vrai ; ce qui n'est pas vrai au demeurant, Monsieur Ballin, c'est de faire croire qu'à partir de là, vous n'avez aucun pouvoir, parce que ça, c'est faux. Quand

vous dites que les bases augmentent, les bases augmentent parce que les parlementaires, de droite ou de gauche, d'ailleurs, en fonction des majorités, décident un taux d'augmentation des bases ; la Ville aurait tout à fait donc la possibilité, et avait donc la possibilité, vu les chiffres que vous nous présentez ce soir, de diminuer le taux du taux pour permettre une non-augmentation des impôts. Quand on dégage 5 millions d'excédent, et dans ces 5 millions d'excédent, il y a 2 millions de recettes supplémentaires provenant des taxes, vous aviez la possibilité.

Ce que vous faites ce soir, et vous nous le démontrez une nouvelle fois, c'est que vous avez la volonté politique d'augmenter les taux, et donc d'avoir un matraquage fiscal, et je pèse mes mots, sur les habitants de La Garenne-Colombes qui continue ; vous faites une politique délibérée, assumez-la et dites : « Je suis pour l'augmentation des impôts locaux » ; évidemment, c'est la réalité, parce que ce sont les chiffres. Il faut assumer votre politique, ne pas vous retrancher derrière qui, le gouvernement, je ne sais pas lequel d'ailleurs, pour dire ce qui n'est pas ; vous avez acté une politique d'augmentation des impôts, assumez-la, et au moins, pendant la campagne électorale qui va démarrer à un moment donné, nous dirons que vous êtes pour l'augmentation des impôts, chiffres à l'appui, et c'est votre réalité.

C'est vrai que par rapport à la doctrine défendue par certains autour de cette table, c'est tellement en contradiction avec ce que vous défendez nationalement et vous attaquez le gouvernement depuis un an... Évidemment, vous êtes en totale contradiction avec vous-mêmes, mais ce ne sera pas la première fois ni la dernière fois.

Sur le personnel, maintenant, je lis ce que vous écrivez, tout simplement ; c'est pareil, assumez ce que vous écrivez ; je continuerai à penser que la formation du personnel est un investissement, et non pas une dépense et non pas des heures de travail non réalisées, mais, au contraire, permet à nos agents de continuer à effectuer avec professionnalisme et dévouement, ce qui est le cas dans notre Ville, leur travail. *A priori*, vous ne comprenez toujours pas cela, Madame Juvin-Marleix ; c'est dommage, mais je continuerai à intervenir de cette manière, que cela vous plaise ou non.

En ce qui concerne maintenant, je vais continuer, le personnel communal, je vais prendre le tableau des effectifs que vous nous avez communiqué, pages 150 à 152 ; plusieurs constats encore ce soir, cela ne va certainement pas vous plaire, encore, Madame Juvin-Marleix, mais il faut quand même les faire et les répéter jusqu'à tant que cela rentre, peut-être qu'on va arriver à un moment donné, à ce que vous appliquiez une autre politique vis-à-vis du personnel communal !

Je constate, premièrement, le nombre important de vacances des postes ; nous en sommes à 100, 100 postes vacants, dans des domaines non négligeables, et j'étais intervenu déjà auprès de notre collègue, M<sup>me</sup> Fommarty, pour constater que nous sommes toujours en « déficit » de recrutement des auxiliaires de puériculture, alors que ce soir, vous allez nous proposer un projet de créer un certain nombre de places en crèche ; je me demande avec quel personnel, quand je vois déjà que sur nos équipements, il manque au moins – je fais un rapide calcul – 11 postes, donc ce n'est pas négligeable quand on connaît les taux d'encadrement de la Caisse d'allocations familiales et de la PMI sur ce sujet. Dans le secteur de l'animation, 11 postes vacants. Secteur technique, nous en sommes à 24 postes vacants ; secteur administratif : 29 postes vacants ; secteur social : 7 postes vacants. Voici les résultats de votre politique en ce qui concerne le personnel, et donc les 100 postes vacants.

Parallèlement, en revanche, et vous allez certainement me donner des explications, vous continuez à développer les recrutements d'agents non titulaires, qui sont passés, en une année, de 146 à 170. D'un côté, vous n'arrivez pas à pourvoir les postes d'agents titulaires et, parallèlement, vous augmentez les postes d'agents non titulaires, alors qu'à l'intérieur – je vous le répète chaque année, je vois qu'il n'y a pas d'amélioration – des grades qui sont indiqués dans ce document, nous pourrions, j'imagine, fort facilement, mettre en stage un certain nombre de personnes sans passer par les concours, parce que c'est la loi ; je pense aux adjoints administratifs, aux agents techniques ; adjoints administratifs, il y a 14 postes pourvus, adjoints techniques, 56, agents sociaux, 22, et eux aussi pourraient bénéficier d'une mise en stage.

Je constate, une nouvelle fois, que vous n'avez toujours pas une politique volontariste de mise en stage des agents, qui sont pénalisés.

Je ne vous ferai pas l'insulte, Madame Juvin-Marleix, de parler du dernier tract d'une organisation syndicale à ce sujet. Un peu d'humilité et faites surtout attention à ce que vous faites quand on constate le résultat de cette politique vis-à-vis du personnel communal ! Il faudrait peut-être être sourd, j'espère que vous ne l'êtes pas, pour ne pas entendre ce que les agents disent de la situation qu'ils vivent aujourd'hui dans un certain nombre de services.

Voilà la situation dans laquelle vous avez mis progressivement les services municipaux et je trouve cela dommage. Si vous n'écoutez pas, entre autres, les organisations syndicales quand vous vous réunissez en CTP, c'est bien dommage, c'est pourtant le lieu du dialogue social et je pense que vous devriez être beaucoup plus attentifs, vous et vos collègues qui y siégez, par rapport à cette situation.

#### **M. Perrée, président de séance**

Monsieur Macé, une seconde, je vais donner la parole à M<sup>me</sup> Juvin-Marleix, mais je suis en mairie, comme vous le savez, assez souvent et je n'ai jamais entendu les gémissements ni les hurlements de douleur des agents de la communauté.

Essayez de me trouver des agents très mécontents, je ne dis pas moyennement mécontents, mais très mécontents ; M<sup>me</sup> Juvin-Marleix va répondre à votre question, mais je ne pense pas qu'on peut dire cela de la Ville de La Garenne-Colombes.

Vous êtes d'accord avec moi, n'est-ce pas ?

#### **M. Macé**

Monsieur Perrée, on parlera tout à l'heure, mais cela fera l'objet d'une autre intervention, de quelques dossiers de contentieux du personnel communal, peut-être que vous nous parlerez différemment ; il y a certains noms que vous connaissez très bien, Monsieur Perrée.

#### **M. Perrée, président de séance**

Je n'ai pas l'impression, quand je viens en mairie ou que j'en pars, d'entendre des hurlements et des gémissements dans les couloirs de la mairie.

Je vais donner la parole à M<sup>me</sup> Juvin-Marleix, qui va se faire un plaisir de répondre.

### **M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Merci, Monsieur le Premier adjoint. Il faudrait peut-être que M. Macé vienne un peu plus en mairie pour prendre le pouls de ce qui s'y passe au lieu de, à chaque Conseil Municipal, d'ailleurs, chaque année, au moment du compte administratif, on a le droit exactement au même laïus, à savoir : « Le personnel est en souffrance ; attention, c'est très grave ; vous le méprisez ; un peu plus d'humilité, Madame Juvin-Marleix ! Le mémoire que vous nous présentez aujourd'hui, les titulaires, les non titulaires... »

D'abord, cela ne m'amuse pas de vous entendre, parce que ce n'est pas un comique de répétition. Cela devient assez dramatique, parce que quand je vous entends, je suis peut-être sourde de mon côté, vous m'avez accusée d'être sourde, en tout cas, j'essaie d'ouvrir grand mes oreilles, en tout cas, je n'ai pas l'autisme dont vous faites preuve, parce qu'à chaque fois qu'on essaye d'avoir un dialogue, de votre côté, vous reprenez...

Sur la formation, tout à l'heure, je vous ai dit que ce n'était pas une insulte de parler d'heures travaillées et non travaillées ; eh bien, vous revenez à la charge en disant : « C'est une insulte au personnel ! » ; vous restez dans votre truc, très bien, vous faites votre sémantique, on est à l'Académie française ; moi, je ne comprends pas tout cela.

Il y a simplement des heures travaillées, des heures qui ne sont pas travaillées, des heures de formation, et c'est très bien. Nous le mettons au budget et nous sommes la majorité municipale qui vote ce budget, puisque je ne crois pas vous avoir jamais vu voter le budget avec nous main dans la main ; première observation.

Deuxième observation, je remarque là aussi, chaque année... Tout à l'heure, vous me disiez très élégamment : « J'espère que cela va rentrer » ; je forme le même vœu pour vous, Monsieur Macé, qu'enfin, vous compreniez, et je pense que vous êtes directeur général des services d'une Ville des Hauts-de-Seine, vous devriez savoir quand même, après quelques années, parce que vous n'avez pas 20 ans, vous êtes encore jeune, mais vous n'avez plus 20 ans, ce qu'est un effectif budgétaire et ce qu'est un effectif pourvu.

Tout à l'heure, quand je vous ai entendu dire : « Il y a 100 postes à pourvoir dans la mairie », au secours ! J'espère que tous les Garennois vont vous entendre ; cela veut dire quoi ? Cela veut dire que vous estimez – c'est ce que j'ai entendu – que l'activité de la Ville nécessite l'embauche de 100 personnes supplémentaires. 100 personnes supplémentaires... Évidemment, elles ont des rémunérations différentes, mais imaginons même que, *a minima*, on fixe cela à 35 000 euros chargés, multipliés par 100, quand vous parliez d'augmentation d'impôts tout à l'heure, je ne sais pas comment vous allez financer cela. Attention les yeux au moment des municipales, Monsieur Macé ! 100 personnes supplémentaires dans la mairie ! D'accord...

Troisième observation, vous me dites : « Oh là là, attention, les titulaires, vous les maltraitez, parce que, regardez, vous embauchez des non-titulaires » ; déjà, je ne vois pas le rapport, mais bon... Je regarde les chiffres que vous avez sous les yeux ; comme par hasard, c'est drôle, on parle du chiffre des non-titulaires, parce que c'est, là aussi, une honte d'être non-titulaire, c'est une honte de travailler dans le privé ; excusez-moi, les non-titulaires, Monsieur Macé, font du bon travail. Les titulaires, au N-1, c'est-à-dire l'année d'avant, étaient 484 ; ils sont 495 ; cela fait 11 titulaires de plus. Je ne vois pas où est le drame.

Les non titulaires, oui, c'est un réel problème, et j'en sais quelque chose pour assurer beaucoup d'entretiens de recrutement, nous avons des difficultés pour recruter les titulaires.

Je ne pense pas, Monsieur Macé, que dans votre commune, vous ayez, vous aussi, beaucoup de facilités à recruter des titulaires dès l'origine, des personnes qui veulent muter d'une commune à une autre.

Nous avons énormément de candidatures ; la plupart des candidatures, la quasi-totalité des candidatures, ce sont des candidatures de non-titulaires.

La titularisation, oui, il y a un certain nombre de postes qui sont ouverts sur concours, et c'est le propre de la Fonction publique territoriale. La loi qu'avait fait passer l'ancien gouvernement – là aussi, j'évoque les anciens temps – donnait la possibilité de titulariser un certain nombre de personnes non titulaires qui n'ont pas passé les concours ; on l'a évoquée la dernière fois ; cette loi-là, on en a débattu au CTP, ne plaît pas nécessairement aux représentants du personnel, qui sont, eux, titulaires et qui ont passé les concours. C'est une véritable difficulté.

À chaque fois, c'est la tarte à la crème ; Monsieur Macé, je suis désolée, ce n'est pas qu'à gauche qu'on aime la Fonction publique territoriale ou qu'on aime la Fonction publique. Vous irez rapporter tout cela à votre Premier ministre, vous lui direz comment faire, peut-être, pour recruter davantage de fonctionnaires, mais je ne sais pas si c'est vraiment le chemin que prend le gouvernement.

En tout cas, à La Garenne-Colombes, nous faisons attention aux dépenses de personnel, nous n'allons pas embaucher 100 personnes ; nous embauchons les personnes en fonction des besoins de la Ville, nous faisons attention, chacun des fonctionnaires, chacun des agents de la Ville, fait attention au budget qui lui est alloué et travaille avec énormément de conscience professionnelle, et je les en remercie ; ils sont chacun très concernés par le budget de leur service, ils font très attention. Ce sont les sous publics, donc, forcément, on fait attention.

Franchement, ne dites pas n'importe quoi, parce qu'à force, je vais finir par ne plus intervenir... C'est peut-être le but recherché, mais j'ai encore un peu de vivacité, donc je continuerai à prendre la parole pour m'opposer à ce que j'entends, parce que j'estime que c'est à la fois inique, infondé et le troisième adjectif, je vous en ferai grâce, Monsieur Macé, parce que ce n'est pas forcément très gentil, mais ce n'est pas très pensé et très rationnel, tout cela.

Donc non, nous n'allons pas embaucher 100 personnes, nous allons essayer de nous développer dans des limites raisonnables. Oui, effectivement, les fonctionnaires, nous en avons titularisé, nous en avons 11 de plus, les agents non titulaires ne sont pas plus malheureux, ils font de l'excellent travail ; la loi nous a permis de titulariser un certain nombre de personnes et nous avons une réelle difficulté à recruter dès le départ des fonctionnaires, c'est une évidence.

Voilà, Monsieur Macé, j'espère que vous êtes éclairé sur le fond de ma pensée, que j'exprime sans langue de bois.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Madame Juvin-Marleix.

Monsieur Macé, vous avez certainement des choses à répondre.

**M. Macé**

Que d'inexactitudes que vous venez de dire, Madame Juvin-Marleix ; je m'inquiète, d'ailleurs, parce que cela fait maintenant quelques années que vous avez cette délégation et qu'*a priori*, tous les mécanismes de la Fonction publique territoriale ne sont pas totalement maîtrisés par vous. En plus, vous avez, mais c'est certainement une...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Dû à mon jeune âge !

**M. Macé**

... doctrine que vous vous êtes lancée à l'UMP, plus c'est gros, plus cela passe, plus on fait peur et mieux c'est pour les habitants.

*(Réactions sur les bancs de la majorité.)*

Je n'ai jamais dit qu'on allait recruter 100 agents ; vous déformez, comme d'habitude...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Il faut en recruter combien, Monsieur ?

**M. Macé**

Ne m'interrompez pas, je ne vous ai pas interrompue ; ayez la politesse...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je ne suis pas polie, en plus ; je suis sourde et impolie !

**M. Macé**

... de laisser parler les gens ; je ne vous ai pas interrompue, laissez-moi parler ; après, vous pourrez répondre et je vous entendrai avec beaucoup de plaisir.

Je n'ai jamais dit qu'on allait embaucher 100 agents ; je n'ai jamais dit cela. Pareil, la même logique, mais on a compris, parce que cela fait des années que vous avez cette logique, il faut faire peur, il faut qu'on fasse peur aux Garennois avec l'opposition, qu'est-ce qu'ils nous promettent ? Comme d'habitude, c'est n'importe quoi, ce que vous nous dites ! Je n'ai jamais dit qu'on allait embaucher 100 agents, surtout que ces 100 agents, vous les avez, parce que vous les payez en agents non titulaires. Je reviens sur la nécessité que vous preniez enfin des mesures pour titulariser un certain nombre d'agents ; sur les 170, pas loin de 100 pourraient être mis en stage et titularisés, donc vous les avez. Ne venez pas faire croire qu'on veut embaucher 100 agents de plus, vous les avez et vous les payez déjà.

Si vous connaissiez un minimum – je suis désolé de parler comme cela – l'application du statut, vous n'auriez pas eu ces propos, qui sont d'ailleurs, vis-à-vis des agents qui sont concernés par cette situation, excusez-moi de vous le dire, pas très reluisants par rapport à la conception que vous avez ; je comprends, d'ailleurs, pourquoi vous avez du mal avec les organisations syndicales et que le dialogue social n'est toujours pas au rendez-vous dans cette Ville. Cela continue, preuve à l'appui, avec ce Conseil Municipal ce soir ; ce sera d'ailleurs très intéressant d'envoyer les propos des uns et des autres à nos représentants syndicaux, cela les éclairera encore un peu plus ce que vous pensez du personnel communal.

Quand vous nous dites qu'il y a 11 postes de titulaires, je ne sais pas où vous les trouvez. Situation N-1 : 494 ; situation en 2012 : 495...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je peux me permettre de vous interrompre respectueusement, Monsieur Macé ?

**M. Macé**

Oui.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je peux parler ?

**M. Macé**

Oui, allez-y.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Vous vous êtes simplement trompé de ligne, vous lisez un peu vite dans votre élan fougueux.

*(Rires.)*

**M. Macé**

Non, pas mon élan fougueux.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

C'est 484 l'année dernière et 495 cette année, donc il y en a 11 de plus. Vous avez un mauvais document ?

**M. Macé**

Soit vous avez un autre document, je n'y peux rien, on est à 494 et 495. Le document qu'on nous a envoyé ce soir est-il le bon ?

*(Aparté entre les services et M<sup>me</sup> Juvin-Marleix.)*

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je peux vous répondre, Monsieur ?

**M. Perrée, président de séance**

Les apartés sont terminés ?

**M. Macé**

Je laissais l'administration parler à M<sup>me</sup> Juvin-Marleix.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Simplement une petite question à M. Macé, puisque cet échange d'amabilités me plaît vraiment infiniment : hormis cela, Monsieur Macé, au lieu d'avoir une attitude... Essayez de reprendre vos propos, j'ai bien entendu, et je ne suis pas la seule, je pense avoir quelques neurones, pas beaucoup, mais quelques neurones, me permettant de vous entendre. Tout à l'heure, vous avez regretté la centaine de postes non pourvus ; cela veut dire la centaine de postes à pourvoir dans lesquels personne n'exerce actuellement ; je tiens à vous rappeler ce que vous avez dit, premièrement.

Deuxièmement, puisqu'aujourd'hui, trois minutes plus tard, vous nous dites : « Je ne souhaite pas de cette centaine de postes supplémentaires, je ne veux pas 100 embauches supplémentaires », combien d'embauches souhaitez-vous, Monsieur Macé, exactement ?

**M. Macé**

Premièrement, Madame Juvin-Marleix, ce soir, vous êtes là pour rendre des comptes, que cela vous plaise ou non ; on est là pour étudier votre compte de gestion, donc votre gestion...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Cela me plaît.

**M. Macé**

On n'est pas là pour que vous interrogiez l'opposition, vous êtes là pour rendre compte de votre gestion, qui n'est pas, c'est vrai, très brillante, donc je comprends très bien que vous vouliez dévier le débat. On va continuer sur le fait qu'elle n'est pas brillante, et j'ai d'autres exemples, parce que nous ne débutons que la soirée sur ce sujet-là...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur, ce n'est pas un débat, ce n'est plus un débat, si, de mon côté, je ne peux pas vous poser de question ; c'est votre conception du débat, ce n'est pas une conception démocratique du débat, une conception tout à fait naturelle.

Si vous me reprochez la centaine de postes à pourvoir qui n'est pas pourvue, que vous m'indiquez ensuite : « Mais ce n'est pas ce que j'ai voulu dire », je peux quand même, et c'est quand même l'utilité d'un Conseil Municipal, vous demander combien de personnes vous estimez nécessaire d'embaucher dans la Ville.

Vous ne voulez pas y répondre, parce qu'effectivement, la position d'opposition est beaucoup plus confortable, parce qu'au moins, elle ne vous met pas en porte-à-faux, elle ne vous engage pas, mais ce n'est pas une méthode extrêmement glorieuse ; c'est ce que j'en pense. Vous pouvez penser le contraire ; je pense que ce n'est pas glorieux, que la gloire de la politique et des hommes politiques est de rendre des comptes, et aujourd'hui, je suis là pour cela... Que vous me disiez : « Cela vous plaît ou pas », cela n'a ni à me plaire ni à me déplaire, c'est comme cela, je rends des comptes, comme la majorité municipale ici. Si votre conception du débat municipal m'empêche de vous poser une question... Si vous n'avez pas envie d'y répondre est une chose, que je ne puisse pas poser la question, jusqu'à présent, personne ne m'a jamais empêchée de poser la moindre question, Monsieur. Ma conception de la liberté est précisément de pouvoir dire ce que j'ai envie de dire, de poser des questions à qui j'ai envie de poser et c'est tout !

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Madame Isabelle Juvin-Marleix.

Monsieur Macé, vous voulez encore dire quelque chose ?

**M. Macé**

Je voudrais déjà connaître le bon chiffre de l'année N-1, Messieurs les directeurs généraux.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je vais laisser M. Noual répondre, parce que j'ai le document que je vous ai indiqué.

**M. Noual**

En effet, le document qu'elle a est un document de travail que j'ai sorti en urgence de mon bureau ; les chiffres que vous avez sur le document remis aux élus sont les bons.

**M. Macé**

J'allais dire, comme diraient les enfants : c'est un peu ballot, cela ne fait pas très sérieux.

Le bon chiffre est donc 494, donc ce n'est pas +11, mais +1...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Donc, ce n'est pas une diminution, on est bien d'accord.

*(Rires.)*

**M. Macé**

C'est un effort considérable ! Il faut vraiment vous défendre comme vous pouvez. En tout cas, c'est +1, donc j'avais raison et vous aviez tort, je le constate une nouvelle fois.

En ce qui concerne maintenant la sélection professionnelle, je ne vais pas non plus vous laisser dire ce que vous venez de dire, parce que ce n'est pas non plus la réalité ; vous n'avez pas fait d'effort, et je vous l'ai dit quand on a débattu de cette question, vous auriez dû proposer plus d'agents municipaux, vous vous êtes réduits à 3 et, de mémoire, on pouvait en proposer au moins 14, donc vous n'avez pas fait, là non plus, l'effort nécessaire que d'autres collectivités, de droite ou de gauche, font par rapport à cette question. Des agents auraient pu bénéficier d'un système décidé en mars 2012 – je suis d'autant plus tranquille pour en parler – par l'ancien gouvernement pour accéder à la Fonction publique ; vous ne le faites pas.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

C'est faux !

**M. Macé**

En ce qui concerne maintenant le nombre d'agents, je vais vous répondre, parce que je n'ai pas l'habitude de me défiler, Madame Juvin-Marleix...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Ah ! Après réflexion, enfin, on va avoir un chiffre ! Vous avez bénéficié de 10 minutes de réflexion...

**M. Macé**

Mais je vois que ce soir, vous êtes particulièrement déchaînée ! On n'est pas au tribunal, ce soir, calmez-vous ! Calmez-vous ! On n'est pas au tribunal ce soir, donc vos manches d'avocate me laissent totalement...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Quel mépris, Monsieur !

**M. Macé**

Ce n'est pas cela, mais vous n'êtes pas au tribunal.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Ce n'est pas une insulte, Monsieur, c'est mon métier.

**M. Macé**

Vous n'êtes pas au tribunal et vous n'êtes pas là pour interrompre les uns et les autres.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je n'interromps pas.

**M. Macé**

Je constate que nous sommes respectueux, ce qui n'est pas votre cas, une nouvelle fois, donc continuez à vous enfermer dans ce comportement-là...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

D'accord...

**M. Macé**

Cela peut durer longtemps, vous savez ; j'ai tout mon temps ce soir !

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Moi aussi.

**M. Macé**

Je suis tranquille. Si vous voulez que cela dure une partie de la nuit, cela peut durer une partie de la nuit.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Avec plaisir, Monsieur !

**M. Macé**

À ce petit jeu-là, je n'ai pas de souci.

**M. Perrée, président de séance**

Allez !

**M. Macé**

En ce qui concerne le chiffre, à périmètre constant, Madame Juvin-Marleix, pourquoi voulez-vous que ce chiffre, je ne vous le donne pas ? C'est le nombre d'agents que vous proposez en tant qu'agents titulaires et non titulaires ; c'est par rapport à ce que vous confiez aux agents. J'imagine que vous avez le bon nombre d'agents, Madame Juvin-Marleix, par rapport aux différentes missions à accomplir ; sinon, je m'inquiète. Est-ce le bon chiffre, Madame Juvin-Marleix, par rapport à tout ce que vous faites ? 495 plus 170, est-ce le bon chiffre ? Qu'est-ce que vous voulez démontrer là ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Quelle est votre question, Monsieur ? Je ne comprends pas.

**M. Macé**

Vous avez le bon chiffre, vous avez 495 agents titulaires et 170 ; c'est le bon chiffre d'agents qu'il faut.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Ah bon ? Selon vous ?

**M. Macé**

Je ne sais pas. Vous êtes en train de me dire que ce n'est pas le bon chiffre de ce que vous nous présentez ce soir par rapport à la gestion des services municipaux ? C'est intéressant ! Alors, quel est le bon chiffre ? Le chiffre que vous nous présentez ce soir n'est pas le bon chiffre ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur, vous ne souhaitez pas répondre à ma question...

**M. Macé**

Mais si !

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Vous êtes polémique...

**M. Macé**

Ce chiffre ne vous convient pas ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Comment cela ? Je vous ai déjà dit qu'il ne me convenait pas ? Qu'est-ce que vous racontez ? Je ne comprends rien... Excusez-moi, je n'arrive pas à vous suivre.

**M. Macé**

Donc ce sont bien les bons chiffres qu'il faut pour gérer l'ensemble des services municipaux, les chiffres que vous nous indiquez ce soir, ou pas ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Pourquoi ce ne serait pas les bons chiffres ? Ils sont sous votre nez, vous n'avez qu'à les lire.

**M. Macé**

Et vous attendiez quelle autre réponse de ma part ? Vous êtes en train de nous dire que pour gérer les services municipaux, il ne faut pas 665 agents ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur, c'est vous qui, tout à l'heure...

**M. Macé**

Est-ce que vous avez...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur, la politesse consiste à écouter l'autre quand c'est vous qui parlez, mais quand c'est moi qui parle, je ne peux pas parler ; c'est drôle !

**M. Macé**

... le bon document sous les yeux ?

**M. Perrée, président de séance**

C'est insupportable.

*(Brouhaha.)*

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur Macé, il faut vous calmer.

**M. Macé**

Vous n'êtes pas là pour faire des commentaires dans le public.

**M. Perrée, président de séance**

S'il vous plaît, voulez-vous garder votre calme, les uns et les autres ?



**M. Macé**

Surtout des commentaires comme cela, Madame !

**M. Perrée, président de séance**

S'il vous plaît, gardez votre calme, parlez l'un après l'autre, et on va y arriver. Autrement, c'est un fouillis insupportable.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Monsieur Macé, je vais répondre à votre question, puisque moi-même, j'en posais une, mais que vous ne voulez pas y répondre ; je pense que l'assistance doit être absolument consternée par ce qu'elle entend. Nous avons entendu la grande diatribe de M. Macé tout à l'heure qui s'étonnait et qui regrettait que 100 postes au sein de la mairie soient vacants et non pourvus, donc on pouvait légitimement en déduire, si on écoute attentivement, qu'il souhaitait les pourvoir, ou alors on ne fait pas la réflexion, cela semble logique, de sorte que, logiquement, en homme politique, en femme politique sérieuse, je lui ai demandé, puisque le débat sert à cela : « Combien de personnes souhaitez-vous recruter, Monsieur Macé, puisque vous estimez que, finalement, vous ne souhaitez pas en recruter 100 ? » ; je n'ai pas de réponse et j'ai des sortes de questions que je ne comprends même pas. On me dit : « Est-ce que vous estimez que... »

Je verse au débat des chiffres, vous avez les chiffres des titulaires, les chiffres des non titulaires, et j'estime qu'effectivement, nous avons pourvu comme il se devait en 2012 les postes qui sont ouverts et qui doivent être ouverts et que le travail de la mairie a été remarquablement fait ; c'est ma position. M. Macé ne le trouve pas ; je lui demande combien de postes il aurait souhaité ouvrir, je n'ai pas de réponse.

J'avoue, Monsieur le Premier adjoint, que je ne sais que dire d'autre...

**M. Perrée, président de séance**

C'est très bien.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Je ne comprends même pas où est le problème et où est la question. Je pose une question, on ne veut pas y répondre ; c'est tout ! On ne va pas y passer la nuit, avec tout le plaisir que j'aurais à la passer notamment avec vous, Monsieur.

*(Rires.)*

**M. Perrée, président de séance**

Veinard, Monsieur Macé !

**M. Macé**

Le qualitatif, je ne sais pas.

**M. Perrée, président de séance**

Il faut peut-être arrêter cette fois, parce que cela commence avec le sourire et cela finit par des choses qui ne sont pas toujours agréables à entendre.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Il faut être un peu olé olé...

**M. Perrée, président de séance**

Maintenant que je sais que M<sup>me</sup> Juvin-Marleix et M. Macé vont terminer dans une boîte de nuit tous les deux, peut-on passer à autre chose, s'il vous plaît ?

J'aurais voulu demander à M<sup>me</sup> Fommarty qu'elle parle du personnel des crèches ; vous avez posé une question sur le personnel des crèches. Anne, tu veux bien répondre, parce que c'était une question intéressante au sujet des embauches ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Effectivement, dans les crèches – nous y reviendrons un peu plus tard, puisque Christophe Macé a déjà dévoilé, mais vous avez tous lu l'ordre du jour, donc vous êtes au courant –, pour le moment, nous n'avons peut-être pas en titulaires la totalité des postes pourvus, mais nous avons un certain nombre de postes non titulaires, qui nous permettent que les enfants soient accueillis dans d'excellentes conditions, avec le nombre de personnels requis légalement par rapport à la surveillance qui est d'un personnel pour cinq enfants de moins d'un an et un personnel pour huit enfants de plus d'un an et de moins de trois ans.

Effectivement, l'idée est d'avoir un peu plus de personnels, qui, en cas de congés maladie, nous permettent de plus facilement faire face, mais jusque-là, nous avons toujours réussi, en faisant passer d'une structure sur l'autre, à ce que les personnels soient en quantité suffisante dans les différentes crèches et les enfants n'ont donc à subir aucun dommage par le fait que, peut-être, nous n'avons pas encore la totalité de l'équipe en titulaires.

**M. Perrée, président de séance**

Je voulais ajouter que La Garenne-Colombes ne doit pas être une ville si désagréable pour que, très rapidement, nous ayons reçu autant de candidatures de gens qui sont intéressés par des postes dans ces crèches.

On va passer maintenant à autre chose.

Vous aviez d'autres questions, Monsieur Macé, vous voulez continuer ? Ou alors vous voulez, pour vous reposer un peu, qu'on passe la parole à M. Conway ?

Non, vous voulez continuer...

**M. Macé**

Tout d'abord, je voulais juste terminer sur un point, en remerciant M<sup>me</sup> Fommarty des éléments qu'elle vient de nous communiquer ; je constate qu'on nous reproche de ne pas être assez souvent en mairie ; j'espère que, Madame Juvin-Marleix, vous défendrez l'idée que les élus d'opposition aient enfin un local en mairie ; comme cela, vous nous verriez plus souvent en mairie et je suis sûr qu'on se croiserait avec plaisir et qu'on pourrait, entre autres, échanger aimablement sur un certain nombre de questions. J'espère que vous porterez cela au sein de votre majorité municipale pour que nous ayons enfin un local, conformément, d'ailleurs, à la loi.

En ce qui concerne maintenant une facture sur laquelle, Monsieur Perrée, je voudrais avoir quelques explications, je vois une facture de 17 938,80 euros TTC – je vais être très précis – à l'IFOP, facture qui a été payée le 28 décembre 2012. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur cette facture, sur les procédures qui ont eu lieu pour désigner l'IFOP par rapport à cet engagement financier important de la Ville ?

**M. Ballin**

Ce genre de question, je pense, relève vraiment de la commission finances ; je vous incite vraiment à vous adresser aux services qui vous répondront sur les détails techniques, puisqu'on parle de 17 000 euros ; on ne peut pas connaître les 2 800 pages du compte, de la balance.

**M. Macé**

C'est une dépense, je pense...

**M. Perrée, président de séance**

Je pense qu'il vaudrait mieux poser la question...

**M. Macé**

Si vous le permettez, Monsieur Ballin et Monsieur Perrée, ce n'est pas une petite dépense ; je pense que vous ne travaillez pas avec l'IFOP tous les jours, donc vous devez bien savoir à quoi cela correspond, qu'est-ce qui a été fait et quelle est la procédure qui a été exécutée ; peut-être que l'administration sait encore mieux les choses et peut nous répondre, parce que je souhaite avoir une réponse ce soir par rapport à ce titre de dépense.

**M. Ballin**

Une fois de plus, Monsieur Macé, on vous a communiqué sous CD-Rom, et heureusement pour les arbres, un document de plus de 2 800 pages avec l'intégralité des écritures ; il va être difficile, de tête, de vous dire chaque montant et chaque ligne. On parle du compte administratif, on parle de sujets politiques ; si vous rentrez ligne à ligne, c'est un sujet de commission des finances ou vous adressez la question à l'administration qui, je pense, fera les recherches et vous répondra en temps et en heure.

**M. Macé**

Monsieur...

**M. Ballin**

Monsieur Macé, on ne va pas pouvoir faire chaque ligne de 1 000 euros ! Effectivement, on peut y passer 15 jours. Vous n'avez pas pu, malheureusement, être présent à l'heure à la commission de finances, je n'y peux rien, vous n'avez pas spécialement posé de question à l'administration, *a priori*, on l'aurait su ; ce n'est pas au moment du débat global sur la réalisation de l'année, qui porte quand même sur pratiquement 80 millions d'euros, qu'on va parler des factures de 1 000 euros ou de 17 000 euros. Vous posez la question, on vous répondra, ce n'est pas le sujet, mais aujourd'hui, on ne peut pas vous répondre par cœur, Monsieur Macé.

**M. Macé**

Vous me permettez de penser, Monsieur Ballin, que c'est surprenant qu'aucun élu ne puisse répondre à ce type de question ; je pense que vous ne travaillez pas tous les jours avec l'IFOP et que vous savez ce que vous faites, donc cette facture correspond à quoi ? Est-ce le sondage qui est paru ensuite dans le bulletin municipal et quelle a été la procédure qui a permis de désigner cet organisme pour réaliser ce travail ? Ce sont des questions simples que vous devriez – excusez-moi de vous le dire de cette manière – maîtriser. Pourquoi, aujourd'hui, ce n'est pas maîtrisé, ce soir, en Conseil Municipal ? Si c'est pour présenter le compte administratif et, ensuite, nous répondre : « Je ne sais pas », pourquoi on est là ce soir ?

**M. Ballin**

On n'est pas en train de vous dire qu'on ne sait pas, on vous dit qu'on vous répondra en détail...

**M. Macé**

Vous devriez...

**M. Ballin**

Non, Monsieur Macé, soyez honnête !

**M. Macé**

... être en capacité de répondre à ce type de question.

**M. Ballin**

Non, Monsieur Macé, ce n'est pas un interrogatoire.

**M. Macé**

La directrice de cabinet peut-elle répondre à ce type de question ?

**M. Ballin**

Vous pouvez me laisser parler, Monsieur Macé ?

Il faut savoir être raisonnable !

**M. Macé**

Je suis raisonnable.

**M. Ballin**

Il y a des commissions finances, une fois de plus, le compte détaillé, ce sont près de 2 800 pages de comptes qui sont sur un CD-Rom ; on peut effectivement jouer au jeu des devinettes ; malheureusement, on n'est pas en train de vous dire qu'on ne vous répondra pas, on vous dit qu'aujourd'hui, les détails techniques de l'écriture de 50 000 ou 10 000 euros sont difficiles à vous donner comme cela, de tête. L'administration vous répondra.

Le débat n'est pas celui-là ; le débat est : avons-nous réalisé la politique que nous avons proposée début 2012 ? On vous dit : « oui », vous dites : « non » ; restons-en là. Maintenant, si on passe l'interrogatoire ligne à ligne, on ne s'en finira pas. Il y a une commission finances qui est faite pour cela, vous pouvez envoyer le détail à l'administration, je pense qu'ils se feront un plaisir de vous répondre, restons-en là et ne dites pas qu'on ne sait pas ; on va vous répondre.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Jean-Philippe ; c'est exactement ce que j'allais dire à M. Macé. Ce serait beaucoup plus simple, parce qu'en effet, on ne peut pas vous donner exactement les explications à chaque chiffre, quand même. Vous êtes conscient que ce n'est pas possible pour nous.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Je voudrais juste intervenir en incidence là-dessus, pour répondre à Jean-Philippe Ballin qui s'étonne que ces questions n'aient pas été posées en commission des finances.

Je pense qu'il a remarqué qu'il y avait une différence entre cette année et l'année dernière ; l'année dernière, la commission des finances s'était réunie à peu près 15 jours avant le Conseil Municipal et on avait eu les documents en amont de cette commission des finances. Le bénéfice était qu'en commission des finances, on avait eu le temps d'étudier le document, on est venu et on a posé des questions, et en Conseil Municipal, du coup, on n'est pas revenu sur ces détails.

Cette année, vous avez choisi volontairement de mettre la commission des finances lundi passé, dans la pleine période où l'on recevait toute l'avalanche des dossiers à étudier pour l'ordre du jour de ce soir. Vous savez pertinemment que je l'avais signalé dès que j'ai reçu la date, j'ai signalé que cette date-là ne me convenait pas et que je ne pourrais pas y assister ; c'est le premier point.

Deuxième point, le document, c'est cela ; je le montre au public.

*(M. Conway montre le document.)*

Des pages, des papiers, dans lesquels il n'y a aucun pourcentage, aucune variation, aucune somme qui est faite pour savoir quel est le réalisé. On l'a reçu vendredi soir. Alors, s'il vous plaît, ne faites pas l'insulte de vous étonner qu'on ne puisse pas poser les questions avant le Conseil.

Quand on approuve un dossier, on approuve ce dossier en connaissance de cause et on pose les questions qu'on veut poser, parce que c'est le seul endroit où on peut les poser.

Que vous n'ayez pas la réponse, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes. Ce document a été imprimé en catastrophe, d'après ce que j'ai compris, vendredi ; je ne suis même pas sûr que les élus de la majorité l'aient eu à l'avance.

**M. Ballin**

Je suis désolé, la maquette du budget est une maquette officielle ; malheureusement, ce n'est pas quelque chose que nous choisissons. Il faudra s'adresser au législateur pour qu'il change la maquette officielle du budget qui, malheureusement, se présente sans pourcentage ; c'est comme cela.

Sur les chiffres, Monsieur Conway, c'est toujours la même chose, on vous a prévenu un mois et demi à l'avance pour la commission finances. Encore, vous nous diriez : « Je serai parti en voyage, je ne serai pas là, etc. », on peut le comprendre, on essaye de caler les agendas et c'est compliqué pour tout le monde, mais nous dire : « Je ne peux pas venir à la commission finances, parce que je vais travailler avec ma propre majorité pour préparer les textes » me paraît difficilement recevable comme excuse. Venez travailler avec nous, après, cela vous permettra de travailler plus facilement avec vos collègues, plutôt que de dire : « Comme j'avais décidé la date un mois et demi à l'avance avec mes collègues, je ne viendrai pas à votre commission finances ».

C'est pour cela que je ne suis pas d'accord, après, pour qu'on fasse un débat, de toute façon, qui sera inutile, puisqu'une fois de plus, si on part sur un budget de plus de 80 millions d'euros avec 2 800 pages d'écritures, ce jeu est stérile, puisqu'on n'arrivera pas à vous répondre ; cela n'a aucun intérêt. Parlez-nous politique, parlez-nous enjeux, parlez-nous de ce que nous avons réalisé au cours de l'année, faites un débat de fond politique. Si c'est un débat technique qui n'apportera rien... Après, on peut avoir l'air suspicieux sur 17 000 euros, très bien, mais quel est le débat de fond, Monsieur Macé ? Qu'est-ce que vous allez reprocher ? Est-ce que cela remet en cause l'équilibre de notre bilan et de notre gestion de l'année ? Non.

Comme toujours, vous posez des questions minimalistes, sur des micromontants, avec l'air soucieux et l'air suspicieux et cela s'arrête là ; où est le débat de fond, où est la politique, qu'est-ce que vous nous amenez dans ce débat vis-à-vis des citoyens ? Là, on parle de 17 000 euros ; très bien, on va vous répondre techniquement, mais ne me dites pas que cela a un enjeu majeur sur les 80 millions de notre budget !

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Jean-Philippe Ballin.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

L'année dernière, les 17 000 euros auraient été posés en commission de finances, parce qu'on aurait eu le temps de réagir. Vous dites que c'est pour travailler avec ma majorité ; c'est du grand délire !

**M. Ballin**

C'est ce que vous nous avez dit.

**M. Conway**

Tout à l'heure, j'entendais Isabelle Juvin-Marleix dire : « L'opposition, c'est confortable » ; c'est confortable si on ne veut pas travailler les dossiers ; on trouve un truc et on intervient dessus en incidence. Si on veut travailler les dossiers, qu'on veut les regarder et voter, quand on trouve que le sujet est bon, on vote positif, et quand le sujet est critiquable ou qu'on demande des explications, cela ne se fait pas sur un claquement de doigts.

Faut-il que je vous montre aussi l'autre pavé qu'on a eu à étudier ?

*(M. Conway montre un second document.)*

**M. Ballin**

Cela s'appelle effectivement un compte administratif et un budget supplémentaire, comme tous les ans.

**M. Conway**

C'est une question d'organisation et il n'y a aucune raison que vous nous fassiez supporter, à nous, bénévoles, je le rappelle...

**M. Ballin**

Moi aussi, je suis bénévole.

**M. Conway**

Il y en a qui travaillent, qui sont rémunérés.

**M. Ballin**

Pas moi ; cela tombe bien...

*(Rires.)*

**M. Conway**

Vous l'étiez avant.

**M. Ballin**

Je ne l'ai pas été longtemps ; je suis, au même titre que vous, conseiller. Il n'y a pas de débat là-dessus.

**M. Conway**

Vous voyez, je vous écoute...

**M. Ballin**

Moi aussi, Monsieur Conway.

**M. Conway**

Non, vous ne m'écoutez pas, vous parlez en même temps.

**M. Ballin**

Moi aussi, j'ai une vie professionnelle.

**M. Conway**

S'il vous plaît, laissez-moi finir, je vous écouterai, mais ne parlez pas en même temps ; cela ne sert à rien.

**M. Ballin**

On va clore le débat, de toute façon, qui est complètement stérile...

**M. Conway**

Non, on ne va pas le clore ; ce n'est pas vous qui décidez de le clore.

**M. Ballin**

Non, mais je le clos, en tout cas.

**M. Perrée, président de séance**

Écoutez, on ne va pas en finir ! S'il vous plaît !

**M. Conway**

Je dis simplement qu'on a vécu ici, dans cette enceinte, une situation où on répondait à votre attente, les questions de détail étaient posées en amont et on abordait les questions globales. Vous n'avez pas voulu ou pas pu vous organiser de cette manière, parce que je crois qu'il y a eu aussi beaucoup de bonne volonté pour faire que ces documents sortent...

**M. Ballin**

Exactement !

**M. Conway**

Il n'empêche que le résultat est que par rapport à une date qui est connue longtemps à l'avance : le 30 juin – vous êtes obligés d'avoir ce débat avant le 30 juin –, il est incroyable qu'on en soit là !

Les questions, ce n'est pas l'ampoule du quatrième étage, etc., c'est le recours à un organisme de sondage, ce n'est pas quelque chose que vous faites tous les jours, j'espère.

**M. Perrée, président de séance**

Il y a encore une question sur le même sujet, Monsieur Ranji ?

**M. Ranji**

Toujours, comme vous le savez, le compte administratif est une question importante.

Je voudrais rappeler simplement une chose, parce que je crois qu'avec M. Ballin, comme avec M<sup>me</sup> Juvin-Marleix, il y a un malentendu sur l'ordre du jour. En fait, on nous présente un compte administratif de 2012 ; ce compte administratif, c'est quoi ? Il faut revenir à la base. C'est, en fait, la façon dont a été utilisé le budget par la Ville, l'argent des Garennois, en 2012. Aujourd'hui, vous devez en rendre compte devant le Conseil Municipal.

Je constate simplement – c'est là où c'est inquiétant – que, finalement, tout à l'heure, Madame Juvin-Marleix et Monsieur Macé, vous avez échangé une discussion à propos d'une question que vous posiez, mais je pense qu'il y a un malentendu ; c'est vous qui devez, aujourd'hui, répondre à nos questions, aux questions des élus, qu'ils soient de la majorité, comme de l'opposition, et ce n'est pas l'inverse, ce n'est pas à vous de nous poser des questions, dans la mesure où c'est votre budget, c'est vous qui avez décidé...

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Ranji...

**M. Ranji**

Laissez-moi finir ! Je n'ai interrompu personne, je demande qu'on fasse de même.

Ce que je constate maintenant, et c'est là où c'est très inquiétant, c'est que, Madame Juvin-Marleix, vous ne connaissez même pas les chiffres des effectifs 2012. C'est très inquiétant !

Vous, Monsieur Ballin, je constate simplement qu'on ne fait pas appel à l'IFOP tous les quatre matins, je crois...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Il y a eu un sondage, Monsieur.

**M. Ranji**

Laissez-moi finir !

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Vous le connaissez.

**M. Ranji**

Sur une question aussi basique que celle-là, si vous ne savez pas répondre, franchement, il y a de quoi se poser de sérieuses questions sur comment est gérée notre Ville.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Il y a eu un sondage, Monsieur, vous le connaissez.

**M. Perrée, président de séance**

Est-ce que vous pensez que ce n'est pas normal que la mairie sache un peu si les gens sont satisfaits ou pas satisfaits ? Est-ce que vous pensez que c'est une chose terrible et ignoble de se poser des questions comme celle-là ?

On en avait parlé, cela avait été une question orale au dernier Conseil Municipal.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Vous parlez peut-être de cela, je n'en sais rien.

**M. Ranji**

Non, désolé, parce que ce sondage a été fait par l'IPSOS, et pas par l'IFOP. Encore une fois, vous nous répondez par une réponse qui n'est pas la bonne. À un moment donné, c'est à vous de vous poser les questions par rapport à la gestion de la Ville. C'est 17 000 euros, ce n'est peut-être pas grand-chose pour vous, mais pour beaucoup de Garennois, c'est énorme !

Monsieur Perrée et Madame Juvin-Marleix, vous êtes quand même payés par la Ville, donc par les contribuables, pour répondre de ces questions-là.

**M. Perrée, président de séance**

S'il vous plaît !

**M. Ranji**

Aujourd'hui, les 900 euros que vous prenez chaque mois, il est normal que vous justifiez auprès des Garennois cet argent.

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Ranji, je n'ai pas à me justifier, ce n'est pas parce que ma langue a fourché que j'ai dit IPSOS au lieu d'IFOP ou quelque chose du genre, je ne me souviens plus, vous n'allez pas en faire trois caisses et un comptier ! Cela devient ridicule !

*(Rires.)*

Ou trois comptiers et une caisse...

**M. Ranji**

Ce n'est pas trois cocotiers, c'est 17 000 euros...

**M. Perrée, président de séance**

Cela fait une demi-heure qu'on parle de cela.

**M. Ranji**

La question qu'a posée Christophe Macé était par rapport à 17 000 euros pour l'IFOP ; le sondage dont vous parlez a été fait par IPSOS.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Non, IFOP.

**M. Perrée, président de séance**

C'est M. Conway qui s'est trompé ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

C'est l'IFOP, Monsieur.

*(M. Conway se lève.)*

**M. Conway**

Je vais juste chercher La Garenne Info...

**M. Perrée, président de séance**

Cher Monsieur Conway, ne vous dérangez pas, ce n'est pas la peine.

*(M. Conway se rassoit.)*

Je pense qu'on va passer à d'autres questions et on reviendra sur des choses importantes comme celle-là.

Vous demanderez au service qui vous donnera des explications complémentaires si celles que je vous ai données ne vous suffisent pas et on arrête avec cela, parce que sinon, on n'en finira pas.

Monsieur Macé, vous vouliez encore poser des questions ?

**M. Macé**

Je vais tout d'abord, quand même, continuer à répondre aux différents intervenants, parce qu'à un moment donné, ce soir, je considère que quand on siège au Conseil Municipal, c'est sérieux ; on parle d'argent, l'argent ne tombe pas du ciel, c'est l'argent des Garennois, donc on est là pour discuter sérieusement de ce qui est dépensé, des projets de la Ville. Je ne ferai jamais une caricature d'un débat du Conseil Municipal. Quand j'interviens, c'est sérieux, je pose des questions ; après, je fais des constats ; soit j'ai des réponses, soit on peut débattre, soit il n'y en a pas.

Ce que je constate ce soir, sur une question très précise, qui a quand même quelques incidences, mes chers collègues, c'est-à-dire : quelle a été la procédure par rapport au choix ? Pourquoi on en est arrivé à ce montant-là ? D'ailleurs, Monsieur Ballin, est-ce que cela ne vous surprend pas d'avoir une proposition d'un organisme à 14 999 euros ? Est-ce que vous êtes étonné de cela, Monsieur Ballin ? Est-ce que vous connaissez la réglementation en ce qui concerne les marchés publics ?

**M. Ballin**

Oui, c'est 15 000 ; très bien.

**M. Macé**

Donc cela ne vous étonne pas que la Ville ait retenu un organisme un euro en dessous pour ne pas avoir une procédure de mise en concurrence différente de ce qui a été fait là ?

En plus, Monsieur Ballin, parce qu'arrêtons – j'allais dire – de nous prendre pour ce que nous ne sommes pas, vous avez utilisé – et je n'ai pas peur de le dire – ensuite ce sondage pour, de nouveau, faire de la propagande dans Clamart Infos, donc cette dépense avait bien un sens...

**M. Perrée, président de séance**

Non, pas dans Clamart Info.

*(Rires et applaudissements.)*

Je suppose, Monsieur Macé, que vous faites aussi beaucoup de sondages dans Clamart Info et j'espère qu'ils sont aussi vrais que les nôtres.

**M. Macé**

Monsieur Perrée, vous pourrez lire les bulletins municipaux de cette Ville, je n'en ai pas vu.

**M. Perrée, président de séance**

Il y a longtemps que je n'en ai pas lu.

Vous me l'envoyiez d'habitude, mais je ne l'ai plus.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

J'ai cru comprendre qu'à Clamart, on ne connaît pas les résultats encore, mais on connaît peut-être le prix...

*(Rires.)*

**M. Perrée, président de séance**

Arrêtons...

**M. Macé**

Je n'ai pas terminé, Monsieur Perrée, donc j'irai jusqu'au bout !

**M. Perrée, président de séance**

Laissez-moi vous répondre. Sachez qu'il y a certainement eu une procédure normale – je n'y ai pas assisté, mais je suppose qu'il y a eu une procédure normale –, que le choix a été fait et qu'a été pris celui qui avait le meilleur, etc. Je ne connais pas tous les détails de ce dossier.

Quand M. Ranji disait que c'était une chose sérieuse, les Conseils Municipaux...

**M. Macé**

C'est moi qui le disais.

**M. Perrée, président de séance**

... et qu'il fallait que les gens qui vous répondent soient sérieux, je pense quand même que nous sommes assez sérieux et que nous faisons notre travail, qui ne doit pas poser de problème particulier.

Je voulais vous dire que cela a dû suivre la procédure normale, mais on vous donnera tous les renseignements que vous voulez plus tard ; on va peut-être arrêter sur ce sujet.

Maintenant, je vous écoute, Monsieur Macé, sur un autre sujet.

**M. Macé**

Je vais quand même terminer, parce que je n'avais pas terminé, Monsieur Perrée ; je vais aller jusqu'au bout par rapport à ce que je voulais dire.

Premièrement, vous vous êtes servis de ce sondage pour faire une publication dans le bulletin municipal, donc ce n'était évidemment pas neutre, la consultation, puisqu'il y a quand même eu un minimum de mise en concurrence par rapport au choix de l'IFOP, et après, vous l'avez utilisé – j'utilise bien le terme « utilisé » – par rapport à une propagande où vous avez voulu faire croire aux habitants de La Garenne-Colombes que tout le monde était satisfait de votre politique municipale. On en reparlera, car si vous arrivez à faire 98 % des voix aux prochaines élections, il faudra quand même s'interroger à un moment donné sur la vie démocratique. Ce n'est pas neutre, ce type de dépense.

Je constate ce soir, et j'espère que par rapport à mes autres questions, je vais enfin avoir des réponses, que sur une question précise, aucun élu de la majorité n'est en capacité de répondre sur une procédure employée...

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Si, Monsieur.

**M. Macé**

Pourquoi il y a eu ce choix ? Je suis étonné.

Vous pensez bien, Monsieur Ballin, qu'à partir de là, on peut commencer à se poser des questions : qui engage les dépenses dans cette mairie ? Qui décide dans cette mairie ? Ce ne sont pas les élus ? Vous n'êtes pas au courant des dépenses que vous décidez ? Qu'est-ce que cela veut dire, ce soir, de nous dire, par rapport à ce type de dépense : « Je n'ai pas de réponse à vous apporter » ? Qui décide quoi à ce moment-là, Monsieur Ballin ? Je commence à m'inquiéter d'autant plus !

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Macé, ce n'est pas : « Je n'ai pas de réponse à vous donner » ; on vient de vous dire que nous avons suivi la procédure normale et que pour les détails techniques, on vous fera parvenir les choses par les services du secrétariat général, des finances, etc.

**M. Macé**

Pourquoi, Monsieur Perrée, j'arrive, ce soir, à poser la question ? Parce que j'ai saisi le directeur général des services il y a plusieurs mois pour avoir des éléments par rapport à ce sondage et que je ne les ai pas eus.

Monsieur Conway a fait de même à un moment donné.

À un moment donné, si nous n'arrivons pas avoir de réponse, et vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous, les questions seront posées en séance publique du Conseil Municipal ; peut-être que là, cela va déclencher un certain nombre de choses et qu'on aura enfin les réponses attendues par nous.

Si vous n'avez rien à cacher, ce que j'espère, par rapport à ce que vous avez fait, donnez les éléments que nous demandons ; ce n'est pas plus compliqué que cela !

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Monsieur Macé, de dire que nous n'avons rien à cacher. C'est vrai, nous n'avons rien à cacher.

**M. Macé**

J'espère ! Cela a l'air compliqué, parce que cela fait un quart d'heure qu'on en discute et personne ne peut répondre à des questions simples !

**M. Perrée, président de séance**

Je viens de vous répondre !

**M. Macé**

Vous avez consulté combien ? Combien vous avez eu de réponses ?

**M. Perrée, président de séance**

Trois ! Nous avons consulté trois personnes, et sur les trois personnes, il y en a une qui a répondu mieux que les autres et qui a été choisie, comme cela arrive dans toutes les situations comme celle-là ; on ne va pas tourner en rond pendant 107 ans sur ce dossier ! Vous aurez tous les renseignements que vous souhaitez au prochain Conseil Municipal ou prochainement.

On passe à autre chose, s'il vous plaît.

**M. Macé**

J'ai, après, d'autres questions ; peut-être que M. Ballin va me dire : « Mais qu'est-ce que c'est comme détail ? », mais moi, je m'intéresse aux affaires de la Ville, je suis désolé, et je regarde les documents.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Comme nous, vous savez, heureusement !

**M. Perrée, président de séance**

Nous aussi, un petit peu !

**M. Macé**

Monsieur Ballin, est-ce que vous pouvez nous indiquer pourquoi, chaque mois, nous dépensons une somme de 5 262,40 euros en ce qui concerne un intitulé, mais que vous devez maîtriser, cela passe par le service des finances, « infogérance » ? Chaque mois, on a un montant comme cela. Cela correspond à quoi ? Qui intervient précisément par rapport à cela ?

**M. Ballin**

Monsieur Macé, est-ce que je peux vous répondre ?

**M. Macé**

Je vous en prie.

**M. Ballin**

Le jeu qui consiste à prendre, sur les 2 800 pages d'écritures, chaque montant de 100 euros, 1 000 euros, 2 000 euros, est un jeu stérile, inutile et faux, parce que derrière, vous n'avez rien à dire, Monsieur Macé ! Est-ce que cela remet en cause le compte administratif ? C'est cela, l'ordre du jour.

Je demande à M. Perrée d'arrêter ce débat, parce que c'est inutile.

Monsieur Macé, on ne va pas demander à chaque fois, parce qu'effectivement, ce sont des écritures détaillées, qui sont passées par des services administratifs compétents ; on va s'adresser aux services compétents pour voir chaque détail d'écriture, mais c'est de la pure folie, on peut passer 10 jours entiers à revoir ligne à ligne chaque montant ! Je vous incite à vous adresser à l'administration si vous voulez vérifier, montant par montant, 500 euros, 5 000 euros ou 10 000 euros, on parle de sommes, soyons raisonnables, de plusieurs dizaines de millions d'euros, Monsieur Macé ; est-ce que cette somme remet en cause... Vous avez l'air suspicieux, mais derrière, qu'est-ce que cela signifie ? On vous répond, on vous dit : « C'est cela », par exemple ; cela va remettre en cause quoi ? C'est l'infogérance, oui, et ? Quelle finalité ?

Vous voyez bien que vous maintenez le débat de manière stérile parce qu'il n'y a pas de finalité derrière, Monsieur Macé, il n'y a rien ! Si on vous dit : « On a dépensé 15 000 euros pour un sondage », qu'est-ce que cela remet en cause de manière fondamentale sur la gestion de la Ville et son compte administratif ? Dites-le-moi ! Parlez de fond, ne parlez pas de détails minimalistes sur lesquels vous savez très bien qu'on ne peut pas vous répondre, parce que c'est inhumain ! Je n'ai pas un ordinateur, je n'ai pas une machine et c'est un débat qu'on doit avoir... Malheureusement, vous êtes arrivé plus d'une demi-heure en retard, Monsieur Macé ; je n'y peux rien. Posez vos



questions, ne faites pas de débat stérile pour embêter tout le monde et, surtout, créer de la suspicion inutile. Vous créez de la suspicion sur quelque chose où il n'y en a pas. Ou alors, cela veut dire qu'on remet en cause tout le travail de toute une année et de plusieurs années de l'administration qui ne saurait donc pas passer une facture de 500 ou 5 000 euros. C'est un scandale !

Je ne réponds plus à ce genre de question, parce que ce n'est pas un débat de fond qu'on attend ici et qu'on est en droit d'attendre.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Monsieur Ballin.

J'ai noté, en effet, les 5 262,40 euros et je vous donnerai une réponse au prochain Conseil Municipal, puisque c'est une question qui vous intéresse vraiment beaucoup.

**M. Macé**

Je voudrais savoir à quoi cela correspond.

Je constate que pour M. Ballin, dépenser 63 000 euros sans le savoir a peu d'importance ; je trouve cela quand même – excusez-moi de le penser – pas très sérieux de ne pas pouvoir nous répondre...

**M. Ballin**

Moi, je ne trouve pas très sérieux d'un directeur général des services de poser ce genre de question !

**M. Macé**

Ici, Monsieur Ballin, que cela vous convienne ou non, je ne suis pas directeur général des services, je suis élu de La Garenne-Colombes, comme vous. Après, je ne vais pas parler de votre profession ici.

**M. Ballin**

On va vous répondre.

**M. Macé**

Vous me permettez, Monsieur Ballin, de ne parler de votre profession, donc ne parlez pas de la mienne ! Peut-être que cela vous dérange que je sois directeur général des services, mais, peu importe, ici, je suis élu de La Garenne-Colombes, élu par les Garennois et je ne suis pas directeur général des services ; il y en a un en mairie et il y a un directeur général adjoint, entre autres, qui sont ici présents. Je ne suis pas directeur général des services ici présent, en tout cas, que cela vous convienne ou non.

Moi, je constate que sur une somme de 63 000 euros, vous n'êtes pas, malheureusement, mes chers collègues, en capacité de répondre sur à quoi cela correspond ; ce ne sont pas des questions pièges, Monsieur Ballin, je voudrais savoir à quoi cela correspond. Ce n'est quand même pas si surprenant que cela qu'un élu s'intéresse aux dépenses que vous proposez et que vous faites !

Après, quand vous dites : « Vous ne questionnez pas sur fond », excusez-moi, Monsieur Ballin, ce n'est pas très sérieux non plus de dire cela. Quand je vous ai interpellé tout à l'heure sur votre politique fiscale, quand je vous ai dit que vous n'aviez pas réalisé tel et tel types d'équipement, ce n'est pas du fond ? Cela vous dérange, parce que c'est la réalité, et ce n'est pas à mettre à votre bilan qui, de ce point de vue, n'est pas brillant ; on est bien d'accord.

Que vous considériez que ce n'est pas du fond, c'est votre appréciation ; pensez que d'autres peuvent estimer que c'est plutôt du fond par rapport à ce que vous n'avez toujours pas fait sur la Ville.

C'est la réalité.

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Macé, je vais vous satisfaire, vous allez être très heureux, je vais vous dire à quoi correspond ce chiffre de 5 262,40 euros...

**M. Macé**

Par mois !

**M. Perrée, président de séance**

Oui, par mois, ce qui fait 63 000 et quelques.

Il s'agit d'un contrat de gestion de l'informatique de la mairie, tout simplement.

**M. Macé**

Confié à qui ?

**M. Perrée, président de séance**

Et l'âge du capitaine aussi et la peinture de chaussures de la secrétaire ?! Non, franchement...

**M. Hervo**

C'est par voie de commission d'appel d'offres.

**M. Perrée, président de séance**

Il s'agit de la société SGUI ; j'avais peur de dire une bêtise, je me serais fait ramasser par M. Macé.

**M. Macé**

Cela prend du temps de répondre aux questions.

**M. Ballin**

Monsieur Macé, quel est l'intérêt au final, quel est le problème de fond ?

**M. Macé**

Comme cela, je le sais.

**M. Ballin**

Vous le savez, vous vous faites plaisir, très bien, mais sur la finalité politique, Monsieur ?

**M. Macé**

Je n'ai pas à répondre à ce type de question.

**M. Ballin**

Moi non plus, dans ces cas-là ; si c'est pour vous faire plaisir...

**M. Macé**

Si, vous êtes là pour présenter les comptes de la Ville...

**M. Ballin**

J'ai présenté les comptes de la Ville, Monsieur Macé.

**M. Macé**

... et répondre aux questions de l'opposition, que cela vous convienne ou non.

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

En commission finances.

**M. Ballin**

En commission finances, où nous étions présents et où nous vous avons attendu.

**M. Macé**

Vous ne nous ferez pas taire, je vous l'ai déjà dit, ne vous faites pas d'illusion, en séance du Conseil Municipal, que cela vous plaise ou non, parce que cela s'appelle de la démocratie.

**M. Perrée, président de séance**

On n'est pas à la foire d'empoigne, s'il vous plaît ; continuons à tenir le sérieux que, d'habitude, ce Conseil Municipal a et ne continuons pas sur cette voie qui n'est pas extraordinaire.

Monsieur Macé, vous avez la réponse que vous souhaitiez ; l'autre réponse, on vous la donnera prochainement.

Monsieur Conway, peut-être voulez-vous ajouter quelque chose ?

**M. Conway**

J'ai noté le fait que vous proposiez qu'on pose nos questions et que vous apportiez la réponse au prochain Conseil ; c'est bien cela ? Ce sera donc mis à l'ordre du jour du prochain Conseil ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Jusqu'à présent, Monsieur, il me semble que toutes les questions ont reçu une réponse.

**M. Perrée, président de séance**

On donnera la réponse de la main à la main quand vous viendrez à la mairie de La Garenne-Colombes la prochaine fois pour demander quelque chose.

**M. Conway**

Ce n'est pas tout à fait la même chose...

**M. Perrée, président de séance**

Si vous voulez qu'on fasse des réponses officielles...

**M. Conway**

Encore une fois, je suis très tranquille là-dessus, parce que l'année dernière...

**M. Perrée, président de séance**

Moi aussi, je suis très tranquille là-dessus.

**M. Conway**

Voilà, on est tous très tranquilles.

**M. Perrée, président de séance**

Vous aurez votre réponse.

**M. Conway**

Donc je dis très tranquillement qu'on a fait la preuve...

**M. Perrée, président de séance**

On ne va pas mettre à l'ordre du jour une question comme cela...

Allez-y !

**M. Conway**

On a fait la preuve l'année dernière que quand on nous donnait les documents, on posait les questions avant et, après, on pouvait se concentrer sur l'aspect global ; ce n'est pas possible cette fois-ci et vous réagissez fortement sur le fait qu'on pose cette question de détail ce soir. Vous aviez une proposition qui était que ces questions de détail soient abordées en Conseil Municipal ; là, vous revenez un peu en arrière. Je trouve que la différence qu'il y a entre les deux est que vous avez dans la salle un public, qui s'est déplacé et qui est en droit d'entendre ce qu'on dit et d'entendre les deux parties. Après, sur les questions qu'on pose, qu'on aura travaillées, on dira ou non si l'explication suffit ou si on a une position à donner.

**M. Perrée, président de séance**

C'est entendu et le public a certainement compris aussi que, malheureusement, Jean-Philippe Ballin le disait tout à l'heure, vous n'avez pas assisté à cette commission des finances à laquelle vous participez certainement d'habitude et qui vous donne toutes les questions de détail que vous souhaitez et, aujourd'hui, vous les lancez à notre réponse ; on ne peut pas tout vous donner, mais on le fera prochainement ; si ce n'est pas à un Conseil Municipal, ce sera la prochaine fois que vous viendrez à la mairie.

Est-ce qu'on peut passer à des choses plus sérieuses, plus intéressantes ?

**M. Macé**

C'est toujours sérieux, Monsieur Perrée.

Je voudrais savoir qui utilise en mairie – il y a un certain nombre de factures, de mandats – un transport en moto taxi ; il y a un certain nombre de factures tous les mois ; qui utilise ce type de transport ?

**M. Perrée, président de séance**

Cher Monsieur Macé, cette question, il me semble, avait été posée ; j'ai une mauvaise mémoire, mais il me semble qu'elle avait été posée à un dernier Conseil Municipal et il avait déjà été répondu.

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Tout à fait.

**M. Macé**

Rappelez votre réponse, à ce moment-là.

**M. Perrée, président de séance**

On ne va pas revenir sur les Conseils Municipaux des 10 dernières années ! Je crois qu'on avait répondu. Maintenant, je ne sais pas qui...

**M. Macé**

Quand on voit ce type de...

**M. Perrée, président de séance**

Cela devient...

**M<sup>me</sup> de Bellabre**

Vous le savez très bien !

**M. Macé**

Eh bien dites-le ! Répondez ! Vous avez honte de votre réponse ?

**M. Ranji**

On ne sait pas ; c'est pour cela qu'on pose la question !

**M. Macé**

Répondez !

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Ranji, je crois qu'il faut prendre le micro chacun son tour, ce sera beaucoup plus simple ; M. Macé a le sien allumé ; ce serait bien que vous attendiez qu'il s'éteigne.

Monsieur Ranji, vous vouliez dire quelque chose ; allez-y !

**M. Ranji**

On a l'impression que c'est un secret de polichinelle. Tout le monde sait, mais personne ne le dit. C'est Voldemort, en fait ! C'est comme dans « *Harry Potter* », on n'a pas le droit de dire son nom ?

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Quelle référence !

**M. Perrée, président de séance**

Vous n'allez pas reposer les mêmes questions à chaque Conseil Municipal. Je ne sais plus ce qui avait été répondu, je ne m'en souviens plus, mais cela ne nécessite pas des discussions à n'en plus finir ni des emballements...

**M. Ranji**

Moi non plus, à mon âge, je n'ai plus une très bonne mémoire ; maintenant, c'est pour cela que je ne me souviens pas, je le dis. Est-ce qu'on pourrait avoir une réponse à la question de Christophe Macé ?

**M. Perrée, président de séance**

C'est de la polémique... Arrêtez, s'il vous plaît !

**M. Ranji**

Non, pas du tout.

**M. Perrée, président de séance**

On va reparler des choses qui nous intéressent et ce sera beaucoup mieux. On ne va pas sortir toutes les petites lignes !

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

On élève le débat là ?

**M. Macé**

L'utilisation, Monsieur Perrée, de l'argent public, ce n'est pas cela qui est intéressant ?

**M. Perrée, président de séance**

Vous avez déjà eu une réponse ! Il y a 10 ans aussi, vous avez dû poser des questions, je ne m'en souviens pas.

**M. Macé**

Monsieur Perrée, quand vous nous dites que nous avons eu une réponse, je ne sais pas, je n'ai pas le souvenir de cela ; qui utilise, à ce moment-là, ce mode de transport ?

**M. Pinta**

Celui qui en a besoin.

*(Rires.)*

**M. Perrée, président de séance**

C'est Xavier Pinta !

**M. Macé**

Si cela vous fait rire, excusez-moi, c'est quand même rire au détriment des Garennois, mais ils le noteront !

*(Vives protestations sur les bancs de la majorité.)*

**M. Perrée, président de séance**

Arrêtez, on est sur la mauvaise pente ! Monsieur Macé, vous vous doutez bien que ce n'est pas pour les plaisirs de certains de faire de la moto. Si on a utilisé des motos, cela devait être qu'on en avait besoin pour aller chercher des plis, des documents quelque part, etc., et que c'était pressé. Franchement, je ne pense pas que cela ait une valeur suffisamment importante pour qu'on en débâte pendant un quart d'heure.

Monsieur Pinta, j'ai entendu que vous nous prêtiez votre moto ?

**M. Pinta**

À qui la veut !

**M. Perrée, président de séance**

J'ai bien compris.

On en finit avec cela.

Maintenant, reposez des questions de l'ordre du jour ; ce sera quand même plus intéressant.

**M. Macé**

Monsieur Perrée, vous nous promettez que nous aurons une réponse à cette question ?

**M. Perrée, président de séance**

Je vous le promets, Monsieur Macé, vous avez ma parole que vous aurez la réponse. Il me semblait qu'on vous avait déjà répondu, mais je peux me tromper ; on vous répondra, je vous assure.

Continuez, posez des questions s'il vous plaît.

**M. Macé**

Maintenant, je voudrais savoir quels problèmes on rencontre au niveau de la Médiathèque, quand je vois les dépenses que nous avons sur les frais d'actes et de contentieux sur la Médiathèque. Je voudrais que vous nous donniez des explications par rapport à cette situation où il y a plusieurs factures : constat fuite Médiathèque... Que veut dire l'ensemble des dépenses dans cette rubrique ? Je vois une autre dépense : « *Affaire Médiathèque* »... Qu'est-ce qu'il en est ? « *Désordre Médiathèque* »... Est-ce que vous pouvez nous dire ce qu'il en est par rapport à l'ensemble de ces documents qui ont été commandités ?

**M. Perrée, président de séance**

Il est tout à fait normal qu'il y ait toujours des petites imperfections et je suppose que c'est pour gérer ces petites imperfections, mais je vais laisser la parole à Jean-Pierre Hervo qui connaît quand même pas mal le dossier et qui va vous satisfaire pleinement, j'en suis sûr.

**M. Hervo**

Je crois qu'il est bien connu, mais, en tout cas, je peux le préciser, que la Médiathèque a été terminée dans des conditions difficiles, avec un maître d'œuvre — architecte plutôt défaillant et des entreprises dont certaines n'ont pas été très brillantes, au point que, et on peut le constater sur le site encore aujourd'hui, une liste assez impressionnante de réserves ou de défauts d'exécution, voire de conception, ont été identifiées lors de la livraison de l'équipement et que la résolution de toutes ces imperfections ou de tous ces défauts, cette correction, est entre les mains de la justice et nous attendons incessamment un rapport d'expert pour pouvoir enfin corriger toutes ces imperfections résiduelles qui, Dieu merci, ne perturbent pas le fonctionnement de l'établissement, comme tous les Garennois peuvent le constater.

Si mes renseignements sont bons, mais je parle sous le contrôle de Fabrice Chaillet, l'expert nous a demandé de produire un certain nombre de devis de remise en état pour compléter son rapport qu'il devrait remettre définitivement au mois de septembre ; n'est-ce pas, Fabrice ?

*(M. Chaillet acquiesce.)*

C'est une situation fâcheuse, qui résulte, malheureusement, de ce que nous avons été un peu trahis par un certain nombre de nos partenaires et fournisseurs.

**M. Macé**

Merci, Monsieur Hervo.

**M. Hervo**

Nous avons, bien entendu, bon espoir, et nous faisons tout dans ce sens, pour que tous ces frais de remise en ordre soient couverts par les assurances ; bien évidemment, c'est le but poursuivi.

**M. Perrée, président de séance**

Merci.

Monsieur Macé, vous voulez encore dire quelque chose ?

**M. Macé**

Vous me permettez aussi de souligner, dans cette rubrique d'honoraires dépensés pour, quand même, un montant total que je n'ai pas, mais qui est relativement important, puisqu'il y en a déjà un premier qui est de 27 000 euros et il y en a un suivant, mais je n'ai pas le montant total sur les autres pages, deux contentieux que la Ville a perdus.

Le premier concerne la résiliation de la convention publique d'aménagement de la ZAC des Champs-Philippe ; je vois un certain nombre de dépenses qu'il y a eu d'avocats pour des montants importants. On en a débattu, c'est à mettre, certainement, Monsieur Ballin, à votre crédit de la gestion exemplaire que vous avez voulu nous vendre de l'année 2012, avec toutes les conséquences que cela a. Premier élément, vous avez aussi, sur ce contentieux-là, perdu.

Le deuxième contentieux perdu concerne l'élection des maires adjoints. Rappelez-vous aussi ces épisodes rocambolesques auxquels vous nous avez fait participer par rapport à cette élection ; j'ai constaté avec la plus grande satisfaction que nous avons eu raison de déposer un recours devant le tribunal administratif, que nous l'avons gagné et que vous n'aviez pas, là non plus, respecté la loi comme il se devait et que vous avez été pris les doigts dans la confiture, ce que le tribunal administratif a constaté.

C'est aussi à mettre à votre gestion de l'année exemplaire que vous nous avez décrite tout à l'heure par rapport au résultat, et donc l'argent que vous avez fait perdre, dans l'un et l'autre cas, aux Garennois par rapport aux contentieux.

Voilà aussi cette gestion que vous allez certainement vouloir vendre comme extraordinaire pour les Garennoises et les Garennois ; je constate que sur ces deux dossiers, mais qui font suite à d'autres dossiers... Rappelons-nous le nom du collège, en ces journées où nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire du Conseil national de la Résistance et de l'arrestation et de l'assassinat de Jean Moulin, je dois dire qu'avoir donné le nom d'un écrivain d'extrême droite au collège des Champs-Philippe était certainement une très bonne idée. Je constate qu'il a fallu faire pression pour arrêter cette folie et que, fort heureusement, le nom a été changé.

Je rappellerai comme autre élément, mais c'est aussi à mettre sur votre bilan si extraordinaire du mandat 2008-2014, l'annulation du permis de construire de la Médiathèque et tout ce qu'on a connu depuis. D'ailleurs, cela continue avec ce que vient de nous dire M. Hervo, certes, sur un autre aspect, qui est l'aspect construction, mais c'est un tout global aussi de cette opération qui est, là aussi, à mettre à votre crédit en termes de gestion, non pas la nécessité de faire une Médiathèque, on a tous été d'accord, mais le dossier, la manière dont il a été géré, c'est vrai, c'est à mettre en avant, et comme je vous l'ai toujours dit, c'est certainement à enseigner dans les écoles adéquates pour dire ce qu'il ne faut pas faire, et on en a eu encore la démonstration. Ce dossier continue aussi sur la gestion de l'année 2012.

Excusez-moi d'avoir rappelé ces éléments ; je pense à vous en particulier, Madame Labrousse, qui avez occupé pendant plusieurs années le poste de premier maire adjoint ; je n'aurai pas la cruauté de rappeler à mes collègues de la majorité la manière dont vous n'avez plus été premier maire adjoint depuis septembre 2011...

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

C'est petit !

**M. Macé**

Je trouve cela d'ailleurs totalement dommage ; c'est aussi un signe que vous avez donné en termes d'égalité entre hommes et femmes, mais nous avons noté que ce n'était certainement pas une de vos préoccupations.

Merci, mes chers collègues.

**M. Houtart**

C'est méchant !

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

C'est méchant, c'est petit !

**M. Perrée, président de séance**

C'est bon...

Merci, Monsieur Macé.

Vous parlez de la Médiathèque ; un chiffre me revient : je crois qu'on a presque doublé les effectifs de gens qui vont à la Médiathèque entre l'année 2011 et 2012, donc on ne peut pas dire que ce soit un échec. Si on demande des petites modifications, qui étaient nécessaires, et si on vous a expliqué, comme l'a fait tout à l'heure Jean-Pierre Hervo, qu'on a eu beaucoup de difficultés à finir ces travaux, le résultat est quand même formidable et on n'aurait pas les 6 000 et quelques adhérents sur 27 000 habitants si elle était aussi inintéressante que cela.

Maintenant, on ne va pas revenir sur tout ce qui s'est passé depuis les 10 dernières années, parce qu'on n'en finirait pas.

Est-ce que vous avez encore des questions à poser avant que nous passions enfin au vote ?

Monsieur Conway, je vous écoute.

**M. Conway**

Ce budget, c'est le dernier compte administratif qui va être présenté aux Garennois et il s'inscrit dans la droite ligne des précédents.

Je ne vais pas redire ce qui a été dit précédemment ; je voudrais simplement reprendre quelques points.

Le premier point, qui est un point positif, je rappellerai quand même à cette noble assemblée, si on regarde le rapport tel qu'il est fait ce soir, que les rapports qu'on avait au début, jusqu'à l'an 2010, se concentraient essentiellement sur : « A-t-on respecté ou pas le budget ? », sachant que ce budget était ajusté au fur et à mesure de l'année, qu'on n'avait aucune mise en perspective et aucun schéma. Il souffre toujours d'un certain nombre de défauts, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'évolution en pourcentage, mais, globalement, il y a quand même un très net progrès ; on a un rapport qui est digne de ce nom, alors qu'avant, il y avait même de grossières coquilles.

La deuxième chose était sur les dépenses courantes de gestion. Comme on est dans la ligne des précédents, j'avais déjà exprimé le fait que, d'une manière générale, sur les dépenses de fonctionnement, il y avait une gestion qui cherchait à être économe dans la gestion même des deniers. Je pense à la négociation qu'il y avait eue sur les primes d'assurance ou des choses comme cela ; un certain nombre d'efforts étaient faits.

Ceci dit, ce qui manque, c'est cette perspective, c'est-à-dire, globalement, vers quoi on a orienté du budget et en quoi il y a un changement par rapport à l'année d'avant. Ce soir, on n'a pas cette question-là et je développerai cela tout à l'heure, on voit bien qu'il y a toujours, pour moi, en tout cas, les mêmes lacunes.

Ceci dit, le fait d'être globalement satisfait sur les dépenses de fonctionnement n'empêche pas des questions. Vous voulez des questions, vous ne les voulez pas sur 5 000 euros, vous les voulez le plus documenté possible ; vous nous demandez de faire en cinq jours ce que vous avez fait en six mois.

Je vais poser quelques questions, cela ne va pas être toutes les questions, et je note bien l'engagement qu'on revienne dessus au prochain Conseil Municipal.

La première est la question qui concernait l'énergie et l'électricité, dans lesquelles vous aviez, en 2010, 851 000 euros, j'arrondis, en 2011, 941 000 euros et, en 2012, 1 010 000 euros ; cela fait au total, sur ces trois années, 18 % de hausse. Je vous demanderai de bien vouloir m'indiquer quelle est, d'une part, la part qui est liée à l'augmentation des tarifs et d'autre part, quelle est la part liée à l'évolution en volume, et dans cette évolution en volume, combien pèse le coût de fonctionnement de la Médiathèque sur ce poste.

La deuxième question concerne des contrats de prestations de services avec les entreprises, donc ce qu'on appelle la sous-traitance. En 2010, c'étaient 6 023 000 euros, en 2011, 6 166 000 euros, en 2012, 6 573 000, ce qui fait, au total, une augmentation, sur ces trois années, de 9 %. Pareil, je voudrais avoir, sur ce total, les grosses masses de sous-traitance et leur évolution sur cette période.

Le troisième point est le point « voies et réseaux », dans lequel il y a 567 000 euros en 2010, 491 000 euros en 2011, 640 000 euros en 2012, avec une évolution qui est de l'ordre de 17 %.

Ce sont quelques questions – il y a les questions de contentieux qui augmentent fortement et on sait pourquoi – pour lesquelles je souhaite avoir des réponses ; je compléterai en utilisant le temps disponible pour le faire.

**M. Perrée, président de séance**

Vous ne voulez pas que je vous réponde déjà un petit quelque chose en passant ?

**M. Conway**

Non...

**M. Perrée, président de séance**

Juste un petit quelque chose en passant ; vous n'ignorez pas qu'il y a eu des crèches supplémentaires, un collège supplémentaire, etc. Au fur et à mesure des années, il y a des bâtiments en plus, il y a donc plus de tout, plus d'électricité, plus d'eau ; cela paraît tout à fait normal, non ?

**M. Conway**

Je demande la répartition par secteur.

**M. Perrée, président de séance**

On va vous la donner.

**M. Conway**

J'imagine que Jean-Philippe Ballin sera d'accord pour le fait de demander un sursis pour répondre.

**M. Ballin**

On fera l'étude, mais la réponse, vous l'avez déjà en tête ; effectivement, on a eu plus de bâtiments, notamment la Médiathèque, et vous savez très bien que tout ce qui est fluide, malheureusement, on a une augmentation, vous l'avez sur votre propre facture, qui est juste colossale, de tout ce qui est électricité, pétrole, etc. De toute façon, on subit, malheureusement, l'augmentation forte des matières premières, mais on va vous donner le détail ; c'est une étude statistique pour laquelle l'administration se fera un plaisir d'avoir la charge en plus pour vous répondre.

**M. Conway**

Hormis un retraitement qui, à mon avis, était justifié, que j'avais demandé, qui était de passer le salaire de la personne en charge de l'aspect commerce dans la section « développement économique », on constate quand même toujours le même déséquilibre de la faiblesse des moyens qui sont affectés à certaines parties comme la solidarité et comme le développement économique, entre autres.

Je rappellerai à ce sujet-là qu'on a toujours le débat du quotient familial, du faux/vrai quotient familial. Je rappellerai qu'à l'époque, l'administration, dans la commission, s'offusquait du fait qu'on pouvait prendre un risque d'augmenter le budget de 15 000 euros ; il se trouve que c'étaient 15 000 euros également, Jean-Philippe Ballin, hasard des chiffres, mais là, c'était très important pour eux à ce moment-là. Il n'y a pas eu d'inflexion notable ; je ne développerai pas plus ce point.

Après, page 29 du compte administratif, j'ai une question ; si vous pouvez réexpliquer les choses, il y a une ligne « *excédent de fonctionnement capitalisé* » pour environ 7 millions d'euros.

**M. Ballin**

C'est la mécanique classique de report de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

**M. Conway**

Ces 7 millions d'euros ont été financés, entre autres, avec l'impôt des Garennois ; je préfère peut-être que le micro s'éteigne parce que je crois qu'il va avoir du mal à résister... Quand je disais qu'on avait des marges de manœuvre pour baisser le taux d'imposition, on m'avait traité de fou et de personne qui ne connaissait pas le budget administratif.

Là, on a l'exemple concret, on a 7 millions d'euros qui sont pompés sur le budget de fonctionnement pour être réservés pour les budgets d'investissement. En fait, on a fait le choix d'autofinancer les investissements, et ce choix, c'est le vôtre, ce n'est pas le mien, parce que cela a deux inconvénients.

Le premier est que cela fait supporter aux Garennois présents l'année de l'investissement ou l'année des impôts la charge d'un investissement qui va servir pendant de nombreuses années, enfin je l'espère, car sinon, ce serait dommage ; le fait d'emprunter et d'étaler par le jeu des amortissements cet investissement sur plusieurs années permet de faire coïncider la charge qui en résulte sur les budgets à l'utilisation effective par les Garennois qui paient l'impôt cette année-là.

Le deuxième inconvénient de ce système est le fait que vous augmentez les impôts, notamment la taxe d'habitation et que vous faites, du coup, supporter, entre autres, aux locataires la charge brutale, ponctuelle, en tout cas, de ces investissements, qui a un effet qui pousse les gens à déménager parce que La Garenne-Colombes devient trop chère pour eux. Mécaniquement, involontairement, vous faites partir de La Garenne-Colombes des gens qui ne peuvent pas suivre ce rythme et ce train de vie.

**M. Perrée, président de séance**

Je peux dire un mot ?

**M. Conway**

Je rappellerai que pendant qu'il y a ces 7 millions, le produit des impôts des taxes d'habitation, d'une année sur l'autre, a augmenté de 300 000 euros. Vous avez, d'un côté, 7 millions, de l'autre côté 300 000.

En jouant sur les taux, y compris en intégrant l'aspect connexion de certains taux entre eux, le côté un peu – je ne sais pas comment dire – automatique, vous avez largement la manœuvre pour, dans cette période-là, corriger le tir de cela. Je vous fais remarquer, pour éviter toute polémique, que ce discours-là, je le tenais, quel que soit le gouvernement en place.

La deuxième critique sur ce budget est la taxe d'ordures ménagères qui a été évoquée tout à l'heure. Pareil, cette taxe, en recettes, c'est-à-dire ce qui est payé par les Garennois, est passée de 3 833 000 euros en 2011 à 3 929 000 euros en 2012.

Pendant ce temps-là, les dépenses, elles, sont restées stables, et on va voir tout à l'heure que dans le budget supplémentaire, on rajoute 400 000 euros.

Un autre point concerne les investissements. Autant sur le budget de fonctionnement, ce sont des questions et, *grosso modo*, il y a beaucoup de choses sur lesquelles je suis d'accord ; d'ailleurs, vous le voyez au niveau de mes votes en séance. Un point sur lequel je regrette profondément la manière de fonctionner de cette municipalité est l'absence de plan pluriannuel, que j'ai réclamé dès mon arrivée dans ce Conseil, en disant qu'il est important de programmer les choses pour voir un peu où on va et dans quel ordre on le fait et d'organiser un vrai débat en début de mandature là-dessus ; cela n'a jamais été fait. L'exemple le plus criant est l'exemple pour les logements sociaux, encore une fois, dans lequel on n'a jamais dit, en gros, quel est l'objectif qu'on se fixe par quartier, quel est le problème, comment on s'y prend, etc. On a découvert l'autre fois que le droit de préemption n'avait jamais été exercé depuis 2006.

Autre aberration de cet aspect d'absence de débat : le fait d'avoir une Médiathèque sans parking en sous-sol ; quand on creuse un trou, autant le boucher avec quelque chose d'utile.

Le quatrième point en termes d'absence de débat est la manière dont a été mené le projet parking ; on n'a jamais pu, malgré le fait qu'on ait travaillé, qu'on ait montré qu'on était prêt à investir et qu'on avait des idées là-dessus, jamais cela n'a été pris en compte et jamais on n'a eu un vrai débat là-dessus. Il y a même eu des changements de position de Philippe Juvin qui prétendait qu'il ne fallait pas faire payer les Garennois, donc il fallait que ce soit un projet en délégation de service public et qui, après, quand cela ne tournait pas conformément à ce qu'il imaginait, était prêt à faire payer 4 millions de subventions plus 12 millions de subventions d'exploitation.

D'une manière générale, pour moi, le vote du budget et l'approbation du compte administratif, c'est là où se fait l'opposition ; soit on est d'accord, soit on n'est pas d'accord ; c'est pourquoi je me considère dans l'opposition par rapport à cette politique qui est menée.

Par contre, je continuerai à dire que travailler ensemble est possible ; je ne vous convaincras pas ce soir, vous ne me convaincrez pas, mais le but est vraiment de montrer qu'il y a plein de sujets sur lesquels on peut travailler ensemble. Cela n'a pas été le cas de toute cette mandature, cela a été vraiment une déconsidération du travail et de l'apport qui a été fait.

Je me souviens aussi du travail et de la remarque sur l'erreur qui a été faite sur la délégation de service public pour la crèche Voltaire ; ce travail, vous le considérez comme négligeable et, à aucun moment, les remarques, fussent-elles pertinentes, n'ont été propres à changer un vote, même pas de changer la décision ou l'aménagement autour d'une décision à prendre.

Je vous remercie.

**M. Perrée, président de séance**

Merci.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Puis-je prendre la parole juste une petite minute ?

**M. Perrée, président de séance**

Une petite minute.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

30 secondes...

Monsieur Conway, pardonnez-nous si nous ne sommes pas de votre avis. Le fait qu'il y ait un échange et qu'*in fine*, le vote ne soit pas celui que vous espérez ne signifie pas, pour autant, qu'il n'y a pas un débat ; c'est notre droit le plus strict de ne pas être convaincu par votre démonstration ou votre absence de démonstration, ce n'est pas, en soi, une preuve d'absence d'écoute ou d'absence de débat ; c'est la première chose.

Deuxième chose que je voulais indiquer, je le déplore, c'est vrai que, par moments, il devrait y avoir plus de débats, mais pour qu'il y ait plus de débats, encore faut-il accepter de venir à des réunions, à des commissions qui sont faites ; ce n'est pas forcément une partie de plaisir pour M. Ballin, une partie de plaisir pour l'administration, qui doit rester tard pour permettre aux élus de venir et de se réunir.

Quand vous me dites : « On est prévenu au dernier moment, etc. », la vie municipale, c'est vrai, est un sacerdoce ; puisque vous avez aspiré lors du dernier mandat à devenir Maire, c'est plus que du travail dans l'urgence en cinq jours qu'il vous aurait fallu déployer. Nous avons tous des contraintes et c'est extrêmement contraignant. Certains, effectivement, touchent une indemnité, ceux qui sont maires adjoints, par exemple ; pour ceux qui sont conseillers municipaux, ce n'est pas le cas. Nous avons des contraintes...

Je sais que j'ai dépassé mon temps de parole, Monsieur Perrée, j'ai compris, je vais bientôt éteindre mon micro, mais c'est ce que je déplore, cette sorte de « théâtre » – ce n'est pas un mot très gentil –, d'étalage devant le Conseil Municipal de regret qu'il n'y ait pas de débat, mais en amont et ce que ne voit pas le public, l'opposition est conviée à des réunions, et notamment celles faites par M. Ballin pour la commission finances, et que personne, ni au Parti socialiste ni Parti communiste ni au Modem n'a daigné venir, pour X ou Y raison, peu importe. Qu'on ne dise pas qu'il n'y a pas de débat.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Madame Juvin-Marleix.

*(M. Conway demande la parole.)*

Monsieur Conway, juste une seconde. Après, on donnera la parole à M. Ballin pour qu'il explique les chiffres que vous souhaitez. Vous disiez que les Garennois ne trouvaient pas à se loger... fuyaient La Garenne-Colombes ; j'ai cru comprendre cela.

**Conway**

Pas les Garennois, des Garennois ; je ne généralise pas.



**M. Perrée, président de séance**

Je ne connais pas beaucoup de Garennois qui fuient La Garenne-Colombes. Il y en a trois, me dit Ghislain de Boutray.

On a énormément de demandes, vous le savez, pour venir habiter à La Garenne-Colombes, on a des demandes dans tous les domaines, des gens qui veulent mettre leurs enfants dans les écoles de La Garenne-Colombes... La Garenne-Colombes est une ville qui est très appréciée, très recherchée, etc., donc on ne peut pas dire cela.

Maintenant, qu'il manque des logements... Évidemment, si toutes les familles de La Garenne-Colombes ont eu 10 enfants, on ne peut pas loger les 10 enfants dans la ville après.

Comme vous le savez, il y a des immeubles en construction, il y aura des tas de logements. La Garenne-Colombes est une ville que tout le monde souhaite habiter ; on ne va pas revenir là-dessus.

Jean-Philippe Ballin ?

**M. Ballin**

Très rapidement.

L'idée importante est qu'effectivement, je considère qu'il est plutôt sain, voire très sain, aujourd'hui, d'avoir une section de fonctionnement en excédent, c'est plutôt rassurant, cela fait partie des critères de bonne gestion d'une Ville, quel que soit le côté politique...

**M. Conway**

C'est obligatoire.

**M. Ballin**

Voilà, c'est obligatoire, donc c'est plutôt rassurant.

Après, le débat est éternel, à savoir est-ce qu'on fait de l'emprunt ou de l'impôt ? À un moment donné, très clairement, côté majorité, nous préférons avoir une Ville peu endettée, avec un potentiel, du coup, en cas de besoin, de levée de l'emprunt, plutôt qu'une Ville surendettée qui s'étrangle dans quelques années, parce qu'une fois de plus, le budget, là, on débat de 2012, mais vous voyez bien que cela se construit sur plusieurs années. Il faut anticiper des dépenses nouvelles, on a des infrastructures nouvelles, il y a certainement des aides d'État qui vont diminuer, donc ne baissons pas la garde, ne pensons pas qu'on est dans le pays de Oui-Oui, où on peut à la fois dépenser comme on veut, ne peut faire appel à l'impôt et tout financer par de l'emprunt. C'est vraiment très important.

Je pense qu'aujourd'hui, on est dans une structure raisonnable, avec un taux d'endettement très faible, donc avec un effet de levier, du coup, fort, avec des taux qui ne bougent pas d'année en année. Ensuite, en fonction des événements, je pense qu'on pourra ou non adapter le niveau d'impôts à la hausse ou à la baisse, malheureusement, en fonction des budgets. La question est toujours, de toute façon : est-ce qu'on a le bon niveau d'impôt par rapport à la qualité de vie qui est offerte aujourd'hui aux Garennois ?

Je considère qu'aujourd'hui, on est dans une situation raisonnable ; ce n'est pas votre avis, on ne va pas revenir dessus. C'était le point essentiel.

Sur la planification pluriannuelle, c'est fait dans ce budget, c'est fait dans les débats budgétaires, et on tient toujours compte, effectivement, des événements à venir et des projets d'investissement qui seront faits. Je n'ai rien de plus à ajouter ; je pense qu'on peut-être passer au vote maintenant.

**M. Perrée, président de séance**

Encore quelque chose ?

**M. Conway**

D'abord, félicitations à Isabelle Juvin-Marleix, parce que là, c'était quasiment une microréponse !

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Merci beaucoup.

**M. Conway**

Deuxième chose, vous dites que le fait qu'on ne puisse pas changer les votes ne traduit pas une absence d'écoute ; je ne dis pas que vous n'écoutez pas, je dis simplement que les choses sont verrouillées en amont.

Vous avez une réunion de majorité, je le rappelle, je l'ai déjà dit, ce n'est rien de nouveau, je prends l'exemple du parking, une présentation est faite par un soi-disant expert, qui présente les choses et qui présente une version ; il y avait soi-disant un déficit de stationnement de 265 places sur le quartier Centre et, en Conseil, j'ai montré que ce chiffre dans le rapport concernait toute La Garenne-Colombes, à ce moment-là, vous ne pouvez plus changer votre vote, vous ne pouvez plus débattre, parce que vous avez une solidarité municipale qui intervient et sur laquelle, décemment, vous n'avez pas le temps de vous faire une opinion ou de changer votre vote.

À la limite, c'est corrigé, c'est atténué, quand les commissions se réunissent, parce que dans les commissions, il n'y a pas ce soi-disant « théâtre » dont vous parlez. La commission ne s'est jamais réunie sur le parking. La commission voirie s'est réunie, en l'absence, pour le coup, de la seule personne qui portait un projet différent au moment des municipales de 2008.

Deuxième chose, quand vous dites qu'il faut accepter de venir aux commissions, que je serais scandalisé d'être prévenu au dernier moment, que c'est un sacerdoce et que, si je veux être Maire, il faut accepter les contraintes, déjà, sur l'histoire du Maire, toutes les

propositions que je fais, je l'ai déjà dit, si j'étais Maire, sont des propositions que j'appliquerais, donc je suis cohérent avec moi-même, parce que j'ai à gagner en tant que Maire d'avoir les idées de tout le monde à temps ; c'est le meilleur moyen de ne pas se planter.

Après, on écarte la solution, mais au moins, on l'entend, alors que là, la décision est verrouillée avant et on est dans un contexte, effectivement, de décisions stériles, parce que, pour l'opposition, c'est : « cause toujours, tu m'intéresses » et puis, côté majorité : « tais-toi et vote ».

Dernière chose, quand vous dites : « Vous n'avez pas daigné venir », je pense que vous avez pesé vos mots, c'était comme si on n'avait pas prévenu ; j'ai prévenu dès le départ, les personnes concernées sont au courant. Si vous voulez, vous pouvez me considérer comme étant, au pire, excusé, mais, en tout cas, cette façon de faire ne me pénalise pas moi, cela pénalise le fait que ce soir, nous avons été obligés d'aller dans des détails que vous avez provoqués en agissant ainsi. Ne me dites pas qu'en trois semaines, on ne peut pas prévoir le compte administratif avant, alors qu'il y a une date, pour le coup, c'est un marronnier, tous les 30 juin de chaque année, on est obligé de le faire.

L'histoire du sacerdoce, je pense que si on raisonne comme cela, vous avez des chances de réserver la politique à des gens qui, comme ils considèrent qu'ils font un sacerdoce, sont en droit d'avoir des avantages. Il faut faire attention à cela, parce que si vous êtes complètement impliqué dans la vie politique et que vous êtes bouffé par cela, vous vous coupez aussi de la vie réelle.

Pour moi, la politique est, certes, un métier, parce qu'il faut le travailler, mais ce n'est pas un sacerdoce.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Monsieur Conway.

Je voulais juste parler des commissions, justement, parce que j'ai fait des commissions communication, culturelle, etc., et cela se passe toujours très bien, les gens sont là, ils sont même ravis ; il y a même des gens de chez vous qui sont très heureux de participer à ces commissions et qui n'ont qu'à se féliciter des résultats.

Il est vrai que c'est un peu un manque de chance que ni M. Macé ni vous n'ayez assisté à cette réunion, mais on ne va pas revenir là-dessus toute la soirée ; on l'a entendu 36 000 fois, cela va bien maintenant, on va laisser tomber ce sujet-là aussi.

Monsieur Macé, vous vouliez encore dire quelque chose ?

**M. Macé**

Oui, car pour être très clair vis-à-vis de la commission, je ne laisserai pas non plus M<sup>me</sup> Juvin-Marleix dire que nous n'étions pas présents ; je suis arrivé en retard.

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Une demi-heure de retard, sans prévenir.

**M. Macé**

Attendez ! Les collègues m'ont vu arriver.

Laissez-moi aller jusqu'au bout. Après, vous parlerez, Madame Gaillabaud ; on vous entendra avec beaucoup de plaisir, pour la première fois ce soir.

Je suis arrivé en retard. Je constate juste une chose : la commission a duré à peine une demi-heure pour traiter du compte administratif et du budget supplémentaire. Peut-être que si la commission avait duré un peu plus longtemps, nous aurions eu nos réponses à nos questions ; c'est tout ce que je fais comme constat.

J'estime qu'on ne peut pas traiter valablement l'ensemble de ces comptes en une demi-heure et je suis étonné que cette commission n'ait duré que ce temps-là ; c'est tout. Si cela avait duré un peu plus longtemps, j'aurais pu, premièrement, y participer et, deuxièmement, on n'aurait peut-être pas eu toutes ces questions ce soir. Après, vous avez fait le choix, à un moment donné, de dire : « C'est terminé ». Vous avez fait ce choix et il faut, par définition même, l'assumer.

Je ne laisserai pas passer le fait de dire que nous n'étions pas présents. Je suis arrivé en retard ; excusez-moi que je ne détermine pas, à un moment, la circulation qu'il peut y avoir entre mon lieu de travail et ici, et téléphoner en voiture, jusqu'à nouvel ordre, n'est pas autorisé ; je suis un peu respectueux aussi de cela, c'est préférable.

Je terminerai quand même sur les commissions, parce qu'on ne peut pas non plus laisser dire que les commissions municipales, depuis 2008 – certaines oui, mais d'autres, non –, ne se réunissent pas. La moindre des choses, quand on fait des commissions municipales, est que, premièrement, elles se réunissent régulièrement, deuxièmement, on nous présente des projets, troisièmement, on peut à ce moment-là en débattre et apporter chacun notre contribution.

Je suis persuadé, comme Christophe Conway, que vous n'avez pas la science infuse, nous ne l'avons pas non plus ; par contre, le débat ensemble, faire avancer les différents dossiers, devrait permettre, peut-être, de moins faire d'erreurs par rapport à ce qui aura pu être fait à un moment donné.

C'est tout ce que nous voulons dire, et nous déplorons, effectivement, que certaines commissions municipales ne se réunissent pas depuis maintenant – on pourrait presque dire – quelques années, c'est quand même dommage et ce n'est quand même pas un fonctionnement logique d'un Conseil Municipal.

**M. Perrée, président de séance**

Merci, Monsieur Macé. C'est, bien entendu, ce que vous nous avez dit, mais, malheureusement, on a parlé beaucoup de cette fameuse commission des finances ce soir ; cela nous a pris au moins une demi-heure ou trois quarts d'heure ; c'est vraiment dommage.

Voulez-vous encore poser quelques questions ? Est-ce que cela va ? Est-ce que tout le monde est satisfait ?

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

J'ai une question qui va impacter une question qui est plus loin dans l'ordre du jour : la manière dont a été calculé le coût du forfait communal pour l'école Sainte-Geneviève. Il est mis dans l'explication que ce sont notamment les dépenses ventilées au sein de la rubrique 21, « *enseignement du premier degré* », page 49. Je voudrais avoir, en gros, la démarche qui est suivie dans ce cadre-là.

C'est page 49, dans la présentation croisée par fonctions, la fonction 2, « *enseignement — formation* ».

**M. Perrée, président de séance**

Monsieur Conway, ne cherchez pas, c'est un des points de l'ordre du jour de tout à l'heure ; je crois même que c'est le prochain, si mes souvenirs sont bons.

**M. Conway**

Si vous y répondez tout à l'heure, je n'ai pas de problème.

**M. Perrée, président de séance**

Je ne vois pas pourquoi on ne vous répondrait pas.

**M. Conway**

C'est simplement pour vous laisser le temps de chercher les choses si vous ne les avez pas.

**M. Perrée, président de séance**

C'est un des points de l'ordre du jour ; on y répondra tout à l'heure, en temps voulu.

On va passer au vote, comme j'expliquais tout à l'heure ; on va voter en quatre fois, évidemment pas à bulletin secret, j'espère, en tout cas, le compte de gestion de la Ville, le compte administratif, le compte de gestion de l'assainissement et le compte administratif, et après, selon vos décisions, évidemment, on pourra dire à M. le Maire de venir nous rejoindre pour continuer l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.

Pour le compte de gestion de la Ville, qui est contre ? 4 voix. Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui est pour ? 30 voix.

Qui est contre le compte administratif de la Ville ? 5 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? 30 voix. Adopté à la majorité.

Merci.

Qui est contre le compte de gestion de l'assainissement ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Bravo, merci beaucoup.

Qui est contre le compte administratif de l'assainissement ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Merci beaucoup, c'est parfait.

Vous pouvez demander à M. le Maire de revenir ; il est prévenu ? Vous lui avez envoyé un petit texto ?

**M. Sammut**

Oui.

**M. Perrée**

Ces moyens modernes, c'est quand même intéressant !

*(Retour en séance de M. le Maire.)*

*(Applaudissements de la majorité.)*

**M. le Maire**

Vous avez été rapide.

**M. Perrée**

Nous avons été très rapides... Il y a encore d'autres sujets...

**M. le Maire**

Je n'ai pas fini mon film, j'étais très embêté. Les Américains allaient tirer leur missile stratégique et je voudrais bien savoir...

**M. Perrée**

Monsieur le Maire, je tiens à vous dire que nous avons voté le compte de gestion et le compte administratif de la Ville, le compte de gestion de l'assainissement et son compte administratif et que, bien évidemment, cela a été accepté...

**M. le Maire**

Facilement.

**M. Perrée**

Facilement, sans problème, surtout le dernier point, qui a été voté à l'unanimité ; j'en suis enchanté.

Je vous félicite, évidemment. Nous sommes très heureux.

Je n'ai pas entendu les applaudissements très forts...

*(Applaudissements sur les bancs de la majorité.)*

Vous pouvez aussi applaudir M. Ballin et M. Perrée, je crois.

*(Applaudissements sur les bancs de la majorité.)*

Merci beaucoup.

— **Affectations de résultats 2012 sur 2013 pour chacun des deux budgets ;**

**M. le Maire**

Mes chers amis, nous allons poursuivre cette balade nocturne ; où en êtes-vous ?

**M. Ballin**

À l'affectation des résultats, Monsieur le Maire.

Sur le résultat du compte de la Ville, on souhaite affecter 1 588 545,91 euros ; il faut voter.

**M. le Maire**

Qui est contre ? 5 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? 30 voix. Adopté à la majorité.

**M. Ballin**

Pour l'assainissement, on propose d'affecter le résultat de 40 224,16 euros.

**M. le Maire**

C'est plus modeste, mais c'est normal.

**M. Ballin**

C'est plus raisonnable.

**M. le Maire**

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

Bravo à tout le monde.

Le point suivant...

**M. Ballin**

Le budget supplémentaire.

**M. le Maire**

Monsieur Ballin, vous avez la parole.

**M. Ballin**

Je continue.

**M. le Maire**

Je vous en prie.

**M. Ballin**

On va essayer de faire rapide.

**M. le Maire**

Vous êtes chaud là !

**M. Ballin**

Je suis très chaud !

*(Rires.)*

On a quand même réussi à parler de Jean Moulin dans le compte administratif 2012 ; vous demandez à M. Macé, c'est quand même assez exceptionnel.

**M. le Maire**

Monsieur Macé est un homme très complet dans ses analyses financières !

**M. Ballin**

Oui, c'est impressionnant.

**M. le Maire**

Le pauvre Jean Moulin...

*(Rires.)*

**M. Ballin**

Sur le budget supplémentaire, il faut noter que suite à la notification des bases fiscales, on ajoute en recettes 1 439 000 ; c'est la bonne nouvelle.

La mauvaise est que suite à une notification corrective, on a une baisse de 800 000 euros ; on nous donne dans une main, on reprend dans l'autre, pour un dépassement de PLD ; c'est ce que nous retrouvons côté recettes.

En dépenses, il faut essentiellement noter l'augmentation de la masse salariale pour 550 000 euros et 200 000 euros de travaux complémentaires pour le parking sous le théâtre de La Garenne-Colombes.

Il faudra noter aussi l'histoire des 7 millions d'euros, mais on va en parler dans le point suivant concernant l'acquisition de parts sociales.

C'était l'essentiel sur le budget supplémentaire.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Y a-t-il des questions à Monsieur Ballin sur le budget supplémentaire ?

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Oui, quelques questions par rapport aux lignes et aux augmentations de lignes que vous proposez.

Tout d'abord, je voudrais savoir à quoi correspond l'augmentation sur la ligne 611 de 69 570 euros.

**M. le Maire**

Monsieur Ballin, je vous en prie, répondez.

Monsieur Macé, puis-je vous demander de poser toutes vos questions sur toutes vos lignes ?

**M. Macé**

Après, sur la 6132, « locations immobilières », on ajoute 409 000.

Ensuite, 617, 10 000 euros, cela correspond à quelle étude ou quel complément d'étude que vous voulez réaliser ?

Ensuite, 12 000 euros sur les frais d'honoraires, sur la 6226...

**M. le Maire**

Je vous interromps, je ne pensais pas qu'il y avait autant de lignes.

Premier jet, Monsieur Ballin ?

**M. Ballin**

Pour l'histoire de l'affectation sur la location, c'est écrit dans le rapport, c'est l'affectation du solde restant en réserve budgétaire ; on l'a casé ici.

Sur le 616, je n'ai pas de réponse définitive.

**M. le Maire**

C'est dommage, en commission des finances, vous n'avez pas pu en parler ?

**M. Ballin**

M. Macé n'est pas arrivé à l'heure.

**M. le Maire**

C'est embêtant...

**M. Ballin**

C'est ce que je me suis évertué à expliquer tout à l'heure...

**M. Macé**

Nous nous sommes croisés avec les élus de la majorité qui sortaient.

**M. le Maire**

Vous êtes arrivé au moment où cela finissait.

**M. Macé**

Au bout de quoi ? 20 minutes de réunion.

**M. Ballin**

Plus d'une demi-heure, 35 minutes.

**M. le Maire**

C'est dommage.

Monsieur Ballin, est-ce que vous avez la possibilité de donner le détail des lignes à 10 000 euros près sur le budget ?

**M. Ballin**

C'est ce que je m'évertuais tout à l'heure à expliquer, qu'il était difficile d'expliquer plus de 2 800 pages de comptes que nous avons remis sous forme de CD-Rom, sauf à être un ordinateur très performant, ce que je ne suis pas, malheureusement. J'ai proposé de poser la question à l'administration.

**M. le Maire**

Monsieur Macé, on vous passera les renseignements. Peut-être pourriez-vous faire la liste des lignes que vous voudriez et on va vous la passer tranquillement. Monsieur Macé, vous êtes d'accord, vous faites parvenir à M. Sammut ou à moi-même ou à M. Ballin la liste des lignes que vous voulez et on vous les enverra, parce que sinon, on va y passer la nuit.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Je voulais juste faire remarquer que contrairement à 2012, où il y a 2 800 pages et cela concerne 2012, là, c'est un budget supplémentaire que vous venez de construire.

**M. Ballin**

C'est vrai, vous avez raison ; j'ai ressorti le même argument, excusez-moi, mais le principe est le même, c'est-à-dire que le microdétail du microdétail n'a pas vraiment d'intérêt par rapport à l'essence politique qu'on essaye de présenter au Conseil Municipal.

**M. le Maire**

Les petits ruisseaux, Monsieur Ballin, comme vous le savez...

D'autres questions à M. Ballin ?

Je vous en prie, Monsieur Conway, vous avez la parole.

**M. Conway**

Tout à l'heure, j'avais posé la question sur les taxes d'ordures ménagères et je voulais savoir d'où venait l'augmentation de 388 673 euros.

**M. le Maire**

Vous n'étiez pas non plus à la commission des finances ? Vous n'êtes pas membre ?

**M. Conway**

On va vous faire un petit résumé, parce que je sais que vous excellez dans l'art de poser des questions faussement ingénues !

**M. le Maire**

Pas du tout ! Vous êtes membre de la commission des finances.

**M. Conway**

J'ai prévenu depuis longtemps, d'une manière générale, que dans la semaine où on a à travailler tous les dossiers qui sont à l'ordre du jour, je ne souhaite pas et je ne peux pas consacrer une soirée à une commission qui aurait pu être programmée avant, surtout pour un compte administratif qui se tient, comme vous le savez, forcément avant le 30 juin. Tout cela est organisable et je n'ai pas à subir cette désorganisation.

Je fais le maximum, j'ai posé des questions, mais...

**M. le Maire**

Très bien.

Merci.

Comme vous le dites, c'est organisable, puisque c'est quand même tous les ans avant le 30 juin, donc il suffit peut-être d'imaginer que dans les jours qui précèdent, il va y avoir une commission des finances ; c'est très simple.

Mais je comprends ce que vous m'avez dit, il n'y a aucun reproche, c'était aucune question. Ce que je vous propose, à moins que M. Ballin ait la réponse précise de la ligne, ce dont je doute...

**M. Ballin**

Non.

**M. le Maire**

Monsieur Conway, si vous le souhaitez, vous faites la liste, pareillement, même proposition, à M. Sammut ou à M. Ballin et on va répondre dans la foulée, cela prendra une journée, ce n'est rien du tout.

Monsieur Macé ?

**M. Macé**

Peut-être, quand même, on pourrait avoir une réponse, éventuellement de la part de M. Hervo ; je vois que des crédits complémentaires sont inscrits pour le parking sous le théâtre de la ville ; quelles sont les raisons de ces inscriptions complémentaires ?

**M. le Maire**

Monsieur Hervo, je vous en prie.

**M. Hervo**

Je parle entièrement de tête, mais je pense ne pas me tromper beaucoup.

**M. le Maire**

Il vaut mieux parler de tête, Monsieur, que de pied !

*(Rires.)*

Allez-y, Monsieur Hervo, parlez de tête, avec la bouche, toutefois.

**M. Hervo**

Je suis à peu près certain qu'il s'agit des travaux supplémentaires dont on a parlé lors de notre dernier Conseil, dont l'essentiel consiste en une adaptation de l'étanchéité de la dalle supérieure du parking sous la voie nouvelle qui passera entre l'opération Marignan et le théâtre. C'est une dépense de voirie, en fait, pour améliorer la récupération des eaux pluviales, mais qu'on a préféré faire passer sur le parking pour que ce soit réalisé par l'entreprise de gros œuvre du théâtre.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

D'autres questions ?

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Les 800 000 euros qui correspondent à ce que vous nous indiquez dans le rapport en page 8 : une notification corrective pour dépassement de PLD, cela concerne quelle opération ?

**M. le Maire**

De tête aussi, je crains que vous ne fassiez référence à la diminution de la recette. En fait, les recettes de PLD avaient été surévaluées dans le BP ; on les recadre au niveau réel ; il y a 800 000 de moins que ce que nous avions prévu.

**M. Macé**

Donc ce n'est pas sur une opération donnée, c'est globalement.

**M. le Maire**

C'est global, bien sûr.

Merci beaucoup.

Plus d'autre question ?

Je vous propose de passer au vote.

Monsieur Sammut, est-ce qu'on peut voter globalement ?

*(M. Sammut acquiesce.)*

On vote globalement le BS. Qui est contre ? 5 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

Monsieur Ballin, continuez !

**M. Ballin**

Il y a le BS de l'assainissement ; on a le détail dans le rapport, mais ce sont essentiellement des écritures d'ordres ; je ne sais pas s'il y a des commentaires particuliers.

**M. le Maire**

Pas de question sur l'assainissement ? *(Non.)*

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

#### — Attribution de subventions.

**M. le Maire**

Avez-vous des questions sur les subventions ?

Il ne faut pas que vous votiez pour les associations dont vous pourriez être membres ; c'est un grand classique. Je suis obligé de vous demander si certains d'entre vous – on va tout savoir de vos activités – font soit du VTT, de la gymnastique, de la boxe, de l'escalade, du trampoline, du twirling bâton, du bridge, du fitness ou, tout simplement, de l'Olympic.

Est-ce que certains d'entre vous sont membres de ces associations ?

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Olympic.

**M. le Maire**

M<sup>me</sup> Gaillabaud ne vote pas pour l'Olympic.

**M. Butet**

Olympic.

**M. le Maire**

M. Butet ne vote pas non plus pour l'Olympic.

Pas d'autres ? Personne ne fait du twirling bâton dans la salle ou du trampoline ?

*(Rires.)*

Très bien !

Je vous propose de voter sur toutes les subventions suivantes ; je suggère à M. Butet et M<sup>me</sup> Gaillabaud de ne pas prendre part au vote du tout ; comme cela, au moins, les choses sont claires.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? 33 voix. 2 NPPV. Adopté à l'unanimité.

### **2.3 — Acquisition de parts sociales de la Société Locale d'Épargne (SLE) affiliée à une Caisse d'Épargne.**

**M. le Maire**

Monsieur Ballin, l'acquisition de parts sociales de la Société Locale d'Épargne affiliée à une Caisse d'Épargne ?

**M. Ballin**

Il s'agit encore de bonne gestion, puisqu'on a des excédents de trésorerie suite à la reprise en régie de la ZAC. On vous propose de les investir sur des lignes tout à fait autorisées, bien évidemment, qui s'appellent des « parts sociales », qui sont des actions particulières de la Caisse d'Épargne, à un taux.

On se propose d'avoir un plan maximal d'investissement de 7 millions ; cela ne veut pas dire qu'on va investir forcément 7 millions, mais on demande l'autorisation de pouvoir placer sur ce type de support 7 millions d'euros et de les vendre par paquet maximum de 2 millions par an ; c'est la contrainte.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Des questions à M. Ballin ?

Pas de question à M. Ballin.

On observe que, globalement, abondance de biens ne nuisant pas, nous ne pouvons que nous féliciter de cette situation financière.

Qui est contre ? 4 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? 31 voix. Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

### **Ressources humaines**

#### **2.4 — Personnel communal — Modification du tableau des emplois.**

**M. le Maire**

Avez-vous des questions à M<sup>me</sup> Juvin-Marleix sur la modification du tableau des emplois qui est passée au CTP ?

Pas de question ? *(Non.)*

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

#### **2.5 — Personnel communal — Protection sociale complémentaire du personnel.**

**M. le Maire**

De la même manière, protection sociale complémentaire du personnel ; c'est passé en CTP.

Y a-t-il des questions à M<sup>me</sup> Juvin-Marleix ?

Monsieur Macé, allez-y.

**M. Macé**



Sur cette question, nous l'avions déjà abordée lors du vote du budget, de la mise en place qui est maintenant possible d'une aide aux agents de la Ville pour prendre en compte et pour participer sur les frais de mutuelle dans le cadre des frais de santé ou des frais de prévoyance, vous nous proposez ce soir une participation qui, si je ne m'abuse, et si j'ai bien compris votre rapport, est de 7 euros par agent en ce qui concerne le risque santé et de 3 euros par agent sur le risque prévoyance.

Nous pensons que ces sommes sont, premièrement, insuffisantes et, deuxièmement, ne sont pas établies d'une manière juste et équitable. En effet, vous prévoyez une somme identique pour chaque agent, tandis que nous aurions préféré qu'il y ait une somme qui varie en fonction des revenus des agents.

Ce projet que vous nous présentez ce soir n'est pas, à nos yeux, satisfaisant. Pourquoi souhaitons-nous plutôt une répartition par revenus ? Tout simplement, nous savons tous que les bas revenus ont des difficultés pour payer les mutuelles, vu les montants importants de certaines mutuelles, même si celle-ci a un tarif intéressant et dans le cadre de l'appel d'offres du CIG, et qu'il est important pour ces bas revenus d'avoir une aide qui permet d'être un levier et de pouvoir avoir une mutuelle, car, malheureusement, un certain nombre d'agents n'en disposent pas.

Donc il nous paraît logique et souhaitable que l'effort porte d'abord sur les bas revenus pour permettre, justement, à certaines personnes qui ne disposent pas d'une mutuelle santé, qui est quand même la priorité, de disposer de cette mutuelle et l'aide est, *a priori*, dans ce que vous nous proposez ce soir, à nos yeux, insuffisante par rapport à cette aide vis-à-vis des premières catégories de salaires de notre collectivité.

**M. le Maire**

Merci, Monsieur Macé.

Avez-vous des commentaires, puisque ce n'est pas une question, c'est une remarque ?

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Oui, simplement, vous souhaitez donc voter contre, Monsieur Macé, cette proposition qui est un...

**M. le Maire**

On va voir ! Laissez le suspens.

C'est une disposition qui n'est pas obligatoire.

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Ni pour la Ville ni pour les agents. Il ne me semble pas équitable de faire un distinguo selon la rémunération des agents.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Vous avez la réponse ; vous n'êtes pas d'accord.

Je vous rappelle simplement que c'est une disposition qui n'est pas obligatoire et que, pourtant, nous décidons d'adopter volontairement. Que ce soit insuffisant, on peut toujours considérer que tout est insuffisant, mais on part de rien et on crée quelque chose.

On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? 5 abstentions. Qui est pour ? Adopté à l'unanimité avec 5 abstentions.

## **2.6 — Personnel communal — Convention d'aménagement d'emploi relative à l'insertion des sportifs de haut niveau avec la Direction régionale de la jeunesse et des Sports et la Fédération française Handisport.**

**M. le Maire**

Le point suivant est une convention passée, comme chaque année, vous savez, pour Clavel Kayitare, avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports.

Y a-t-il des questions particulières ?

Cela permet à Clavel de continuer à s'entraîner tout en travaillant à La Garenne-Colombes. Il y a des Championnats du monde cette année.

Pas de question ? Pas d'observation ? (*Non.*)

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

## **III - Pôle Services à la population**

### **Affaires scolaires**

#### **3.1 — Participation communale aux dépenses de fonctionnement d'un établissement privé sous contrat d'association.**

**M. le Maire**

Le point suivant est la participation communale aux dépenses de fonctionnement d'un établissement privé sous contrat d'association ; c'est Sainte-Geneviève, bien entendu.

Avez-vous des remarques particulières ?

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

J'avais posé la question tout à l'heure, on m'a dit que ce serait abordé là ; je voulais savoir comment avait été calculé le forfait communal ; c'était la première question.

La deuxième était de savoir si c'était obligatoire pour quatre ans dès maintenant ou est-ce une disposition qui a été négociée ?

**M. le Maire**

Je n'ai pas compris votre deuxième question.

**M. Conway**

On voterait ce soir pour les quatre années qui viennent ; la question qui se pose est : est-ce une disposition qui fait partie d'une obligation ou a-t-on, en fait, prévu, dès maintenant, de le faire pour quatre ans.

**M. le Maire**

C'est un contrat qui nous lie volontairement à l'OGEC et qui variera en fonction de l'indice des prix.

Comment cela a été calculé ? Sur le principe, c'est très simple ; en matière de détails, c'est extrêmement compliqué. Le principe est que nous avons évalué – c'est M. Montagnon en particulier qui a fait le plus gros du travail, même la quasi-totalité du travail – le coût d'un élève dans l'enseignement public, coût direct/indirect, nous avons estimé ce coût, d'une manière contradictoire, d'ailleurs, pour comprendre quelle était la position des uns et des autres et nous sommes tombés d'accord sur un coût qui est celui qui figure là, à 980 euros, donc nous verserons directement ou indirectement 980 euros, en réalité, 900 euros, si nous considérons que 80 euros sont apportés de façon indirecte. Cela a bien été une démarche contradictoire, qui a pris plusieurs mois et de très nombreuses réunions de travail.

Y a-t-il des questions ?

Monsieur Macé ?

**M. Macé**

Sur ce point, pour, justement, connaître les modalités du calcul, et je vous rejoins, qui ne sont peut-être pas si faciles que cela, en tout cas, vous êtes bien partis, à un moment donné, sur une base de calcul, j'avais demandé de pouvoir avoir la fiche de calcul. Je constate que, ce soir, je ne l'ai pas obtenue, je déplore cela, donc je n'ai pas d'éléments pour apprécier le mode de calcul auquel vous aboutissez, *a priori*, si j'ai bien compris, après négociation avec l'OGEC. Je suis un peu étonné, d'ailleurs, de ne pas avoir eu ces éléments, qui nous auraient permis de nous éclairer par rapport au vote de ce soir.

J'avais très clairement demandé de disposer de ce mode de calcul, détaillé.

**M. le Maire**

Vous l'avez demandé quand, Monsieur Macé ?

**M. Macé**

C'est dans un mail que je pourrais retrouver ; de mémoire, cela doit être mercredi...

**M. le Maire**

Ah oui, d'accord ! J'avais l'impression que c'était quelque chose de vieux qu'on ne vous avait pas donné.

Si c'était avant-hier, on va vous faire parvenir cela ; il n'y a aucune difficulté.

D'ailleurs, j'ai su qu'à Clamart, vous étiez encore à 514 euros, donc je comprends que pressé par l'éducation – je ne sais pas s'il y a des écoles privées sous contrat, mais j'imagine, dans votre ville –, vous êtes intéressé par la technique qui a été utilisée. C'est extrêmement intéressant et il peut ne pas être totalement inutile d'avoir quelqu'un qui a fait le travail avant, mais je rédigerai des honoraires au nom du travail fait par M. Montagnon ; je veux que les choses soient claires.

**M. Macé**

Je l'en remercie d'avance.

**M. le Maire**

Vous ne connaissez pas le montant des honoraires !

(Rires.)

**M. Macé**

Je le remercie pour le travail accompli.

**M. le Maire**

Nous passons donc, comprenez bien, à 900 euros de versement direct à Sainte-Geneviève par enfant garennois.

Pas de question ?

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Je n'ai pas bien compris votre remarque par rapport au mail de mercredi. Vous vous étonnez parce que vous trouvez que c'est un mail qui est arrivé trop juste par rapport au Conseil Municipal, d'une part ?

**M. le Maire**

Monsieur Conway, qu'est-ce que vous cherchez ?

**M. Conway**

D'autre part, vous considérez que le vote de ce soir n'a pas à être éclairé par ce document ?

**M. le Maire**

Monsieur Conway, qu'est-ce que vous cherchez ? Vous titillez... J'ai simplement posé la question à M. Macé de savoir si c'était un mail qui datait d'avant-hier ou d'il y a six mois. Il me dit : « avant-hier » ; cela m'intéresse. Il y a six mois, cela m'aurait inquiété ; comme il y a 48 heures, cela me préoccupe, c'est différent, c'est à un niveau moins important.

**M. Macé**

Surtout, pour être très clair, je ne souhaite pas mettre l'administration en porte à faux, évidemment...

**M. le Maire**

Surtout pas, bien sûr !

**M. Macé**

Quand on demande des documents, on les a...

**M. le Maire**

Évidemment !

**M. Macé**

... je n'ai aucun souci avec cela, d'autant plus que ma question ne me semblait pas très compliquée, parce que cela procède de calculs que vous avez...

**M. le Maire**

Quand vous verrez le résultat, vous comprendrez que ce n'est pas simple.

**M. Macé**

Je dis : « pas très compliqué » parce que vous êtes arrivés à un calcul donné et à un montant, donc ce sont bien des éléments que vous avez calculés. Posant la question suite à la réception de l'ordre du jour, cela me semblait une question pas très compliquée...

**M. le Maire**

Cela vous sera envoyé.

**M. Macé**

Mais, Monsieur le Maire, j'expliquais pourquoi nous votons de cette manière-là, comme nous n'avons pas obtenu ces éléments-là, et je le déplore, parce que je pense que ce sont des éléments que vous avez, nous ne participerons pas au vote à cause de cela ; je le trouve dommage, mais comme on n'a pas eu ces éléments, on ne participe pas au vote. Je n'ai pas pu regarder ces éléments très intéressants, certainement.

**M. le Maire**

Cela tombe bien, Monsieur Macé ; comme cela, il n'y a pas à prendre part au vote, c'est formidable, pas à prendre une part de responsabilité sur la subvention à voter à un établissement catholique, mais cela tombe bien !

*(Rires.)*

C'est vrai, vous avez raison ! Je n'y avais pas pensé ! C'est intéressant, cela !

*(Rires.)*

**M. Macé**

Monsieur le Maire, ne vous inquiétez pas, si nous avons eu les éléments, nous aurions pris...

**M. le Maire**

Vous n'auriez pas voté non plus, je sais bien, vous auriez trouvé une autre excuse.

**M. Macé**

... nos responsabilités et nous aurions voté.

**M. le Maire**

Ce n'est pas bête !

**M. Macé**

On ne les a pas, c'est dommage.

**M. le Maire**

Il y en a là-dedans !

**M. Macé**

C'est ballot pour vous, mais c'est dommage.

**M. le Maire**

Vous avez vu, Directeur général des services !

Monsieur le Directeur général des services, il faut donner le document ; d'accord ?

Celle-là est bonne, j'avoue qu'elle est fine, elle est intelligente, elle permet d'échapper à... Comme cela, il n'y aura pas de débat. Situation embarrassante, j'en conviens...

**M. Macé**

D'échapper à rien du tout. Là, vous pensez que cela nous embarrasse, mais pas du tout !

**M. le Maire**

Non, mais cela tombe bien. J'ai le droit de dire que cela tombe bien.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Vous faites un procès d'intention...

**M. le Maire**

Pas du tout, je dis que cela tombe bien.

**M. Conway**

Il se trouve que je vais voter la même chose, c'est-à-dire que je ne vais pas participer au vote.

**M. le Maire**

Monsieur Conway, je l'imaginai aussi.

**M. Conway**

Donnez-moi votre explication, s'il vous plaît.

L'explication que je vous donne est qu'à partir du moment où vous nous demandez de voter et de nous prononcer sur quelque chose, nous n'avons pas les éléments, je n'ai pas les éléments... Tout à l'heure, j'ai demandé, on m'a dit : « On va répondre là », et maintenant, on me dit : « On va répondre après ». Tant que je n'ai pas le truc, je ne vote pas.

**M. le Maire**

Cela tombe bien.

Vous savez, j'avais compris que vous alliez expliquer pourquoi et comment vous ne votiez pas ; il n'y avait pas de difficulté.

Monsieur Ranji, je vous en prie.

**M. Ranji**

J'ai une question, parce que c'est assez intéressant, le sous-entendu que vous faites, comme si nous voulions ne pas avoir de réponse de l'administration. Nous n'avons pas envoyé de texto à l'administration en disant : « Surtout, ne nous répondez pas ; comme cela, on va utiliser politiquement, au Conseil Municipal... » Je ne sais pas si on voit la démarche.

Jusqu'à présent, nous avons toujours assumé nos votes. Aujourd'hui, comme les fois précédentes lorsque nous n'avons pas eu les documents, nous disons simplement : « Nous n'avons pas les éléments pour analyser la situation sur le point qui nous est présenté aujourd'hui, nous ne participons pas au vote » ; nous ne disons pas que nous votons contre ou pour...

**M. le Maire**

J'ai remarqué !

**M. Ranji**

Je vois votre sous-entendu qui est de dire, finalement : « La gauche, ces bons vieux laïcards, sont contre l'Église catholique, contre les catholiques ou je ne sais quoi d'autre encore ».

**M. le Maire**

Mais personne ne croit cela, Monsieur Ranji.

**M. Ranji**

Alors, qu'est-ce que vous sous-entendez ?

**M. le Maire**

Demandez à vos collègues ; est-ce que vous croyez cela ? Non, regardez.

**M. Ranji**

Qu'est-ce que vous sous-entendez, Monsieur ? Pourquoi profiterions-nous de la situation ? C'est la question que je vous pose.

**M. le Maire**

C'est vous qui dites que vous profitez de la situation ; je n'ai pas dit que vous profitiez d'une situation.

**M. Ranji**

Vous ne l'avez pas du tout sous-entendu !

**M. le Maire**

Vous comprenez les choses très curieusement.

**M. Ranji**

Si vous aviez été Pinocchio, je pense que votre nez s'allongerait.

**M. le Maire**

C'est très curieux... Vous dites que je vous reproche de profiter d'une situation, mais de quelle situation profiterais-je ?

**M. Ranji**

La facilité que procurerait le fait de ne pas se prononcer sur ce vote, sauf que c'est le sous-entendu, c'est la question que je vous pose : qu'est-ce que vous sous-entendez dans la facilité que nous avons à ne pas nous prononcer ?

**M. le Maire**

C'est assez simple. Je m'interroge, mais peut-être ai-je tort, pour savoir si, au fond, le fait de ne pas avoir la totalité des renseignements n'est pas un bon alibi pour ne pas voter une subvention à une école catholique. Je me pose cette question.

**M. Ranji**

C'est bien ce que je dis, vous pensez que nous sommes opposés, je ne sais pas, aux catholiques de la ville ou aux enfants qui vont dans une école privée.

**M. le Maire**

Non.

**M. Ranji**

C'est ce que vous dites !

**M<sup>me</sup> Juvin-Marleix**

Cela vous gêne.

**M. le Maire**

Que vous soyez gênés, il n'y a aucune difficulté.

**M. Ranji**

C'est vous qui êtes gênés par rapport à cela ; aujourd'hui, vous voulez nous mettre dans une posture politicienne ; j'ai très bien compris, aujourd'hui, vous vouliez nous emmener...

**M. le Maire**

Très bien, je vous félicite !

**M. Ranji**

Vous voulez nous emmener dans un Conseil Municipal très idéologique, très conservateur ; j'ai très bien compris la logique. Maintenant, on en prend acte, mais je tiens à préciser que nous n'avons aucun problème à assumer nos votes ; jusqu'à présent, cela a toujours été le cas.

**M. le Maire**

On me précise que, Monsieur Macé, vous avez fait la demande par mail jeudi à 11 heures.

**M. Macé**

C'est possible.

**M. le Maire**

Ce n'étaient donc pas 48 heures, c'était hier.

Monsieur Houtart ?

**M. Houtart**

Je voulais simplement vous répondre que vous savez très bien, mis à part les calculs, combien coûte un élève de l'école publique, donc à partir de là, vous jouez sur les mots et vous faites des déductions un peu rapides. Vous savez combien cela coûte, donc, à la limite, vous devriez voter, cela fait partie de la ville. Vous l'aviez voté aux autres, et là, cette fois-ci, vous jouez sur les mots.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Monsieur Houtart, je ne joue pas sur les mots.

**M. Houtart**

Si.

**M. Macé**

Mais non, je ne joue pas sur les mots.

Comme vous le rappelez, on a, jusqu'à maintenant, voté la subvention à cette école, donc on est d'autant plus tranquille pour en parler ; on n'est pas opposé à quoi que ce soit, on l'a votée.

**M. Houtart**

Pourquoi vous ne le faites pas cette fois-ci ?

**M. Macé**

Ne dites pas le contraire, on a voté jusqu'à maintenant cette subvention, donc vous n'avez pas à nous faire un procès d'intention par rapport à ce vote.

Vous nous proposez ce soir une augmentation, qui est peut-être justifiée, parce que vous avez considéré, avec l'école qui l'a demandée, si j'ai bien compris... D'ailleurs, ce n'est pas si facile, parce que les premières réunions, si j'ai bien lu ce que vous avez indiqué, ont démarré au début de cette année ; on est en juin ; il a fallu se réunir plusieurs fois, débattre, donc ce n'est pas si clair que cela, *a priori* ; vous avez l'air de dire que c'est clair, mais ce n'est pas si clair que cela, vous allez l'air de tout connaître sur combien coûte un élève dans le public ; très bien, vous allez certainement pouvoir nous donner les chiffres et le calcul détaillé, vous avez l'air de très bien connaître le dossier, c'est une bonne nouvelle, en tout cas, pour nous tous ce soir.

Nous voulons faire notre travail sérieusement, nous avons demandé les éléments que vous connaissez, parce qu'il y a une négociation qui aboutit à un accord, et donc à des règles très précises. Nous avons juste demandé cela. Nous aurions eu ce document, pas de souci pour l'analyser et aboutir à un vote.

Si j'étais vous, ce soir, qu'est-ce que je proposerais à l'opposition ? « Écoutez, Mesdames et Messieurs de l'opposition, vous n'avez pas le document ; ce point, je l'ajourne et je le voterai la prochaine fois ». Proposez cela, et après, vous verrez bien, on n'aura pas le sous-entendu de Monsieur le Maire ou le vôtre sur ce que nous allons voter.

Vous voulez faire comme cela ? Je vous propose cela ; qu'est-ce que vous nous répondez, Monsieur Houtart ?

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Monsieur Houtart, vous pouvez répondre.

**M. Houtart**

Je vais répondre.

Simplement, quand il y a des discussions, il est normal qu'il y ait des discussions pendant un certain nombre de mois, parce que la Ville ne prend pas des engagements comme cela à la légère, il y a une discussion de part et d'autre pour arriver à trouver un équilibre. Il n'y a pas de procès d'intention. Sur cette école, tout le monde devrait voter à l'unanimité une augmentation, c'est évident, c'est du bon sens !

**M. Macé**

C'est peut-être du bon sens, Monsieur Houtart, mais donnez-nous les chiffres ; vous avez l'air de très bien connaître le dossier ; avez-vous les chiffres ?

C'est pareil, des effets de manche sans réalité derrière ; donnez-nous les chiffres à ce moment-là !

**M. le Maire**

Monsieur Macé, j'ai une question à vous poser. Vous nous dites : « Je ne peux pas voter cette somme parce que je n'ai pas les éléments » ; pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous pouviez voter la subvention précédente à 500 et quelques euros ? Vous aviez des documents particuliers ?

**M. Macé**

J'avais comme référence – cela ne me choquait pas – le coût que les autres écoles dans le privé demandent dans différentes villes du 92 ; on était dans des fourchettes autour de 500 euros.

**M. Houtart**

Non.

**M. le Maire**

Non, pas du tout.

**M. Macé**

C'est la réalité ; vous dites : « non », je vous dis que si !

Quels éléments vous avez pour dire « non », Monsieur Houtart ? Vous n'avez pas d'élément, donc vous parlez pour parler.

**M. Houtart**

Bien sûr que j'ai des éléments, évidemment !

**M. le Maire**

Monsieur Houtart, je vais répondre, parce que j'ai les éléments.

Dans le 92, il y a une large palette de subventions à l'enseignement catholique, qui, de mémoire, va de l'ordre de 400 euros à de l'ordre de 1 200 ou 1 300 euros par enfant, selon les villes.

Le fait de dire : « À l'époque, pour 500 euros, on votait les yeux fermés, en tout cas sans demander les renseignements qu'on demande ce soir, parce qu'on faisait comme ailleurs » est faux. Ailleurs, la palette était tellement large qu'on ne pouvait pas analyser son propre vote en fonction de ce qui se faisait dans les autres villes, donc c'est faux.

J'observe simplement que quand c'était de l'ordre de 500 et quelques euros, vous ne demandiez aucun renseignement et vous votiez, cela ne posait aucun problème. Aujourd'hui, on est à 900 et, soudain, vous dites : « Mais il faut justifier cela ».

Parallélisme des formes, dans ces cas-là, vous auriez dû demander la même chose il y a un an, quand on a voté la dernière subvention, mais ce n'est pas grave, chacun ses contradictions.

Monsieur Macé, puis Monsieur Conway ?

**M. Macé**

Si vous voulez jouer à ce petit jeu-là, on va jouer, je n'ai pas de souci. Je constate que, ce soir, vous n'êtes pas en capacité de nous donner les chiffres demandés.

**M. le Maire**

Mais si, absolument, on va vous les donner !

**M. Macé**

Donnez-les-nous !

Avez-vous des chiffres à nous donner, précis, du mode de calcul ?

**M. le Maire**

Immédiatement, ni plus ni moins que quand vous votiez les 500 euros. Ce qui vous embête, c'est l'augmentation ; ce n'est pas grave.

**M. Macé**

Je constate que vous ne les avez pas.

Vous continuez, mais on va vous répondre sans cesse...

**M. le Maire**

La parole à M. Conway.

**M. Macé**

Non, j'ai la parole !

**M. le Maire**

Non, excusez-moi, vous n'avez pas la parole ; ce n'est pas vous qui donnez la parole ! Monsieur Conway, vous avez la parole.

**M. Macé**

Vous avancez un certain nombre de choses que vous n'êtes pas capable de prouver.

Vous nous faites un procès d'intention.

**M. le Maire**

Monsieur Conway, vous ne voulez pas la parole ?

**M. Conway**

Si.

**M. le Maire**

Alors, prenez-la.

**M. Conway**

Jusqu'à preuve du contraire, c'est vous qui avez parlé pendant que Christophe Macé était encore en train de parler...

*(Protestations sur les bancs de la majorité.)*

**M. le Maire**

Monsieur Conway, vos leçons de morale à deux balles...

**M. Ranji**

C'est sympathique !

**M. Conway**

Vous avez raison, c'est à deux balles, et 50 % d'augmentation, cela ne fait qu'une balle de plus.

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Une balle !

**M. Conway**

Vous faites clairement un procès d'intention.

J'ai voté cette subvention, parce que les années d'avant, c'était comme cela...

*(Rires.)*

Sur un budget, on ne peut pas tout voir, ce truc-là était voté, était acté des fois d'avant. Effectivement, il n'y avait pas de question à se poser sur le niveau, parce que l'école était satisfaite de ce montant-là, c'était dans l'ordre de la fourchette et tout, donc je n'avais pas de question par rapport à cela...

**M. le Maire**

Très bien.

**M. Conway**

Je vous propose, en ce qui me concerne, qu'en début de prochain Conseil Municipal, au moment où on aura à approuver le compte rendu de ce soir, en fonction des chiffres, je dirai quelle était ma position.

**M. le Maire**

Il se trouve qu'on va voter maintenant.

**M. Conway**

Non, mais pas de souci...

**M. le Maire**

Vous direz ce que vous voulez.

**M. Conway**

C'est simplement pour vous enlever l'argument comme quoi on éviterait de se prononcer.

**M. le Maire**

Parfait !

On va voter.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? 30 voix. Adopté à l'unanimité.

### *Actions familiales et sociales*

#### **3.2 — Demande de subventions relatives à la réalisation d'un multiaccueil de 27 berceaux, avenue Joffre.**

**M. le Maire**

Sur la demande de subventions relatives à la réalisation d'un multiaccueil de 27 berceaux, avez-vous des questions à poser à M<sup>me</sup> Fommarty ?

Monsieur Macé, je vous en prie, prenez la parole.

**M. Macé**

Je souhaiterais que notre collègue nous présente dans le détail cette opération.

**M. le Maire**

Vous n'avez pas eu le temps de lire votre dossier ?

**M. Macé**

Si.

**M. le Maire**

D'accord, mais vous voulez l'embêter un petit peu.

**M. Macé**

Je voudrais qu'elle présente le dossier.

**M. le Maire**

Présentez-le-nous synthétiquement ; de quoi s'agit-il ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Vous savez sans doute à peu près tous que la PMI a déménagé de ses locaux pour être maintenant place de l'Europe et a donc laissé libre le bâtiment qu'elle occupait au 45, rue Joffre.

La surface de ce bâtiment et sa conformation en rez-de-chaussée nous ont fait penser qu'il pourrait être opportun de faire déménager la halte Aigle, située en étage, puisque vous savez qu'elle est située à côté de l'école maternelle Voltaire, au premier étage.

Or, vous savez aussi qu'on doit, d'ici 2015, mettre en conformité et accessibilité handicapés les bâtiments à usage par le public. Une première estimation assez rapide du coût d'aménagement de cet accès handicapés donnait un prix assez élevé.



Le déménagement de cette halte accueil rue Joffre nous permet effectivement de faire l'économie de ces travaux et, surtout, nous permet d'accueillir non seulement les 12 enfants, les 12 postes, de la halte-garderie, mais aussi d'y ajouter 17 berceaux d'accueil toute la journée.

La structure deviendra un multiaccueil ; la CAF, actuellement, essaye de favoriser ce type d'accueil et, pour cela, d'ailleurs, donne des subventions en cas d'aménagements et permet effectivement d'optimiser le remplissage.

Pour cela, nous avons déposé un dossier auprès de la PMI ; la PMI a accepté le projet. Les travaux devraient être réalisés pour début septembre.

Le montant des travaux est à peu près de 100 000 euros. La commune va solliciter auprès du Conseil Général et de la CAF des subventions pour lui permettre de financer à peu près la totalité des travaux.

Je demande au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à demander ces subventions auprès du Conseil Général et de la CAF.

**M. le Maire**

Merci beaucoup, Madame Fommarty.

Des questions à M<sup>me</sup> Fommarty ?

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Merci pour votre présentation, chère collègue.

Est-ce que vous pouvez nous donner les raisons pour lesquelles la PMI a fermé dans ce bâtiment historique pour la PMI avenue Joffre ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

En fait, cela fait déjà plusieurs... années que la PMI avait prévu de déménager ; elle est toujours dans La Garenne-Colombes, mais sur la place de l'Europe. La raison exacte, c'est la PMI qui pourrait vous la donner.

**M. le Maire**

Merci.

Pas d'autre question ?

**M. Macé**

Est-ce que vous savez si, dans le nouveau centre de PMI, il y a les mêmes services rendus que dans le centre qu'il y avait avenue Joffre ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Pour moi, oui, puisque l'équipe a déménagé, les parents ont été informés et le suivi se fait là-bas maintenant.

**M. Macé**

Sauf, Madame Fommarty, que les 12 places d'accueil du 40, rue de l'Aigle vont aller dans le centre de PMI et les locaux libérés rue de l'Aigle vont être utilisés à quoi ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Les locaux libérés rue de l'Aigle, appartenant, à l'origine, à l'école maternelle Voltaire, seront réutilisés par la mairie, en fonction de l'utilisation que l'on voudra en faire. Pour le moment, le projet n'est pas fini, je crois.

**M. Macé**

Est-ce que vous pouvez nous indiquer si les travaux ont effectivement démarré maintenant ou non ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Rue Joffre, pour le moment, on n'a pas vraiment démarré les travaux, on a fait surtout du nettoyage, c'est-à-dire que la PMI ayant déménagé, il y avait des choses, on a enlevé des vieux sanitaires, etc. Maintenant qu'on a l'aval de la PMI, on va pouvoir démarrer ; c'est surtout une remise au propre, reboucher des enduits, refaire de la peinture, le local étant déjà, ce qui nous a un petit peu poussés à faire cela, bien sécurisé par rapport aux enfants, puisque la PMI recevait une clientèle mères et enfants, donc on a déjà, au niveau des portes, des protections pour les doigts, etc. On a un accès extérieur qu'on n'avait pas à la halte Aigle, puisqu'on peut accéder directement au jardin de la crèche Joffre qui est juste à côté.

**M. le Maire**

Merci.

D'autres questions ?

Je vous en prie, continuez.

**M. Macé**

Qui va ensuite gérer cette structure de 27 berceaux ? Avec quel personnel ? Est-ce une gestion directe de la Ville ou vous allez confier cela, comme d'habitude, dans le cadre d'une DSP ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Non, cela reste une gestion directe de la Ville ; la directrice actuelle de la halte Aigle deviendra directrice de cette structure. La seule chose est qu'il faut étoffer l'équipe, qui va passer de 3,5 personnels et 9 personnels, puisque nous n'aurons plus 12 enfants, mais

27 enfants sur place ; en plus, les 12 enfants, dans la mesure où c'était une halte-garderie, c'étaient horaires du matin et horaires d'après-midi ; là, ce sera une journée continue, ouverture 8 heures — 18 heures 30, comme la majorité des structures de la Ville.

**M. Macé**

Merci.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Pas d'autre question ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

#### **IV - Pôle Enfance, Jeunesse, Culture, Sports**

##### **4.1 — Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour la Médiathèque municipale, au titre de l'année 2013.**

**M. le Maire**

Point suivant, la subvention pour la Médiathèque municipale ; avez-vous des questions à M. Perrée ?

Vous en avez déjà parlé.

**M. Perrée**

On en a parlé.

**M. le Maire**

Pas de question.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

##### **4.2 — Convention tripartite de mise à disposition de la salle de gymnastique du collège Les Vallées, à titre onéreux, par le Conseil Général des Hauts-de-Seine au profit de la Ville de La Garenne-Colombes.**

**M. le Maire**

Point suivant : la convention de la salle de gym du collège Les Vallées avec le Conseil Général ; y a-t-il des questions à M. Dransart ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie...

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

A-t-on une idée du coût ? Est-ce qu'il y a déjà une estimation ?

**M. Dransart**

Oui, 25 000 euros.

**M. le Maire**

Merci.

#### **V - Pôle Services techniques**

##### **Urbanisme**

##### **5.1 — Droit de préemption urbain.**

**M. le Maire**

Le point suivant, il s'agit du droit de préemption urbain.

Avez-vous des questions particulières sur le droit de préemption urbain à M. Hervo ? Pas de question ?

Allez-y, Monsieur Conway, je vous en prie.

**M. Conway**

C'est juste pour dire que le droit de préemption est un outil qu'il faut effectivement étendre sur ce territoire. Je souhaite que, comme je l'ai dit à chaque fois, dans ce contexte particulier de la ZAC des Champs-Philippe, on ait conscience qu'on est les seuls acheteurs vis-à-vis des anciens habitants.

**M. le Maire**

Merci beaucoup pour cette remarque.

Y a-t-il d'autres remarques ? Non.

Qui est contre ? 4 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à la majorité.

**M. Hervo**

Vous êtes donc contre le droit de préemption délégué à l'EPF 92 pour faire du logement social ?

**M. le Maire**

N'entrons pas dans les détails, surtout !

C'était le droit de préemption urbain EPF 92 pour faire du logement social, mais bon...

**5.2 — ZAC des Champs-Philippe — autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de démolir pour le bien sis 70, rue Jules-Ferry, cadastré section B numéro 154.**

**M. le Maire**

Sur la demande de permis de démolir pour le 70, rue Jules-Ferry, y a-t-il des remarques particulières ?

Pas de remarque.

Qui est contre ? 4 voix. Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui est pour ? 30 voix. Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

**5.3 — Propriété 34, rue Voltaire — Acquisition et rétrocession à l'Office Public de l'Habitat des Hauts-de-Seine (OPH 92).**

**M. le Maire**

L'acquisition et rétrocession à l'OPH du 34, rue Voltaire pour faire du logement social, avez-vous des questions à M<sup>me</sup> Labrousse ?

Pas de question à M<sup>me</sup> Labrousse ?

Pas de question ?

**M. Conway**

Il n'y a pas de question, parce qu'on a abordé ce point-là lors de la décision...

**M. le Maire**

Donc pas de question ; très bien.

Le premier vote est pour l'acquisition, le deuxième vote pour la rétrocession ; deux étapes.

Sur l'acquisition, qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Sur la rétrocession, qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

**5.4 — ZAC des Champs-Philippe — Acquisition du lot 30 de la copropriété sise 33, boulevard National cadastrée section D numéro 268 appartenant à Madame Issaad.**

**M. le Maire**

Le point suivant est l'acquisition d'un lot au 33, boulevard National. Avez-vous des questions à M<sup>me</sup> Labrousse ?

Pas de question ?

Qui est contre ? 4 voix. Qui s'abstient ? Qui est pour ? 31 voix. Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

**5.5 — Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable portant sur la piscine du complexe sportif Chedal-Anglay sis 3/5ter, rue Lucien-Jeannin.**

**M. le Maire**

Autorisation donnée au Maire de déposer une déclaration préalable portant sur la piscine du complexe sportif Chedal-Anglay, avez-vous des questions sur ce dossier ?

Monsieur Ranji, puis Monsieur Conway ?

**M. Ranji**

Monsieur le Maire, aujourd'hui encore, vous nous faites croire que vous agissez pour le sport, mais à la place d'une nouvelle piscine que vous aviez d'ailleurs promise, les Garennois devront se contenter d'une simple réfection des locaux, ce qui est un minimum vu la vétusté des locaux.

La question que je me pose maintenant est très simple et je vous l'ai déjà posée...

**M. le Maire**

Vous vous la posez ou vous me la posez ?

**M. Ranji**

Je vous la pose.

**M. le Maire**

D'accord.

**M. Ranji**

Avez-vous définitivement abandonné le projet d'une nouvelle piscine ?

**M. le Maire**

Oui, pour l'instant, compte tenu du fait qu'entre la décision de construire une nouvelle piscine au moment des élections municipales dernières et aujourd'hui, il y a eu un tout petit événement qui s'appelle la crise et qui fait que nous avons été encore plus attentifs à la gestion des deniers publics. Une analyse a été faite et nous avons fait des travaux désormais chaque année depuis trois ans ; n'est-ce pas M. Sammut ?

*(M. Sammut acquiesce.)*

Chaque année, il y a des travaux qui permettent d'entretenir et de tenir le bâtiment et éviter une dépense plus importante.

Le jour où les cieux seront plus favorables en matière financière, on pourra en reparler, mais, pour l'instant, les travaux que nous avons faits nous permettent d'avoir un établissement qui est en plutôt très bon état ; je vous engage à y aller, à l'essayer, et je pense que vous reverrez votre jugement un peu définitif, Monsieur Ranji.

**M. Ranji**

Je pense qu'on est d'accord, et c'est pour cela que, d'ailleurs, vous l'aviez promis aux Garennois dans votre programme de 2008, la piscine d'aujourd'hui – d'ailleurs, on ne devrait même pas dire « piscine » –, le bassin d'apprentissage qu'est la piscine de La Garenne-Colombes, on le sait pertinemment, aujourd'hui, ne répond plus aux besoins des Garennois ; sinon, vous n'auriez pas proposé de la changer.

En tout cas, je constate simplement que la crise, encore une fois, a bon dos, et que c'est toujours plus facile de mettre cela sur le dos de la crise, là où, finalement, on s'est rendu compte que dans différents projets que vous avez menés, il y a eu un certain nombre de dérapages budgétaires.

**M. le Maire**

Monsieur Ranji, dites-moi, pour ma gouverne, vous êtes allé quand pour la dernière fois à la piscine de La Garenne-Colombes ?

**M. Ranji**

La piscine de La Garenne-Colombes a un avantage : en fait, on ne le voit pas suffisamment bien ici, mais de l'extérieur, on la voit aussi bien que de l'intérieur.

J'ai fait de la piscine pendant quatre ans, j'ai connu cette piscine, j'en ai fait pendant quatre ans...

**M. le Maire**

Vous étiez moins grand.

**M. Ranji**

Le procès qui consisterait à dire : « Attention, vous ne connaissez pas la piscine », la piscine n'a pas changé depuis...

**M<sup>me</sup> Gaillabaud**

Si !

**M. Ranji**

La piscine, je la connais depuis... parce que j'ai suivi ma scolarité à Voltaire durant les cinq années de scolarité à l'école primaire. Le problème est qu'aujourd'hui, elle n'a toujours pas changé.

**M. le Maire**

Monsieur Ranji, tout va bien.

**M. Ranji**

Je suis très calme.

Le problème est qu'elle n'a pas changé. Aujourd'hui, on le voit, beaucoup de Garennois vont dans les piscines d'autres villes, notamment à Bois-Colombes.

Aujourd'hui, une promesse que vous avez faite aux Garennois en 2008, j'imagine qu'en 2014, vous allez refaire la même, puisqu'apparemment, vous avez eu l'investiture de l'UMP pour être candidat aux municipales. Vous l'avez promise en 2008, peut-être même en 2001 ; aujourd'hui, qu'est-ce qui nous fait croire que ce ne serait pas à nouveau une promesse non tenue après 2014 ?

**M. le Maire**

Cela n'a aucun rapport, mais comme vous l'évoquez, je vous confirme que moi, j'ai eu l'investiture de mon parti politique aux prochaines élections ; c'est un premier point.

**M. Ranji**

Félicitations !

**M. le Maire**

Moi, j'ai eu l'investiture de mon parti politique.

Deuxième point, je comprends par la périphrase abondante que vous avez faite qu'il y a probablement assez longtemps que vous n'êtes pas entré dans cette piscine que vous décrivez comme étant en terrible état. Je vous engage donc très humblement à y aller, vous faites le tour du bassin, vous faites le tour des vestiaires et on en reparle tranquillement. Je pense que vous avez peut-être une vision un peu ancienne de la chose, mais qui date probablement des jeunes années de votre école, qui ne sont pas si lointaines, cher ami.

Très bien, merci beaucoup.

Je vous redonne la parole.

**M. Ranji**

Effectivement, même si les années ont passé et que j'approche de la retraite, de plus en plus...

*(Rires.)*

**M. le Maire**

Cela va être repoussé, vous savez.

**M. Ranji**

Je vous pose une question : vous pensez donc que la piscine de La Garenne-Colombes répond aux besoins des habitants de la ville ?

**M. le Maire**

Monsieur Ranji...

**M. Ranji**

C'est une question très simple.

**M. le Maire**

Monsieur Ranji, je vous ai déjà répondu, je pense qu'il est nécessaire de reconstruire la piscine, mais actuellement, compte tenu de la crise, il y a d'autres priorités, et donc, il se trouve que nous avons fait d'abondants travaux depuis trois ans et je constate, malgré votre attachement déclaré *ubi et orbi* au sport, que vous n'avez probablement pas mis les pieds dans la piscine de La Garenne-Colombes depuis plusieurs années, donc je vous invite à aller voir et vous comprendrez ce que je veux dire, je pense.

Monsieur Conway ?

**M. Conway**

Je voulais juste rappeler qu'effectivement, je trouve que c'est un bon compromis de le faire, puisque Jean-François Dransart nous avait expliqué qu'à retarder les travaux, l'inconvénient était qu'on chauffait tout l'extérieur ; là, c'est un moyen de limiter, en attendant, les coûts de fonctionnement.

Cette décision, on la prend en disant : « faute à la crise » ; c'est vrai, mais on fait un choix calendaire que je regrette, car si on avait, au début de la mandature, fait un plan pluriannuel des investissements qu'il y avait à faire, des engagements qui étaient pris et de l'ordre des choses et comment on agençait cela, on aurait pris la décision en début de mandature, alors que là, il se trouve que le projet arrive à un moment donné où, entre-temps, la crise est passée et on subit un peu cela.

Sinon, ce soir, la décision de faire une réflexion en attendant des jours meilleurs, je pense que c'est la meilleure décision à prendre.

**M. le Maire**

Merci, Monsieur Conway.

Permettez-moi aussi très aimablement de vous suggérer, vous aussi, d'aller vous promener dans la piscine et vous constaterez que contrairement à ce que vous venez de dire, ce n'est pas seulement cette année que ne faisons des travaux ; cela fait trois ans que nous la rénovons d'une manière importante.

**M. Conway**

Tout à fait. C'est bien pour cela que je parle des problèmes d'isolation, puisqu'on en a déjà parlé.

**M. le Maire**

L'année dernière, il y a des travaux importants qui ont été faits.

**M. Conway**

Je sais, on les a votés. Vous n'étiez peut-être pas là au Conseil...

**M. le Maire**

Il y a deux ans aussi !

**M. Conway**

Oui, tout à fait.

**M. le Maire**

Vous vous souvenez ?

**M. Conway**

Oui, et je les ai votés ?

**M. le Maire**

Vous vous souvenez de la nature de ces travaux ?

**M. Conway**

Est-ce que je les ai votés ?

**M. le Maire**

Probablement.

**M. Conway**

Donc je suis cohérent.

Quel est le problème pour vous ce soir ?

**M. le Maire**

Vous dites que c'est cette année que nous faisons des travaux d'entretien, donc je vous rappelle que l'année dernière, nous avons voté des travaux de gros entretien, de rénovation, presque ; vous vous souvenez de la nature de ces travaux ? Il y a deux ans aussi, donc ce n'est pas que cette année.

**M. Conway**

Vous n'avez peut-être pas eu le temps de relire le Journal officiel...

**M. le Maire**

C'est-à-dire que, très franchement, je ne relis pas le Journal officiel de La Garenne-Colombes.

**M. Conway**

Franchement, regardez la manière dont vous reformulez les choses, ce soir encore, vous verrez que je n'ai pas dit cela et que vous en profitez pour je ne sais pas quoi ; je vous laisse le faire...

**M. le Maire**

Très bien !

**M. Conway**

La prochaine fois, quand vous penserez à haute voix, vous éteindrez votre micro ; comme cela, on n'entendra pas.

**M. le Maire**

Merci beaucoup ; je vois que vous êtes pour la liberté d'expression !

Madame Fommarty ?

**M<sup>me</sup> Fommarty**

Je voulais faire remarquer que même si, peut-être, la piscine ne convient pas à l'ensemble des Garennois, elle est quand même toujours surbookée, puisqu'il y a des listes d'attente, aussi bien pour la gym aquatique, que pour les compétitions, que pour les enfants, plus les écoles qui l'occupent aussi largement dans la journée ; elle est aussi très utile à La Garenne-Colombes. Les vestiaires ont été refaits ; elle a quand même été nettement améliorée.

Effectivement, l'idéal serait de pouvoir en refaire une, mais, pour le moment, on va peut-être attendre. En tout cas, elle convient encore à beaucoup de gens.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

Monsieur Ranji, je vous en prie.

**M. Ranji**

Je voudrais rebondir par rapport à ce que vient de dire M<sup>me</sup> Fommarty. Qu'elle soit surbookée, c'est un état de fait ; aujourd'hui, c'est normal, puisqu'elle ne répond pas aux besoins de la ville. Aujourd'hui, on a une infrastructure qui est beaucoup trop petite pour accueillir l'ensemble des habitants, et après, on se retrouve avec les problèmes que l'on a.

Je suis convaincu, même si je ne suis pas allé hier à la piscine, qu'encore aujourd'hui, quand les nageurs font des longueurs, souvent, ils se croisent et ce n'est pas forcément pratique.

*(Rires.)*

C'est une réalité aujourd'hui à La Garenne-Colombes : on a une piscine qui est beaucoup trop petite...

**M. le Maire**

En longueur ? En profondeur ?

**M. Ranji**

... par rapport aux besoins des habitants.

**M. le Maire**

Les nageurs se croisent ; c'est cela, le problème ?

**M. Ranji**

Cette piscine a été construite dans les années soixante ou soixante-dix, je ne sais plus.

**M. Dransart**

1983.

**M. le Maire**

C'est pareil, 1960, 1970, 1980, à 20 ans près...

**M. Ranji**

En attendant, c'est une piscine qui n'est plus adaptée aux besoins de la ville. Aujourd'hui, qu'elle soit surbookée, excusez-moi, c'est simplement le résultat de votre action politique.

**M. le Maire**

Monsieur Dransart, je vous en prie.

**M. Dransart**

Je voudrais juste apporter quelques éléments.

Le premier est que j'assume la pleine responsabilité de ce retard dans notre souhait de renouveler la piscine, puisque, quand on a voulu l'inscrire au budget, on ne savait pas à l'avance quels pourraient être les résultats des études que nous avons menées depuis. C'est ce qui nous a fait prendre cette décision ; quand on a vu que le coût tournait autour de 20 millions d'euros, on a pris la décision qui permet de maintenir la piscine pendant un certain temps avant d'en refaire une autre, en fonction du contexte économique.

Deuxième élément, vous dites qu'elle est surbookée, qu'elle ne convient pas, donc cela veut dire qu'il faudrait faire une piscine plus grande ?

**M. Ranji**

Oui, effectivement, il faut faire une piscine plus grande.

**M. Dransart**

Alors, expliquez-moi comment on fait une piscine plus grande sur le même endroit, premièrement...

**M. Ranji**

Je vous rappelle qu'il y a un petit terrain qui ne sert pas à grand-chose aujourd'hui, malheureusement, qui est sous-exploité...

**M. Dransart**

Deuxièmement, quelle est la taille du bassin supplémentaire par rapport à celui que nous avons aujourd'hui ?

**M. Ranji**

Aujourd'hui, on a un bassin de 25 mètres de longueur.

**M. Dransart**

Après, c'est quelle taille ?

**M. Ranji**

50, par exemple ; cela peut être une bonne idée.

**M. Dransart**

Olympique ?

**M. Ranji**

Pourquoi pas ?

*(Rires.)*

Il faut faire, aujourd'hui, une étude...

**M. Dransart**

On l'a faite.

**M. Ranji**

Justement, vous avez fait une étude, mais vous ne l'avez pas anticipée ; vous croyez qu'une piscine va coûter combien ? 500 euros ?

**M. Dransart**

20 millions d'euros.

**M. Ranji**

Justement, vous parlez de 20 millions d'euros ; c'est quelque chose que vous n'avez pas anticipé, c'est inquiétant.

**M. le Maire**

Pas de panique.

Merci beaucoup.

**M. Dransart**

Je vous garantis qu'on ne fera pas une piscine de 100 mètres, c'est absolument inconcevable à La Garenne-Colombes, cela ne convient pas.

Aujourd'hui, vous dites qu'elle est surbookée, mais ce n'est pas le fond du problème ; elle coûte cher en fonctionnement ; c'est pour cela qu'on envisage d'en faire une autre. On en fera une autre de la même taille, sauf qu'elle sera utilisée différemment. Comme vous dites, il n'y a pas de surbooking, c'est inconcevable, c'est juste une répartition des créneaux qui fait qu'aujourd'hui, peut-être qu'à certains créneaux, le soir, au moment où tout le monde a envie de faire de la natation, elle est surbookée, mais demain, ce sera toujours la même chose.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

On va avancer.

Monsieur Ranji, je vous invite à aller voir la piscine que, manifestement, vous n'avez pas visitée depuis des années avant d'en parler. Ce sera parfait.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Tout cela pour être d'accord, donc tout va bien, finalement !

*(Rires.)*

**5.6 — Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour la modification des façades de l'ancienne bibliothèque, une demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public et un permis de démolir portant sur l'escalier extérieur mis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sis 48, rue de l'Aigle.**

**M. le Maire**

L'ancienne bibliothèque, la demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public. Vous savez que l'idée est simple : pouvoir faire de l'ancienne bibliothèque des salles de travail, comme nous en avons fait dans l'actuelle Médiathèque, puisque le succès est tellement important que nous avons besoin de surfaces supplémentaires, pas tant de lecture, mais de salles de travail ; il y a une forte demande et nous sommes victimes de notre succès.

Je pense que c'est une bonne destination pour l'ancienne bibliothèque, avant que nous nous lancions dans le projet d'agrandir l'actuelle Médiathèque, éventuellement, ce qui est une hypothèse sur laquelle nous travaillons.

Y a-t-il d'autres sujets ou pas ?

Monsieur Macé ?

**M. Macé**

Est-ce que vous pouvez nous présenter le planning de cette opération s'il vous plaît ?

**M. le Maire**

Ce sera réalisé pendant quatre à six mois de travaux à partir de septembre prochain, donc livraison, on va dire, au printemps.

**M. Macé**

Merci.

**M. le Maire**

Je vous en prie.

Pas d'autre question ? *(Non.)*

On passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**5.7 — Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable relative à la création d'une rampe d'accessibilité dans le jardin de l'équipement d'accueil petite enfance sis 45, avenue Joffre, ainsi qu'une demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public au sein du bâtiment annexe sis 45, avenue Joffre.**

**M. le Maire**

Le point suivant est la déclaration préalable relative à la rampe d'accessibilité dont vous a parlé M<sup>me</sup> Fommarty tout à l'heure sur le 45, avenue Joffre.



Y a-t-il des questions ? J'imagine que non, on en a parlé.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

### **Aménagement urbain**

**5.8 — Opération d'aménagement du quartier des Champs-Philippe — résolution de la concession d'aménagement conclue entre la Ville et la SEM 92, le 20 décembre 2004 — finalisation des conséquences foncières.**

— **Approbation du transfert, à la Ville, des biens immobiliers encore détenus par la SEM 92 qui n'ont pu être intégrés initialement au sein de l'annexe 5 du protocole d'accord de résolution amiable de la concession d'aménagement du quartier des Champs-Philippe signé le 11 janvier 2013 ;**

— **Approbation du transfert, à la Ville, des biens immobiliers ayant fait l'objet de l'ordonnance d'expropriation rendue par le Tribunal de Grande Instance de Nanterre le 16 janvier 2013 au nom de la SEM 92 et pour lesquels le jugement en fixation d'indemnité n'est pas intervenu ;**

— **Approbation du projet d'acte authentique de réitération de ces transferts complémentaires et de ses annexes ;**

— **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'acte authentique de réitération de ces transferts complémentaires et, le cas échéant, d'y apporter toutes modifications d'ordre purement technique.**

### **M. le Maire**

Point suivant, on revient à la question de la ZAC des Champs-Philippe, avec les conséquences de la résolution de la concession d'aménagement, un certain nombre de dispositions balais, des transferts de terrains, en particulier quatre parcelles qui ne figuraient pas dans l'accord du 31 mai.

Y a-t-il des questions particulières ?

Pas de question.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Je vous remercie.

### **M. Conway**

Qu'avez-vous noté ?

### **M. le Maire**

J'ai demandé : « Qui est contre ? », personne n'a levé la main.

### **M. Ranji**

Si, on a levé la main.

### **M. le Maire**

Ah !

### **M. Conway**

Je n'ai même pas eu le temps de voter pour l'abstention.

### **M. le Maire**

Je suis désolé.

### **M. Ranji**

On peut les faire à la vitesse de la lumière...

### **M. le Maire**

C'est-à-dire ?

### **M. Ranji**

À cette vitesse-là, il est difficile de distinguer le vote contre du vote pour et de l'abstention. Je ne sais pas comment vous faites, en l'espace d'une seconde, pour lever la main...

### **M. le Maire**

Je ne compare aucun à la lumière, n'ayez crainte, je n'ai aucun doute là-dessus.

Il y a eu 4 voix contre, 1 abstention et 30 pour. Adopté à la majorité.

## **VI - Divers**

### **6.1 — Décisions.**

#### **M. le Maire**

N° 2013/165 : Contrat avec la S.E.S. des Frères Bouglione relatif au Noël des enfants du personnel communal.

N° 2013/166 : Contrat avec l'association Zebigband relatif à l'organisation d'une animation de rues en déambulatoire prévue le dimanche 23 juin 2013 dans le cadre de La Garenne en fête et en musique.

- N° 2013/167 : Contrat avec la société Ciné Matériel Paris relatif à une projection en plein air prévue le samedi 22 juin 2013 place de la Liberté dans le cadre de La Garenne en fête et en musique.
- N° 2013/168 : Convention de mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque prévue le mardi 9 juillet 2013, à titre gracieux, en faveur de l'association « MusicArte ».
- N° 2013/169 : Contrat avec la société Ciné Matériel Paris relatif à l'organisation de trois projections en plein air prévues au parc Wangen im Allgäu.
- N° 2013/170 : Marché à procédure adaptée relatif à la numérisation des actes d'état civil de la commune de La Garenne-Colombes.
- N° 2013/171 : Contrat avec l'association « Lily and Co » relatif à l'organisation d'un concert prévu le vendredi 21 juin 2013 place du Général-Leclerc.
- N° 2013/172 : Contrat avec la Fédération nationale des écoles de musique et de chant relatif à l'organisation d'une animation musicale prévue le dimanche 23 juin 2013 dans le cadre de La Garenne en fête et en musique.
- N° 2013/173 : Contrat avec Charles et Alexandra Amsallem relatif à l'organisation d'un spectacle permanent prévu les samedi 22 et dimanche 23 juin 2013 dans le cadre de La Garenne en fête et en musique.
- N° 2013/174 : Convention relative à la mise à disposition d'équidés pour l'activité équitation au domaine Foucher de Careil à Houlgate entre Madame Ducellier et la Ville de La Garenne-Colombes.
- N° 2013/175 : Contrat avec Madame Germana Schiassi relatif à l'organisation d'une animation scolaire pour l'école élémentaire Voltaire prévue les vendredi 7 et mardi 11 juin 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/176 : Convention avec la société Valmy Conseil relative à la recherche d'économies dans le domaine des charges sociales.
- N° 2013/177 : Marché à procédure adaptée relatif à la mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en aménagement urbain.
- N° 2013/178 : Marché à procédure adaptée — mandat de gestion locative du patrimoine communal — avenant n° 1.
- N° 2013/179 : Contrat avec l'association « SIC Transit » relatif à l'organisation d'un spectacle jeune public prévu le dimanche 17 novembre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/180 : Contrat avec l'association « SIC Transit » relatif à l'organisation d'un spectacle jeune public prévu le dimanche 15 décembre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/181 : Convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie relative à la mise à disposition, à titre gracieux, d'un local de permanence au sein de l'Hôtel de Ville.
- N° 2013/182 : Contrat avec l'association « Accords d'idées » relatif à un concert Jazz in La Garenne prévu le vendredi 4 octobre 2013 à la médiathèque.
- N° 2013/183 : Contrat avec « La Compagnie du Chemin » relatif à l'organisation d'un spectacle jeune public prévu le dimanche 13 octobre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/184 : Contrat avec « Lande Martinez Production » relatif à l'organisation d'une pièce de théâtre prévue le vendredi 11 octobre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/185 : Contrat avec l'association « Quator Caliente » relatif à un concert prévu le vendredi 18 octobre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/186 : Contrat avec Monsieur Yves Petriat relatif à la programmation d'une conférence audiovisuelle en deux séances prévues le vendredi 22 novembre 2013 à la médiathèque municipale.
- N° 2013/187 : Contrat avec l'association « Orchestre Mose » relatif à l'organisation d'une animation musicale prévue le vendredi 21 juin 2013 dans le cadre de la fête de la musique.
- N° 2013/188 : Convention relative à la mise à disposition, à titre onéreux, du skate park de La Garenne-Colombes en faveur des jeunes Bois-Colombiens.
- N° 2013/189 : Contrat avec l'association La Garenne Jeunesse relatif à une prestation de disc jockey prévue le samedi 13 juillet 2013.
- N° 2013/190 : Contrat avec Monsieur Eddy Lopez relatif à une prestation musicale prévue le dimanche 23 juin 2013 dans le cadre de La Garenne en fête et en musique.
- N° 2013/191 : Contrat avec Madame Valbona Alia relatif à l'organisation d'une animation scolaire musicale prévue le mardi 2 juillet 2013, à la médiathèque municipale, pour l'école élémentaire André Marsault.

#### **M. le Maire**

Avez-vous des questions sur les décisions du Maire ?

Si vous avez des questions, donnez-moi les numéros.

**M. Macé**

176.

**M. le Maire**

C'est un beau chiffre ! Le 176 est un bus qui passe à La Garenne-Colombes !

**M. Macé**

C'est pour une étude confiée au cabinet Valmy Conseil pour des recherches d'économies dans le domaine des charges sociales. Il me semblait qu'il n'y a pas si longtemps que cela...

**M. le Maire**

Nous l'avons fait.

**M. Macé**

... cette étude avait déjà été réalisée.

**M. le Maire**

Oui.

**M. Macé**

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes favorables à lancer de nouveau une étude ?

**M. le Maire**

C'est la même chose ; c'est un prestataire qui ne se paie que sur le résultat, donc cela ne nous coûte rien, comme vous le savez, d'ailleurs, qui propose ses services à beaucoup de Villes, pas ce prestataire, mais ce type de prestataires, donc, régulièrement, on la refait.

J'avoue que j'ai un petit doute, j'ai un trou de mémoire de savoir quand on l'avait fait ; je pense que ce n'est pas aussi...

2004 encaissé 2009, me dit M. Noual.

Je me souviens qu'il y avait eu un décalage important entre la date de la réalisation et l'encaissement ; on l'a fait il y a entre 5 et 10 ans.

Y a-t-il d'autres questions ?

Monsieur Conway, je vous en prie.

**M. Conway**

Sur la même décision, j'avais deux questions.

Premièrement, il est marqué que cela porte sur une durée de 12 mois à compter de la date de signature du contrat. Or, le contrat est signé du 7 janvier et la décision du 7 juin. C'est 2013 ?

**M. Noual**

C'est à partir de la date de signature de la décision.

**M. le Maire**

Qui est de quelle date ?

**M. Conway**

D'accord, 7 juin.

Deuxièmement, on retrouve ce fameux seuil de 15 000 euros, puisque vous dites que c'est au prorata, mais c'est plafonné à 14 900 euros ; c'est pour éviter un avis et un appel d'offres ?

**M. le Maire**

J'imagine, oui.

*(M. Noual acquiesce.)*

**M. le Maire**

Mais on a fait une mise en concurrence.

D'autres questions ?

Monsieur Macé ?

**M. Macé**

La 177, il y a une mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en aménagement urbain ; dans quel cadre est conclu ce marché et pour faire quoi ?

**M. le Maire**

Cela doit être pour la révision de PLU.

**M. Macé**

Pour lancer la procédure de révision de PLU ?

**M. le Maire**

Il y a cela, entre autres ; il y a autre chose aussi, je crois ; c'est la mission générale, en fait.

**M. Hervo**

Il s'agit d'une mission générale qu'on a en contrat depuis plusieurs années, un marché à bon de commande sur lequel on peut assurer le tirage nécessaire pour du conseil en aménagement urbain, soit pour des réflexions ponctuelles sur tel ou tel secteur, soit pour des ajustements ou des préparations de révision de PLU. C'est l'architecte Christian Maille, architecte en chef de la ZAC, qui nous assure ces missions depuis maintenant au moins quatre ou cinq ans, si ce n'est pas un peu plus.

**M. le Maire**

Il nous aide sur tous les projets.

**M. Hervo**

Il nous conseille à la demande en cas de nécessité.

**M. le Maire**

Merci beaucoup.

D'autres questions ? Non, pas d'autres questions.

**6.2 — Remerciements.**

**M. le Maire**

Je dois vous donner lecture des remerciements suivants que j'ai eu le plaisir de recevoir : la Société des membres de la Légion d'Honneur, le Club Loisirs et Découvertes, Jeunesse et Avenir Garennois, la Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, et l'ASCO et l'Association des DGS et DGA des villes des Hauts-de-Seine.

**6.3 — Questions orales.**

**M. le Maire**

Sur les questions orales, j'en ai reçu deux. En petite forme !

Monsieur Macé, je vous en prie.

**M. Macé**

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Lors du Conseil municipal du 14 février dernier, je vous interrogeais sur le lancement d'une étude par la Communauté d'Agglomération Seine-Défense regroupant les villes de Courbevoie et de Puteaux sur l'extension de son périmètre à la ville de La Garenne-Colombes.

Pourriez-vous indiquer aux membres du Conseil Municipal si cette étude a bien été lancée ? Si oui, quel est le cabinet d'étude qui en est chargé ? Quel est son délai de réalisation ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Question orale adressée le 26 juin 2013 et ne pouvant pas faire l'objet de débat conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal.

**M. le Maire**

Merci beaucoup, cher collègue.

La société a pour nom « Cabinet Stratorial Finances » et ce cabinet remettra son étude aux services de la Ville la semaine prochaine.

La seconde question est posée par M. Conway ; je vous en prie.

**M. Conway**

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Cette question vous a été envoyée le mercredi 26 juin pour vous permettre de préparer votre réponse.

Conformément au règlement intérieur, je ne pourrai pas réagir à la réponse que vous ferez en séance.

Des travaux d'aménagement ont été effectués dans le local contigu à celui du service d'accueil familial, au 47, rue Sartoris.

Je vous demande de bien vouloir indiquer quelle est la destination prévue de ce local, pour quel usage.

Je vous remercie pour votre réponse.

**M. le Maire**

Il s'agit de salles de réunions et de salles de travail.

Je vous remercie, mes chers collègues.

Je souhaite de bonnes vacances à ceux qui partent cet été, à ceux qui ne partent pas, un bon été à La Garenne-Colombes.

Je vous rappelle la Fête nationale le 13, avec le Bal des sapeurs-pompiers, le 14, les soldats et les films d'été au mois d'août.

Merci beaucoup.

*La séance est levée à 0 heure 38.*